Sherbrooke **samedi 9 octobre 2010** | 120 pages | 101e année nº196 — 1910 100 ANS 2010 — **1,85 $** taxes en sus — **latribune.cyberpresse.ca**

La Tribune

VISITE AU FUTUR CENTRE DE FOIRES



IMACOM, MAXIME PICARD

À LA FINE POINTE

/4 et 5

LES GAITERS SANS PITIÉ
POUR LE VERT & OR

Les Gaiters de l'Université Bishop's doivent être pris au sérieux. Les Mauves ont inscrit une 5e victoire d'affilée, hier soir au stade de l'Université de Sherbrooke, en infligeant une correction de 40-10 au Vert & Or qui était privé de son quart-arrière régulier Jean-Philippe Shoiry. Sur la photo, David Dumas-Goulet, du Vert & Or, tente d'échapper son poursuivant Jermaine Lewis-Parris.

/52 et 53



IMACOM, MAXIME PICARD

Mises en chantier
Un mois de septembre gris à Sherbrooke

/6

Début de SURDITÉ?
DEPISTAGE GRATUIT
Centre Auditif King
Polyclinique des spécialistes de l'oreille
819 566 5661
1435 King ouest Sherbrooke
306256

LeisureDays
CENTRE DU VR SHERBROOKE
1 877 718-5637
510, CHEMIN GIROUX, SHERBROOKE
(arrondissement Bromptonville)
SORTIE 60 DE L'AUTOROUTE 55
www.vrleisuredayssherbrooke.com
RÉSIDENCES DE PARC COUNTRY MANOR DE FAIRMONT HOMES
CHOISISSEZ PARMI 10 MODÈLES.
À PARTIR DE 59 999$*
FAIRMONT HOMES INC.
Enfin un produit récréatif à la hauteur du climat québécois!
N'hésitez plus un instant, venez découvrir les maisons de parc Fairmont!
FINITION EXTÉRIEURE EN VINYLE OU EN CÈDRE VÉRITABLE.
TOITS EN BARDEAUX OU EN TÔLE.
MEUBLÉES SELON VOS GOÛTS ET VOS BESOINS.
LES RÉSIDENCES DE PARC COUNTRY MANOR SONT SELON LES NORMES CANADIENNES.
NOUS LIVRONS GRATUITEMENT SUR VOTRE TERRAIN DANS UN RAYON DE 125 KILOMÈTRES DE SHERBROOKE.
SURVEILLEZ L'ARRIVÉE PROCHAINE DE NOS CHALETS RUSTIQUES AVEC RECOUVREMENT EXTÉRIEUR EN CÈDRE.
ÉVITEZ LA COHUE, COMMANDEZ VOTRE COUNTRY MANOR CET AUTOMNE ET NOUS LIVRERONS AU PRINTEMPS 2011.
Taxes, droits spécifiques sur les pneus et installation en sus.
311599

Parer aux pluies d'automne

Perspectives



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Une semaine après le gonflement de la rivière Saint-François, les sinistrés s'en remettent péniblement et appréhendant déjà le printemps.

En Estrie, la menace que représentent les crues est traditionnellement associée à la période de dégel. L'inondation dévastatrice de 1982, la pire du dernier siècle, est survenue en avril. Celle de 1998 avait commencé dans la dernière semaine de mars.

La Saint-François a semé la peur deux années successives en 1942 et 1943, en juin*. On retrace parmi les inondations majeures celles de septembre 1924 ou de novembre 1927. Mais ce sont là des exceptions. La majorité des débordements surviennent lorsque des pluies fortes accélèrent la fonte des neiges.

C'est d'ailleurs pourquoi il est admis de tous qu'il faille baisser le niveau des lacs-réservoirs que sont le Grand lac Saint-François et le Memphrémagog à la fin de l'automne afin d'accroître leur capacité d'emmagasinement et de rétention au printemps. Une mesure préventive mise en application à compter de la mi-octobre.

Aurait-on pu amortir la brutalité de la crue de la semaine dernière si cette vidange statutaire et saisonnière était plutôt mise en oeuvre à la mi-septembre?

«Chose certaine, la récurrence des crues automnales augmente. Suite aux débordements des automnes 2005 et 2006 dans le secteur de Weedon, nous avons créé un comité qui se penche spécifiquement sur cette question et dont les travaux sont encore plus pertinents à la lumière de ce que nous venons de vivre», commente le président du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Saint-François (COGESAF), Jean-Paul Raîche.

«Nous avons commencé à procéder à une lente évacuation le dimanche précédent, donc quatre jours avant les grandes pluies. Lorsque les précipitations intenses ont commencé, nous avons fermé les barrages», rapporte le chef du service de gestion et de la sécurité au Centre d'expertise hydrique du Québec, Jacques D'Astou.

Même si septembre a été un mois pluvieux, le niveau du Grand lac Saint-François était 90 cm en-deça de la cote d'exploitation pour la saison. Le niveau du lac Aylmer, lui, était 20 cm sous ce point de référence.

Le débit était de 300 m^3 au barrage Aylmer le matin du 30 septembre, il a été réduit à seulement 30 m^3 dans les heures qui ont suivi pour protéger Weedon.

L'apport tout de même appréciable d'eau relâchée dans le bassin de la Saint-François avant le début des précipitations, en aval de Weedon, a-t-il pu aggraver la situation que l'intensité des pluies a vite rendue critique à Sherbrooke?

«Cette eau ne représente même pas la charge de 370 m^3 que générait à elle seule la rivière au Saumon à la hauteur du lac Louise. Sur une distance d'une centaine de kilomètres de bassin, c'est très négligeable. Il n'y a eu aucune incidence sur Sherbrooke», assure Annie Bilodeau, ingénieure au centre de surveillance.

La quantité (90 mm) et l'intensité de la pluie ont causé des ravages que les gestionnaires de barrages ne pouvaient pas prévenir ou atténuer, selon les porte-parole du Centre d'expertise hydrique.

Quand on consulte les graphiques que l'organisme gouvernemental publie sur internet et qui reflètent la tendance sur quelques mois, on s'aperçoit le niveau du Grand lac Saint-François a été maintenu autour de 289 mètres au barrage Jules-Allard depuis mai dernier, dans la médiane des 35 dernières années. Cette cote est abaissée à 281 mètres le printemps.

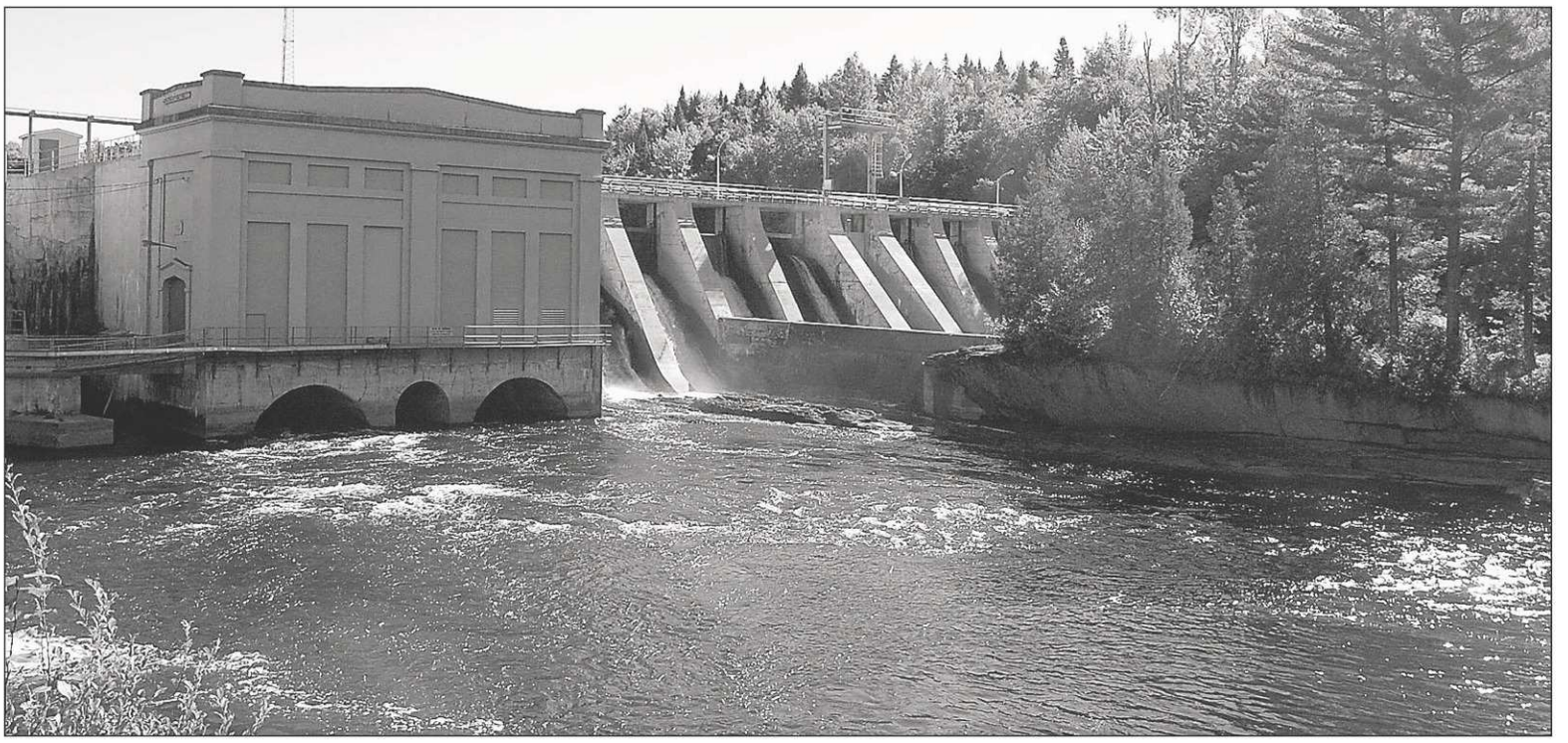
Un écart considérable qui, évidemment, donnerait une marge de manoeuvre supplémentaire pour contenir les pluies d'automne. Un abaissement prématuré qui soulèverait sûrement une levée de boucliers chez les riverains, déjà contrariés par la vidange en octobre, en particulier ceux qui résident en permanence en bordure du lac.

«Notre gérons en cherchant l'équilibre. En veillant à la sécurité des uns et des autres, mais ce n'est pas nous qui décidons ce qui est socialement acceptable ou pas», précise à cet effet Jacques D'Astou.

«C'est vrai, c'est ici en région que doivent être arbitrés les différends. Le fait que les deux grands lacs de têtes soient des zones de villégiature très prisées rend la discussion plus complexe. Mais les changements climatiques nous obligeront à aborder ces questions. Nous aimerions le faire avec des arguments rationnels et scientifiques. Sans moyens financiers, c'est difficile», déplore le président du COGESAF.

Jean-Paul Raîche trouvera peut-être en Bernard Sévigny un allié pour pousser le dossier. Dans l'intérêt des gagne-petit dont les biens ne sont pas assurables, mais aussi par souci pour la Vill, car l'état d'alerte est coûteux en effectifs et en dommages aux installations municipales longeant la Saint-François.

** Une étude intéressante est publiée par l'organisation Environnement urbain sur le portail Érudit au www.erudit.org/revue/eue/2008/v2/n/019221ar.pdf/.*



ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

En recourant à la gestion des barrages, le niveau des lacs-réservoirs est abaissé à compter de la mi-octobre afin d'accroître leur capacité d'emmagasinement au printemps. Cette mesure préventive sera-t-elle devancée un jour?

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca



Sommaire

Annonces classées	**C1 à C26**
Arts et spectacles	**W1 à W17**
Décès	**C27 à C31**
Économie	**29 à 33**
Horoscope	**E6**
Loterie	**23**
Monde	**28**
Mots croisés	**E6 et C12**
Opinions	**20 et 21**
Sports	**46 à 55**

MÉTÉO



Sarah, 11 ans
École Sacré-Coeur

La Tribune

AUJOURD'HUI

ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX

MAX.: **8°** MIN.: **0°**

Lever du soleil: 6 h 56
Coucher du soleil: 18 h 43

DIMANCHE
ensoleillé, max.: 10° min.: 0°

LUNDI
nuageux, max.: 12° min.: 3°

RÉSIDENCE MURRAY
★ 1 mois d'essai sans bail
★ 500 $* de rabais
à la signature d'un bail de 12 mois
205, RUE MURRAY
SHERBROOKE
819 569-8988
*Applicable sur le premier mois d'un bail de 12 mois
311725

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Scoop: François Legault aurait des projets pour le long congé, mais on ne sait pas trop c'est quoi...

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

STATION MONT ORFORD

Des opinions diversifiées pour la relance

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

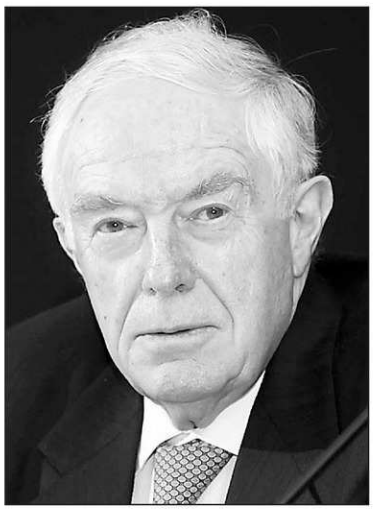
MAGOG — Que faut-il faire pour relancer la station Mont Orford une fois pour toutes? La question a été posée à quatre personnes qui ont été impliquées de près dans ce dossier, Roger Nicolet, Marc Poulin, Pierre Lefebvre et Pierre Rodier. Témoignant de la diversité des opinions dans ce dossier, les réponses obtenues ont, somme toute, peu de points de convergence.

L'ex-préfet Roger Nicolet estime que la solution pour sortir de l'impasse est la création d'un partenariat public-privé (PPP). «C'est le moment de le dire clairement aux contribuables que c'est la seule façon pour avoir un vrai centre de ski et faire en sorte que la station Mont Orford soit viable à long terme», affirme-t-il.

D'après l'ancien préfet de la MRC de Memphrémagog, il importe que les municipalités directement concernées par l'avenir de la station, Orford, Magog et Eastman principalement, «s'impliquent de manière formelle. Si elles ne montrent pas qu'elles sont prêtes à faire un bout de chemin, un nouvel appel d'offres ne donnera pas plus de résultat que celui lancé par Québec».

Roger Nicolet considère qu'il serait normal que les municipalités envisagent l'instauration de nouvelles taxes spéciales pour recueillir les fonds nécessaires à la relance auprès des contribuables et des gens d'affaires.

«Il faut comprendre que la fermeture de la montagne de ski aurait un impact important sur les valeurs foncières dans la région Magog-Orford, entre autres sur les chalets. Il y a aussi des emplois qui dépendent des activités à la station et des commerces qui en bénéficient. Je crois que ça constitue une justification pour injecter des fonds publics et une participation accrue des gens d'affaires.»



Roger Nicolet



Marc Poulin



Pierre Lefebvre



Pierre Rodier

Québec fautif

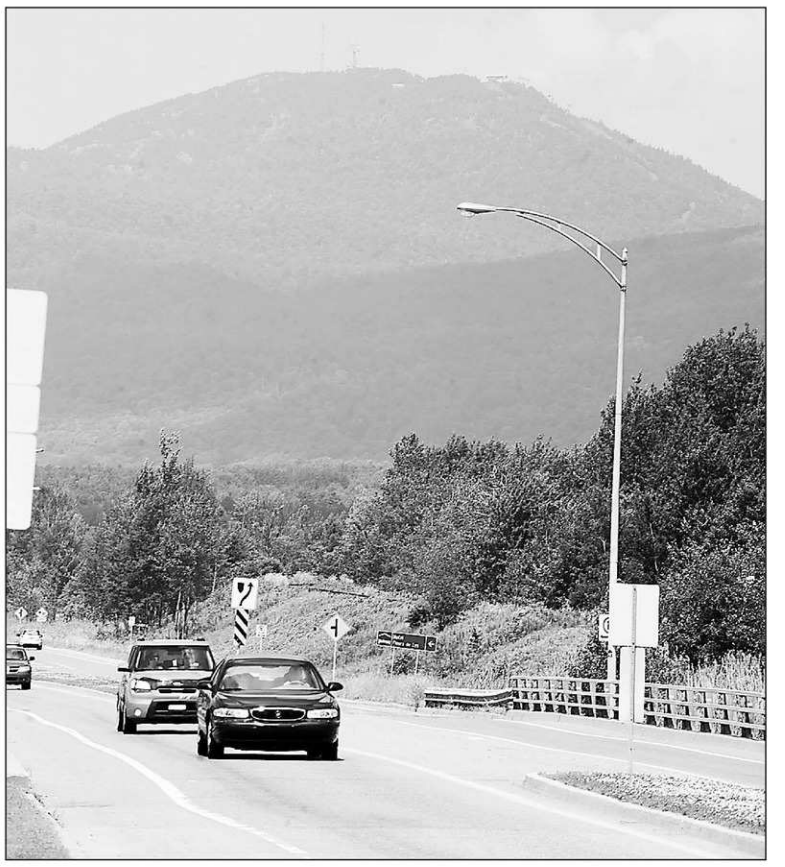
L'ancien maire Marc Poulin déplore pour sa part vivement que le poids de la relance repose maintenant sur les épaules du monde municipal. «Le cas de Montjoye démontre que ça ne peut pas fonctionner avec les municipalités. Le gouvernement transfert au municipal le fardeau d'un dossier qu'il mène depuis un bout de temps. J'espère que la MRC refusera de s'investir là-dedans», lance-t-il.

M. Poulin enchaîne en soulignant que Québec n'a jamais parlé de vendre le camping et les installations de ski de fond à l'intérieur du parc national du Mont-Orford. «C'est rentable alors il les garde, mais le centre de ski, c'est autre chose. Pourtant, ce qui est dans le parc forme un tout.»

Regrettant le rejet par Québec de l'offre d'achat de Robert Sudermann, il soutient qu'il aurait été normal que le provincial accepte, tel que le proposait un plan de relance soumis par la MRC, de faire un prêt sans intérêt à un éventuel nouveau gestionnaire de la montagne.

N'empêche, il n'est pas opposé à une contribution financière plus substantielle de la Ville de Magog au fonds de relance mis en place pour sauver la station Mont Orford. Pour le moment, sa contribution n'atteint pas 250 000 $ en cinq ans.

L'ancien maire d'Orford, Pierre Rodier, considère quant à lui qu'une solution s'impose plus que jamais: la gestion des équipements de la station par la Coopérative de solidarité du Mont-Orford.



ARCHIVES LA TRIBUNE

Le dossier de la relance de la station Mont Orford prend une nouvelle tournure avec le rejet de l'unique soumission reçue par le gouvernement du Québec.

«C'est à peu près la seule solution pour les municipalités, déclare M. Rodier. Si le gouvernement fait certains investissements comme annoncé dans le centre de ski, la coopérative sera en mesure de se charger de la gestion par la suite. Un privé exploiterait pour son bénéfice tandis que la coopérative fera des surplus qui profiteront à tous», explique-t-il.

Pierre Rodier concède toutefois qu'il serait hautement préférable que la Coopérative du Mont-Orford s'associe à une personne ou une organisation possédant une expertise dans la gestion d'installations de ski.

Le dernier des quatre hommes consultés, Pierre Lefebvre, croit en la création d'un partenariat entre la MRC de Memphrémagog et entrepreneur un privé. Il insiste cependant sur le fait que les gens d'affaires ne doivent pas attendre les élus dans ce dossier. «Le politique suivra si le milieu des affaires brasse», suggère-t-il.

Il propose par ailleurs que la Ville de Magog s'abstienne d'embaucher un consultant pour effectuer du démarchage en vue d'attirer de nouvelles entreprises, tel que l'aimerait la mairesse Vicki May Hamm. «L'argent économisé pourrait servir à la relance d'Orford, qui deviendrait d'une certaine façon l'agent de promotion de la région.»

Une occasion en or, croit Alain Larouche

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Si on fait ça à la mode de chez nous, entre partenaires, on pourrait arriver à quelque chose de très potable, un centre de ski bien intégré à un parc national qui est maintenant connu partout au Québec.»

Pour le directeur de Tourisme Cantons-de-l'Est, Alain Larouche, le dossier du Mont Orford a pris une nouvelle tournure avec le rejet de l'unique soumission reçue et la perche qui a été tendue par le gouvernement à la MRC Memphrémagog.

«La région a déjà fait preuve de résilience. On peut transformer ce qui arrive en opportunité. La MRC a toute la latitude dans le dossier, maintenant. Il n'y a pas de limite à ce qu'on peut faire. On peut adapter le centre de ski aux besoins qu'on est en mesure de supporter», a-t-il expliqué en entrevue téléphonique.

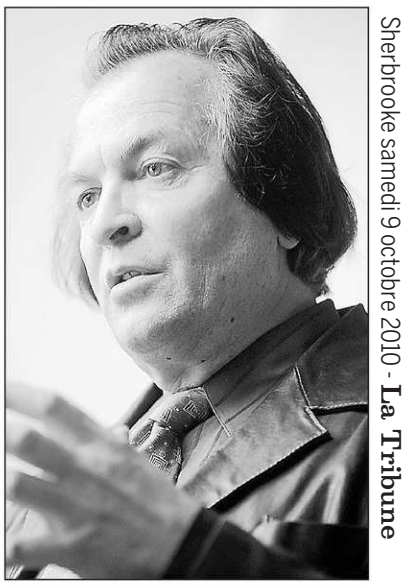
Comme l'a ajouté M. Larouche, la MRC et toute la région peuvent compter sur des partenaires potentiels. Il a cité l'entreprise Vertendre qui a des projets de développement du Mont Orford du côté d'Eastman; Gestion Soroma qui gèrera la station cet hiver; la coopérative de solidarité.

«J'ai même reçu des propositions de gens qui envisagent la formation d'une SPEQ (société de placement dans une entreprise québécoise). Il y a en fait toutes sortes d'opportunités», a-t-il rapporté en ajoutant que la région sherbrookoise était aussi davantage interpellée par ce qui se passe avec Orford, à la suite du démantèlement de Montjoye et la possibilité de devoir se tourner vers Bromont, Owl's Head ou Jay Peak pour skier.

Selon M. Larouche, l'occasion est belle pour réfléchir au centre de ski dont veut se doter la région. Doit-on conserver les trois sommets actuels? Doit-on encore avoir sept remontées mécaniques?

> **« On peut transformer ce qui arrive en opportunité. Il n'y a pas de limite à ce qu'on peut faire. »**

«On peut réaliser un projet à la hauteur de notre capacité, dans un parc qui est un joyau avec son centre de ski, son golf, son réseau de sentiers, ses pages. Rien ne manque... Moi, je suis très confiant», a déclaré M. Larouche.



Alain Larouche, directeur de Tourisme Cantons-de-l'Est



Dans les salles d'exposition, tout passe par le plancher, que ce soit l'électricité, l'eau, les fils téléphoniques et le câblage Internet.

IMACOM MAXIME PICARD

Un centre de foires



GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À un peu plus de trois mois de son ouverture, le Centre de foires est assuré d'accueillir 17 activités majeures, soit une de plus que l'objectif prévu, pour 2011.

Et si tout se déroule bien, il se pourrait même que quatre ou cinq autres foires viennent se rajouter d'ici les prochains mois, confirmant ainsi la pertinence de cette nouvelle infrastructure sherbrookoise.

«Ce sera un très beau centre de foires», a souligné Pierre Dagenais en guidant une visite du chantier, quelques heures avant de prendre sa retraite, après sa carrière à la direction générale de la Société de développement industriel de Sherbrooke et, plus récemment, à la direction de ce centre de foires que l'on construit présentement sur la Plateau St-Joseph, à Sherbrooke grâce à un investissement de 14 millions $.

Il a fait visiter les lieux à Gaétan Marcoux, directeur général d'ExpoCité, l'organisme qui gère notamment le centre de foires de Québec, et à Phoebe Burke, la chargée de projet d'ExpoCité. Il leur rendait la politesse puisque le centre de foires de Québec a accueilli à quelques reprises les promoteurs sherbrookois qui voulaient profiter de leur expertise afin de bâtir un édifice à la fine pointe des exigences en matière d'expositions et de foires.

«Je suis agréablement surpris. Vous n'aurez pas de trouble avec un tel centre», a commenté M. Marcoux. Bien entendu, il ne pouvait être impressionné par la taille de l'édifice. À Sherbrooke, le centre offre des aires d'exposition totalisant 60 000 pieds carrés. À Québec, le centre actuel dispose de 200 000 pieds carrés auxquels on est en train d'en rajouter 100 000 pieds carrés afin de répondre à la clientèle. Cela n'a donc rien à voir. Les besoins de Sherbrooke sont plus modestes. Il était charmé par contre par tous les petits détails qui faciliteront la vie des exposants et des visiteurs

« Je suis agréablement surpris. Vous n'aurez pas de trouble avec un tel centre. »

— Gaétan Marcoux, directeur général d'ExpoCité

«C'est grâce à vous, a répondu M. Dagenais. Nous avons pu profiter de votre expertise. Nous ne partions pas de zéro. Cela nous a fait éviter bien des erreurs.»

Ainsi, par exemple, dans le vaste hall d'entrée, on a prévu des niches pour y loger les distributrices. C'est un détail mais il a son importance. Ainsi, il sera facile de les camoufler avec un rideau si on veut se servir du hall pour une réception. Autre exemple: au départ, il était prévu de protéger les guichets avec des vitres mais cela n'aurait pas été pratique pour les relations d'affaires avec les exposants et les livreurs.

Au moment de la visite, une dizaine d'ouvriers s'affairaient encore à l'intérieur du centre mais, déjà, on peut avoir un bon aperçu de ce qu'aura l'air l'édifice une fois complété.

Le hall d'entrée est immense et très éclairé grâce à sa grande surface vitrée. C'est dans ce hall que sera investi le un pour cent qui doit être consacré à une oeuvre artistique. C'est d'ailleurs un artiste de Québec qui a remporté la palme. Il a prévu un dispositif qui, accroché au plafond, jouera avec l'espace et la lumière.

Dans l'aire d'exposition, des rideaux amovibles pourront, au besoin, subdiviser le tout en trois salles différentes de 18 000, de 19 000 et de 24 000 pieds carrés. Le plafond est à 30 pieds du plancher et rien n'y descendra. Tout le filage, tant les fils téléphoniques, les câbles internet que les fils électriques et les tuyaux d'eau passent dans le plancher et sont accessibles grâce à des panneaux qui parsèment le sol.

Chaque aire dispose de ses sorties d'urgence ainsi que les vastes portes par où il sera facile de transporter les équipements nécessaires aux expositions.

«Chose sûre, c'est très éclairé», a lancé M. Marcoux devant le nombre de fenêtres qui laissent entrer la lumière du jour.



À partir du deuxième étage où sont aménagés le restaurant, les bureaux administratifs, ainsi que des salles de réunion, il est possible d'avoir une vue imprenable sur le vaste hall d'entrée.

IMACOM MAXIME PICARD

bien pensé

Au rez-de-chaussée, la billetterie, le vestiaire et les nombreuses salles de bain encadrent un grand casse-croûte. Au deuxième étage auquel on accède par un vaste escalier ou l'ascenseur, on retrouvera un restaurant de 140 places, les espaces administratifs, un salon VIP équipé d'un bar ainsi que deux salles de réunion de 70 places chacune.

Derrière la surface d'exposition, on a même prévu une salle où seront triés les déchets.

Tout a été prévu, estime M. Dagenais. «Il ne reste plus qu'à accueillir la première foire, le 29 janvier 2011.»

La façade du centre de foires est pratiquement entièrement vitrée, ce qui contribue à lui donner une allure allégée.



IMACOM MAXIME PICARD

L'aire d'exposition peut se diviser en trois sections dont chacune dispose de son débarcadère et de sa vaste porte par laquelle il sera facile de déplacer les équipements et le matériel d'exposition.



IMACOM MAXIME PICARD



La chargée de projet d'ExpoCité, Phoebe Burke, et le directeur général, Gaétan Marcoux, ont visité le centre de foires de Sherbrooke et son aire d'exposition de 60 000 pieds carrés, en compagnie de Pierre Dagenais.

IMACOM MAXIME PICARD

CENTRE DE FOIRES DE DRUMMONDVILLE

La mise en chantier n'aura pas lieu avant quelques mois

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Le Centre de foires de Sherbrooke pourrait accueillir ses premiers visiteurs avant que la première pelletée de terre du Centre de foires de Drummondville n'ait lieu.

«L'année 2011 est perdue car la construction ne pourra commencer avant quelques mois, indique Martin Dupont, directeur général de la Société de développement économique de Drummondville, le maître d'oeuvre dans ce dossier. Toutefois, notre projet n'est pas coincé avec la date butoir du 31 mars 2011. Nous sommes dans un volet différent.»

Le plan d'affaires du Centre de foires de Drummondville a été déposé avant-hier sur le bureau du ministre Laurent Lessard. «Le gouvernement nous a demandé le plan d'affaires et nous nous sommes empressés de le déposer», souligne M. Dupont.

«Il y a tout dans ce document: le nombre de foires prévues, le coût du Centre de foires, le nombre de pieds carrés, les moyens de financement en cas de pertes et autres modalités liées à la construction et aux opérations. Nous attendons donc la réponse. L'important était de le faire», affirme M. Dupont, en précisant que c'est le gouvernement fédéral qui a demandé ce plan d'affaires.

Selon lui, tout est prêt. «Aussitôt que seront apposées les signatures officielles au bas du protocole d'entente avec les deux gouvernements, nous serons prêts à aller de l'avant. Le plan architectural est prêt et des ingénieurs ont commencé à regarder ça. De son côté, la Ville a commencé à déménager le matériel des locaux actuels et la démolition des édifices débutera dès que la réponse officielle sera rendue», a-t-il ajouté.

« La Ville a commencé à déménager le matériel des locaux actuels et la démolition des édifices débutera dès que la réponse officielle sera rendue. »

On se souviendra que c'est en mai dernier que Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, a indiqué à la mairesse Francine Ruest Jutras que son gouvernement donnait le feu vert à la réalisation du Centre de foires de Drummondville.

Ce projet était le tout premier à avoir été présenté au gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente Québec-Ottawa, au printemps 2009. Néanmoins, le Centre de foires de Sherbrooke ouvrira ses portes environ un an avant celui de Drummondville.

COUPLE DISPARU DANS L'OUEST

Toujours pas de nouvelles

SHERBROOKE — Jonathan Jetté, dont le parrain est Gaston Grenier, président-fondateur du tournoi de balle lente «Yvon Pif Depatie», et sa compagne Rachael Bagnall ne sont pas les premiers randonneurs à être portés disparus dans les montagnes de l'Ouest canadien.

Les médias de Colombie-Britannique font malheureusement état de temps à autre de la disparition d'amateurs de randonnée et des recherches pour les retrouver.

À la mi-août, par exemple, Tyler Wright, un randonneur solitaire qui effectuait un parcours de 24 kilomètres entre Squamish et Coquitlam, a été porté disparu et n'a pas été retrouvé.

Les recherches avaient été abandonnées le 29 août, après 12 jours.

Jonathan Jetté et Rachael Bagnall n'ont pas été revus depuis leur départ le 4 septembre dernier pour une randonnée de quelques jours dans les montagnes près de Birken, au nord de Whistler.

Les deux randonneurs expérimentés, âgés respectivement de 34 et 25 ans, ont fait l'objet d'intenses recherches durant les deux premières semaines de leur disparition, à l'aide de 24 secouristes et de trois hélicoptères, sous la coordination de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Les recherches ont été réduites par la suite, mais la famille de Jonathan Jetté ne perd pas espoir et amasse des fonds afin qu'elles se poursuivent.

Plusieurs médias de la Colombie-Britannique ont fait état de cette disparition, notamment les quotidiens «Vancouver Sun», «The Whitehorse Star» et «Daily News», et l'hebdomadaire «The Question», à Whistler, qui a publié deux textes passablement fouillés sur cette affaire.

En l'absence du journaliste David Burke, en charge de ce dossier, une de ses collègues de travail a indiqué que ce type de disparition survient de temps à autre, «plus fréquemment vers la fin de l'été et au début de l'automne».

De son côté, le sergent Steve LeClair, du détachement de la GRC à Whistler, déclarait le 23 septembre à l'hebdomadaire «The Question» que «nous souhaitons toujours les retrouver mais, vu le type d'environnement et le temps qui a passé, il est fort peu probable qu'ils aient pu survivre ».

Parallèlement aux recherches sur le terrain, la GRC a lancé un appel aux randonneurs qui se sont aventurés dans cette région durant et après le week-end de la Fête du travail pour qu'ils signalent tout élément susceptible d'aider à retracer le couple.

Malgré quelques tentatives, il a été impossible de parler à la GRC.

— Denis Dufresne

Septembre gris pour la construction à Sherbrooke

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Au palmarès des mises en chantier à travers tout le Québec, Sherbrooke s'est retrouvé en queue de peloton, en septembre.

Selon le relevé mensuel effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la région métropolitaine de Sherbrooke accuse en effet la plus forte baisse des mises en chantier parmi les centres de 100 000 et plus de population.

En septembre, la baisse était de l'ordre de 30 pour cent à Sherbrooke alors que tous les centres enregistraient des hausses, à l'exception de Gatineau où on a connu une baisse de 2 pour cent.

C'est autant du côté des maisons individuelles que des logements collectifs que Sherbrooke a affiché une contreperformance.

En septembre, quelque 38 maisons individuelles ont été mises en chantier à Sherbrooke, une baisse de 14 pour cent comparativement aux 44 maisons mises en chantier en septembre 2009.

Pendant ce temps, quelque 50 logements collectifs étaient mis en chantier sur le territoire sherbrookois, en baisse de 39 pour cent par rapport aux 82 logements collectifs de septembre 2009.



IMACOM, CLAUDE POULIN

En septembre, quelque 50 logements collectifs étaient mis en chantier sur le territoire sherbrookois, en baisse de 39 pour cent par rapport aux 82 logements collectifs de septembre 2009.

Pendant ce temps, à Drummondville, on enregistrait une baisse de 26 pour cent dans les mises en chantier. En septembre, on y érigeait 25 maisons individuelles et 14 logements collectifs, comparativement à 32 maisons et 21 logements collectifs en septembre 2009.

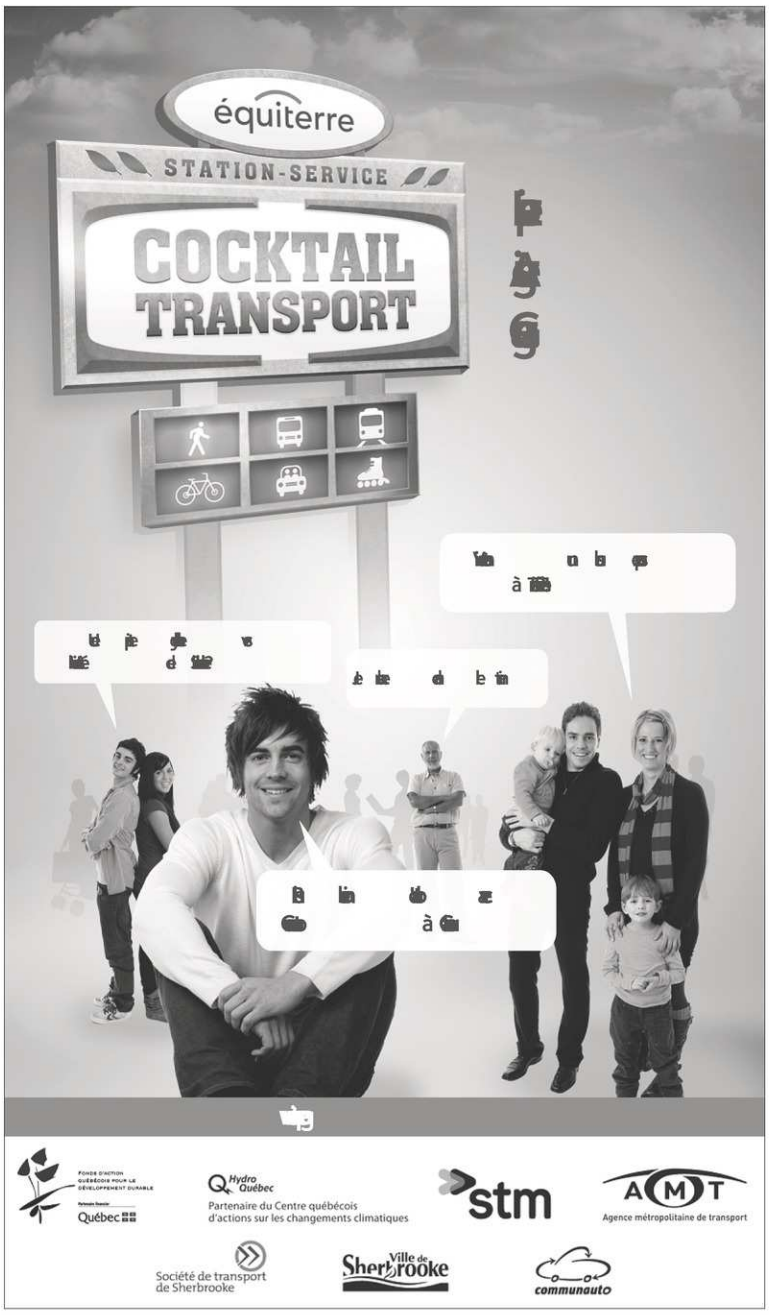
Par ailleurs, si on fait le décompte des neuf premiers mois de l'année sur le territoire sherbrookois, on constate qu'une activité plus grande du côté des logements collectifs a permis de compléter ces trois trimestres en hausse de 15 pour cent par rapport aux neuf premiers mois de 2009.

Depuis janvier

Ainsi, en ce qui concerne les maisons individuelles, les mises en chantier font état de 457 maisons qui ont été mises en chantier, entre janvier et septembre, à Sherbrooke. Il s'agit là d'une baisse de l'ordre de 13 pour cent par rapport aux 526 maisons individuelles érigées entre janvier et septembre 2009.

Du côté des logements collectifs, on a assisté aux mises en chantier de 926 unités au cours des neuf premiers mois de l'année, à Sherbrooke. Il s'agit d'une hausse de 37 pour cent comparativement aux 675 logements collectifs mis en chantier entre janvier et septembre 2009.

Le bilan des neuf premiers mois à Drummondville est positif. Il est en hausse de 62 pour cent grâce à une hausse de 32 pour cent du nombre des maisons individuelles (330 maisons contre 250 maisons) et une hausse de 123 pour cent des mises en chantier de logements collectifs (275 logements contre 123 logements).





Un voleur retracé dans un boisé

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une camionnette qui louvoyait sur l'autoroute 10 à la hauteur d'Eastman a attiré l'attention des policiers de la Sûreté du Québec dans la nuit de jeudi à hier.

L'intuition des policiers de suivre la camionnette s'est avérée bénéfique.

La camionnette a emprunté la sortie menant au village d'Eastman vers 4 h 20. À l'intersection des routes 112 et 245, les deux occupants de la camionnette sont sortis du véhicule pour prendre la fuite dans les bois.

En effectuant les vérifications, les policiers ont découvert que la camionnette venait d'être volée à Stanstead et que le VTT transporté avait été volé le 6 octobre dernier sur le même territoire.

«Les policiers ont fait appel au maître-chien pour localiser les suspects dans le bois», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

Cette stratégie a permis de procéder à l'arrestation de l'un des deux suspects vers 6 h 35. L'homme de 25 ans devrait faire face à des accusations de recel et bris de conditions. L'autre personne impliquée dans cette affaire est toujours au large.

AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Près de 12 000 emplois perdus en Estrie

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Reprise, vous dîtes? La situation de l'emploi demeure difficile en Estrie où on accuse une perte de presque 12 000 emplois, entre les mois de septembre 2009 et 2010.

Pendant ce temps, la ville reine s'en tire mieux. À Sherbrooke, la hausse du taux de chômage peut refléter l'optimisme des chercheurs d'emplois puisqu'on enregistre également un gain, il est vrai modeste, de 800 emplois en un an.

Ces constats peuvent être tirés à la lecture des données publiées, hier matin, par Statistique Canada, dans les tableaux des caractéristiques de la population active, non désaisonnalisées et selon une moyenne mobile de trois mois qui procure une plus grande crédibilité aux chiffres.

En Estrie, peut-on y lire, on comptait 149 900 travailleurs en septembre 2010, soit 11 700 personnes de moins que les 161 600 travailleurs de septembre 2009.

Le mois dernier, le taux de chômage atteignait 8,3 pour cent, en hausse de 1,9 pour cent comparativement au taux de 6,4 pour cent enregistré en septembre 2009.

Sur ce territoire, Statistique Canada a établi à 163 500 personnes la population active estrienne, en baisse de 9200 par rapport aux 172 700 personnes de septembre 2009.

Aussi, y avait-il 13 500 chômeurs en Estrie en septembre 2010, comparativement à 11 100 chômeurs un an auparavant.

Pour toutes ces raisons, le taux d'activité a chuté, passant de 68 pour cent à 63,7 pour cent tandis que le taux d'emploi suivait la même trajectoire, passant de 63,7 pour cent à 58,4 pour cent.

À Sherbrooke, le taux de chômage a grimpé en une année. Il était à 6,3 pour cent en septembre 2009. Il s'établit maintenant à 7,4 pour cent.

Là, on recensait 87 000 emplois, soit 800 emplois de mieux que les 86 200 emplois dénombrés en septembre 2009.

Statistique Canada calcule que la population active sherbrookoise regroupait 94 100 personnes, comparativement à 92 000 personnes une année auparavant.

En septembre 2010, il y avait 7000 chômeurs sur le territoire sherbrookois, soit 1200 personnes de plus que les 5800 chômeurs de septembre 2009.

Le taux d'activité a donc grimpé quelque peu, passant de 65,5 pour cent à 66 pour cent en une année. Par contre, le taux d'emploi a perdu quelques dixièmes de points, en passant de 61,4 pour cent à 61 pour cent.

Le taux de chômage diminue au Québec /29

La Tribune publiée lundi

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés lundi, jour de l'Action de grâces. Le journal sera toutefois publié comme à l'habitude et il sera possible de joindre un journaliste au 819 564-5454.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE FOURRURE!

Pour un **REMODELAGE EXCEPTIONNEL,** confiez votre manteau à un expert :

André Langlois, 40 ans d'expérience chez *LANGLOIS FOURRURES* de Victoriaville

SERVICE À DOMICILE - ÉVALUATION SANS FRAIS

Pour information ou rendez-vous : **1 888 752-4536** 1301639



COLLÈGE DU MONT-SAINTE-ANNE
RÉSIDENCE SCOLAIRE-EXTERNAT POUR GARÇONS

Des garçons d'honneur!

- **Portes ouvertes : samedi 16 octobre 2010, de 9 h à 15 h**
- **Examens d'admission et visites : samedis 16 octobre (résidents seulement), 13 et 20 novembre 2010, à 13 h**

Une résidence scolaire réputée pour son incroyable panoplie d'activités, son approche humaine et sa pédagogie adaptées aux besoins spécifiques des garçons.



2100, chemin Sainte-Catherine, Sherbrooke • msa@collegemsa.qc.ca • www.collegemsa.qc.ca • 819 823-3003

Le seul, le vrai et l'unique

TEMPO VENTE AVANT SAISON

Préparez-vous pour l'hiver !

Évitez les intermédiaires et payez le prix des grossistes

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Porte Tempo-Clip de bout
CA-2134829
Simple largeur 99$
Double largeur 129$
S'adapte facilement à votre Tempo. Fermeture solide et ouverture facile.

Protégez votre Tempo contre le vent violent, avec notre système d'ancrage permanent

Modèle double pointu
16'X20'X6'6'' 1420$ 899$
18'X20'X6'6'' 1490$ 999$
20'X20'X6'6'' 1570$ 1099$

DOUBLE ROND Hauteur de porte 7',10''
Toile soudée industrielle
18 x 20 1499$ 999$
20 x 20 1570$ 1099$

Modèle simple pointu Hauteur de porte 6',6''
11 x 16 500$ 329$
11 x 20 650$ 389$
11 x 32 950$ 626$

8'X4' 199$ Modèle vestibule
Modèle rangement
5'X8' 189$
5'X12' 229$

www.abristempo.com

5142, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2K7
Lundi, mardi, mercredi et samedi, de 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi, 9 h à 18 h
Dimanche, 10 h à 16 h
Tél. : 819 347-7426, 1 888 836-7699
301635

ZONE IMAGE ESTRIE

CONCOURS Mon été Ma photo

Les grands gagnants

Merci à tous les participants qui ont fait de ce concours un grand succès.

GRAND PRIX



Caméra Réflex D3000 de Nikon d'une valeur de 500$
Lorraine Desrocher

Catégorie Paysage





Certificat cadeau de 200$
David-Estéban St-Pierre

Catégorie Humour





Certificat cadeau de 200$
Caroline Custeau

Catégorie Famille





Certificat cadeau de 200$
Josée Martineau

Nos partenaires :

Nikon

La Tribune

Le jury



Maxime Picard, photographe de presse pour La Tribune, René Breton, directeur du département d'impression chez Imacom Communications et Maurice Cloutier, rédacteur en chef de La Tribune.

Les finalistes



Merci à nos 22 finalistes

PROMOTIONS OCTOBRE



NIKON S5100

- 12 MILLIONS DE PIXELS
- ZOOM NIKKOR 5X OPTIQUE (ÉQUIVALENT À 28-140 MM)
- VIDÉO HD 720P

199.99$



ZOOM NIKKOR AF-S

- 55-300MM VRII

399.99$



FLASH NIKON SPEEDLIGHT SB-700

- FLASH I-TTL (TTL INTELLIGENT) POLYVALENT
- COUVERTURE DE CHAMP ENTRE 24 ET 120 MM (0,6 M À 20 M)
- CONTRÔLE SANS FIL

379.99$

ZONE IMAGE ESTRIE

WWW.ZONEIMAGEESTRIE.COM

1306, rue King Ouest
Sherbrooke
819.565.0000

Parce que des enfants d'ici ont faim...

Moisson Estrie sollicite la générosité des gens pour la 8e édition de la Grande Récolte

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Parce qu'il arrive encore que des enfants de l'Estrie se couchent le ventre vide et souffrent de malnutrition, chacun est invité à participer à la 8e édition de la Grande Récolte de Moisson Estrie.

L'invitation a été lancée par le Dr Vincent Echavé, hier matin, en conférence de presse. Il est le président d'honneur de cette campagne visant à outiller Moisson Estrie dans sa lutte contre la pauvreté et la malnutrition.

Il est facile de participer à cette campagne, ont expliqué la directrice générale, Louise Roy, et la présidente du conseil d'administration, Guylaine Larochelle. Depuis hier et jusqu'au 18 octobre, il suffit de toujours dire oui à l'un ou l'autre des 57 commerçants participants lorsqu'ils vous demanderont si vous voulez faire un don de 2 $ à Moisson Estrie au moment de passer à la caisse.

Cette somme sert entièrement à l'achat de denrées. Mieux encore, chaque sou est dépensé chez le marchand où a été recueilli le don. Tous les marchands participants sont, bien entendu, spécialisés dans la vente de denrées alimentaires.

Acheter ce qui manque

«Moisson Estrie reçoit des dons de nourriture. Mais il est impossible d'avoir tout ce dont a besoin une famille. Aussi, avec l'argent recueilli lors de la Grande Récolte, nous pouvons acheter tout ce qui nous manque afin de pouvoir offrir des paniers de provisions complets à notre clientèle», a expliqué Mme Roy.

Chirurgien et membre de Médecins sans frontières pour le compte de qui il a participé à quelque 18 missions humanitaires à l'étranger, le Dr Echavé a souligné que les besoins existaient aussi en Estrie.

«Il est inadmissible qu'en 2010, des enfants doivent se coucher le ventre vide. Chacun devrait avoir droit à une eau propre et à la nourriture, tout comme il a droit à un toit, à l'accès à l'éducation et aux soins de santé», a déclaré Dr Echavé.

L'an passé, Moisson Estrie est venue en aide à 25 000 personnes dont 11 700 enfants. L'organisme humanitaire de la rue Daniel, dans l'ouest de la ville, a réalisé 2500 dépannages de plus que l'année précédente. Les besoins, a déploré Mme Larochelle, sont, hélas, en progression.

Comme l'a expliqué le coordonnateur de l'événement, Serge Trépanier, le versement du don et sa compilation est facilité par l'utilisation d'un code barre qui peut être lu par les caisses enregistreuses des commerçants participants.

«Un autre avantage, Moisson Estrie peut ainsi faire l'achat de denrées correspondant mieux aux besoins de la clientèle. Cette année encore, avec l'ajout de nouveaux commerces participants, nous pourrons offrir une aide alimentaire plus saine et plus variée aux gens dans le besoin», a-t-il signalé.



IMACOM, MAXIME PICARD

La préparation de cette nouvelle édition de la Grande Récolte de Moisson Estrie repose sur la complicité du coordonnateur, Serge Trépanier, de la directrice générale, Louise Roy, du président d'honneur, Dr Vincent Echavé, et de la présidente du conseil d'administration, Guylaine Larochelle.

LA CORDONNERIE!
BOUTIQUE WESTERN ET AMÉRINDIENNE



Sur présentation de cette annonce
Bottes
Big Bill
99$



CORDONNERIE
Spécialités
• Fermeture éclaire
• Réparations générales

Magasins indiens



Capteurs de rêve et beaucoup plus!

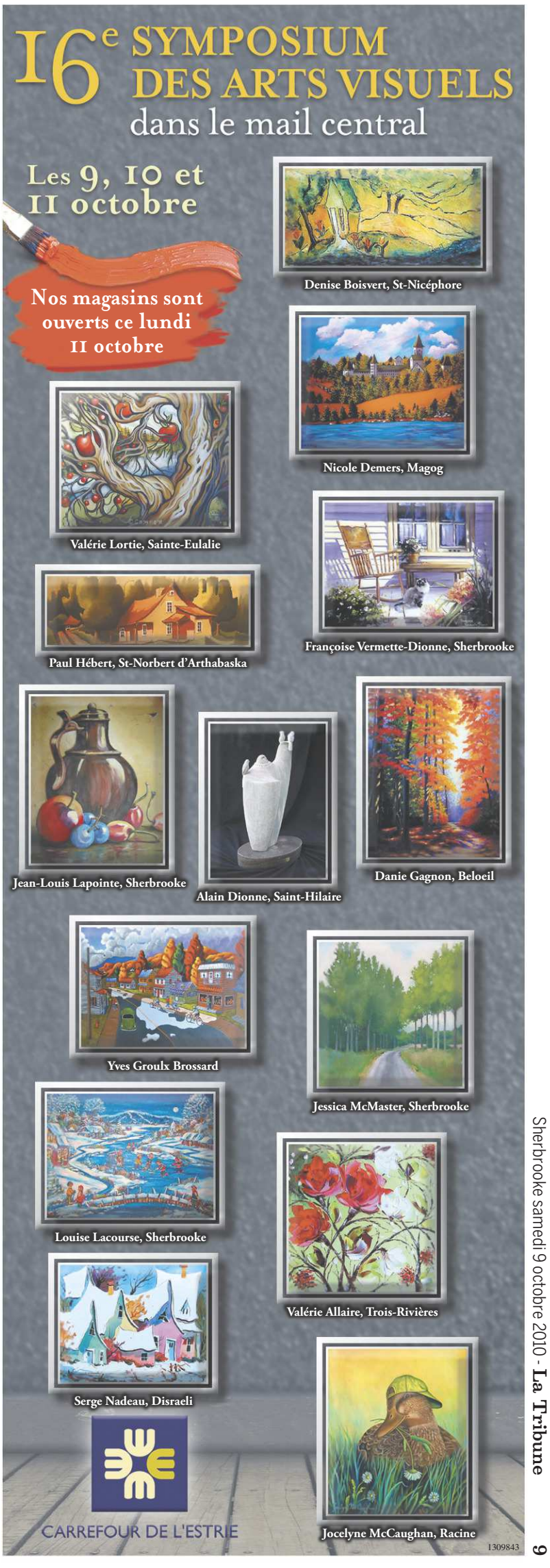
312053

175, rue Alexandre, Sherbrooke • 819 346-4141



Les chemisiers ELISA CAVALETTI
en exclusivité à la Boutique ÇA CLIQUE
Centre-ville de Sherbrooke
819 566-5955
www.boutiquecaclique.com

1312261



Au bout du rêve

Chronique



MARIO GOUPIL

Collaboration spéciale • mario.goupil@latribune.qc.ca



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Après de nombreuses années à rêver d'écrire, la Sherbrookoise Anic Bourgault s'apprête à lancer un roman épistolaire qui prendra la forme d'un échange de 48 lettres.

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Anic Bourgault a toujours rêvé d'écrire. À l'âge de 14 ans, elle avait même laissé entendre à sa grand-mère Gabrielle qu'elle écrirait un jour l'histoire de sa vie après que celle-ci lui eut permis de lire toutes les lettres échangées dans les années 30 avec l'homme qu'elle aimait éperdument.

Anic Bourgault a conservé précieusement toutes les lettres teintées d'amour et remplies de respect échangées par ses grands-parents avant leur mariage. Elle n'a pas encore couché sur papier leur belle histoire, mais cela pourrait venir maintenant qu'elle s'est mise résolument à l'écriture.

La vie l'ayant conduite vers différents horizons, qui lui ont notamment permis d'acquérir cinq diplômes universitaires, dont des baccalauréats en histoire et en droit, de même qu'une maîtrise en fiscalité, Anic Bourgault a mis en veilleuse pendant de nombreuses années ses projets reliés à sa passion d'écrire.

Mais voilà qu'à 41 ans, inspirée par le feuilleton épistolaire *Martha* de l'écrivaine Marie Laberge, elle s'apprête à lancer en compagnie de son amie et coauteure Kadiatou Desaultels, une avocate de formation qui habite à Montréal, un roman épistolaire qui prendra la forme d'un échange de 48 lettres entre les deux personnages-vedettes de l'aventure, Val et Zoé.

Les lecteurs pourront s'abonner à ce roman épistolaire par internet et ils recevront, sous forme de carnet, par la poste, les lettres échangées par les deux personnages. Ces lettres portent sur tout ce qui peut toucher leur vie, même au quotidien. Les lecteurs recevront 48 lettres au cours de la prochaine année, à raison de deux par envoi. Les premières seront mises à la poste le mois prochain.

«À défaut de me servir des lettres que ma grand-mère m'a remises un jour, disons que je m'en suis inspirée», confie Anic Bourgault.

Val et Zoé sont deux amies du temps de l'université qui se retrouvent au coeur de leur vie d'adulte, après s'être perdues de vue pendant 14 ans. Les deux copines, séparées géographiquement, décident donc de poursuivre leur amitié sous la forme épistolaire.

Les deux auteures ont déjà complété la rédaction de 34 des 48 lettres.

Pourquoi avoir choisi cette forme plutôt que le roman «conventionnel»?

«J'aurais trouvé cela plus lourd d'avoir à aller frapper aux portes des éditeurs, mentionne Anic Bourgault. Et nous, contrairement à Marie Laberge, on ne s'adresse pas personnellement à chaque abonné puisque ce qu'il va recevoir, c'est la correspondance entre Val et Zoé.»

Le plus difficile dans cette aventure, ce n'est pas l'écriture, mais plutôt tout ce qui entoure la mise en marché et le lancement du projet, confesse l'auteure sherbrookoise qui a fait carrière pendant une dizaine d'années chez Raymond Chabot Grant Thornton, avant de se lancer à son propre compte l'an dernier.

«Mais ce qui est encore plus difficile, c'est de se faire connaître», souligne également Anic Bourgault.

Sa collègue des Publications Val et Zoé et elle seront présentes à la prochaine édition du Salon du livre de l'Estrie, du 14 au 17 octobre, à Sherbrooke.

«J'ai décidé d'aller au bout de mon rêve au chapitre de l'écriture, explique Anic Bourgault. À l'ère de la téléréalité, cette intrusion dans la vie de Val et Zoé devrait être bien accueillie. En tout cas, on l'espère.»

Et si c'est le cas, Val et Zoé pourraient s'écrire encore longtemps.



Coupable d'avoir tenté d'exporter de l'ecstasy et du speed aux États-Unis

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Gary Charles Dennis devrait être condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir été impliqué dans une affaire d'exportation de plus 36 000 comprimés d'ecstasy et de speed vers les États-Unis en janvier 2009.

Reste maintenant à la juge Danielle Côté de la Cour du Québec de déterminer comment déduire la détention provisoire purgée par Dennis, donc le temps qu'il lui reste à purger.

Gary Charles Denis est détenu depuis le 21 janvier 2009, donc 21 mois comptant en double. Les deux avocates au dossier, Me Mia Manocchio en défense et Me Myriam Lachance pour la poursuite, s'entendent pour que 42 mois de détention soient retranchés de la peine.

Cependant, Me Manocchio demande au tribunal de créditer de trois à six mois supplémentaires étant donné que son client a été blessé lors de l'émeute survenu en juillet dernier à la prison d'Orsainville où il est détenu.

Brûlé à la tête lors de cette émeute qui a fait deux morts et dans laquelle il n'était pas impliqué, Dennis a dû être hospitalisé et médicamenté.

La procureure aux poursuites criminelles fédérale est d'accord pour calculer en double le temps de détention provisoire, mais pas de faire bénéficier de temps supplémentaire pour les circonstances «exceptionnelles» vécues par Gary Charles Dennis.

Ce dernier a tout de même plaidé coupable hier aux accusations de complot pour exportation de stupéfiants, possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et possession de stupéfiants dans le but de les exporter.

Cet individu de Toronto s'est fait intercepter le 21 janvier 2009 sur l'autoroute 10 par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en tentant d'exporter de l'ecstasy et du speed vers les États-Unis.

Quatre individus, dont l'accusé, répartis dans deux véhicules, tentaient de faire entrer les stupéfiants aux États-Unis en passant par la rue Church, l'une des rues qui était non gardées de Stanstead. Rendus à la frontière, les véhicules sont retournés sur leurs pas et ont repris l'autoroute 10.

Interpellés par ce mouvement de véhicules à la frontière, les agents du US Border Patrol et du US Customs and Border Protection ont averti leurs collègues canadiens. Une courte enquête a permis aux membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la section des Douanes et de l'Accise de l'Estrie et de l'équipe intégrée des frontières de Stanstead, de retracer les véhicules impliqués dans cette affaire.

Le premier véhicule conduit par Emmanuel Omoghan, qui a déjà reconnu sa culpabilité et été condamné à 36 mois de pénitencier dans cette affaire, transportait la drogue. Le véhicule conduit par Gary Charles Dennis le suivait.

La juge Côté rendra sa décision dans ce dossier le 15 novembre prochain.

Un autre individu impliqué dans cette affaire, Michael Henry Wright, défendu par Me Jean-Marc Bénard, a fait reporter son dossier au 26 octobre prochain. Le quatrième individu arrêté dans cette affaire a été acquitté.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819 564-5454

MAGASIN GÉNÉRAL
DES CANTONS
Café • Casse-croute • Brocante
et Saveurs d'autrefois
Tarte au sucre
À L'ANCIENNE
6,25 $ du 8 au 11 octobre
limite de 3 par client
jusqu'à épuisement des stocks
27, rue Principale ouest
NOTRE-DAME-DES-BOIS
819 888-1177

ATTENTION
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Veuillez prendre note
que nos magasins sont
ouverts
le lundi 11 octobre
Bonne Action de Grâces à tous
311148

NOUVEAU
AUX PROMENADES KING
Ouverture le 20 octobre
VENEZ PROFITER D'UN ESCOMPTE DE
20%
PENDANT 10 JOURS
Taille Plus
Créatrice Martine Samoun
Exclusivité et importation de 16 à 28 ans
2253, rue King Ouest,
Sherbrooke
819 791-0706
1312089

GAGNANTS : LOTERIE-VOYAGES 2009-2010

12e tirage - Octobre 2010

1er prix : Mme Marie-Claude Meunier de Sherbrooke (n0 410), crédit-voyage de 1 780 $ chez Club Voyages Orford

2e prix : Mme Céline Alie de Sherbrooke (n0 329), certificat-cadeau de 50 $, gracieuseté de Décor NW

3e prix : Mme Brigitte Coté de Cookshire-Eaton (n0 344), certificat-cadeau de 50 $, gracieuseté de Métro Plus Plouffe

4e prix : Mme Andrée Pelletier de Lévis (n0 283), certificat-cadeau de 50 $, gracieuseté de L'Abeille fleuriste

5e prix : M. Serge Dion de Sherbrooke (n0 071), certificat-cadeau de 50 $, gracieuseté de Le Buffet des Continents

6e prix : Mme Patricia Faucher de Sherbrooke (n0 206), certificat-cadeau de 50 $, gracieuseté d'Euphorik

N. B. : 30 certificats-cadeaux de 50 $ ont été offerts en prix instantanés par Estrimont Suites & Spa Orford

SECOURS AMITIÉ ESTRIE
Ligne d'écoute téléphonique anonyme et confidentielle
819 564-2323 ou **1 800 667-3841**
Administration: 819 823-5400
309274
312011

Fin des travaux en décembre : mission impossible

East Angus pourrait perdre sa subvention pour le projet de la rue Warner

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

EAST ANGUS — Comme plusieurs autres municipalités du Québec, dont Martinville, East Angus presse le gouvernement fédéral de repousser la date butoir de la fin du plan de relance économique. Cela lui permettrait de conserver les subventions déjà promises par le gouvernement conservateur.

Elle semble en effet causer bien des maux de tête aux différentes administrations municipales, cette date butoir des échéances du plan d'action, fixée au 31 mars 2011 pour la majorité des projets et au 31 décembre 2010 pour les travaux financés par le Programme de renouvellement des conduites (PRECO).

Pour East Angus, advenant le cas où le gouvernement décide de maintenir sa décision, il s'agirait d'une perte d'un peu moins de 340 000 $.

«La réparation des conduites d'égout et d'aqueduc de la rue Warner est un projet évalué à 1,9 million $, rappelle le directeur général Normand Graillon. Si on décide d'effectuer les travaux, on perdrait une somme de 675 000 $. Mais comme le provincial a déjà promis de payer sa part si nous ne recevions pas la subvention, la Ville d'East Angus devra alors ajouter 340 000 $ à un règlement d'emprunt. La dette d'East Angus frôle déjà les 5 millions $.»

Mission impossible

Selon le maire Robert Roy, dès le départ il était impossible de respecter la date d'échéance du 31 décembre.

«Nous avons reçu un avis du ministre des Affaires municipales, des Régions et du Territoire le 10 décembre 2009. On nous invitait à soumettre nos projets avant le 15 décembre 2009. Nous avons donc proposé la réalisation des travaux dans la rue Warner. Avant même de savoir si le projet allait être subventionné, nous avons lancé l'appel d'offres. La Ville avait donc pris de l'avance et malgré tout, il est impossible de respecter la date butoir!»

Des ruptures de stock chez les fournisseurs de matériaux, un surplus de travail chez les entrepreneurs et l'arrivée de l'hiver retarderaient les travaux d'après le maire d'East Angus.

«Étant donné que toutes les municipalités se dépêchent pour terminer leurs travaux avant le 31 décembre afin de recevoir les subventions du PRECO, les entrepreneurs en ont plein les bras et les fournisseurs ne peuvent plus répondre à la demande. Les coûts augmentent nécessairement.»

«Virtuellement terminé»

La tuyauterie n'arrivera pas avant la fin du mois d'octobre à East Angus. Il deviendra alors impossible de compléter les travaux de la rue Warner avant la fin de l'année.

«Si nous étions en Californie, il n'y aurait pas de problème, lance le directeur général Normand Graillon. Mais avec notre hiver qui cogne à la porte, nous ne pourrons plus asphalter la rue bientôt!»

Si le gouvernement conserve sa position, une dernière solution se présenterait à la Ville d'East Angus.

«Pour recevoir la subvention, le ministre des Finances Jim Flaherty exige que les travaux soient virtuellement terminés. Nous avons demandé des précisions sans ne jamais pouvoir en obtenir. Ces termes sont très vagues. Si ça veut dire que le contrat doit déjà avoir été octroyé ou que les travaux doivent avoir été amorcés, nous pourrions recevoir la somme promise», mentionne Normand Graillon, qui espère tout de même que la pression appliquée durant les derniers jours puisse convaincre le gouvernement d'agir.



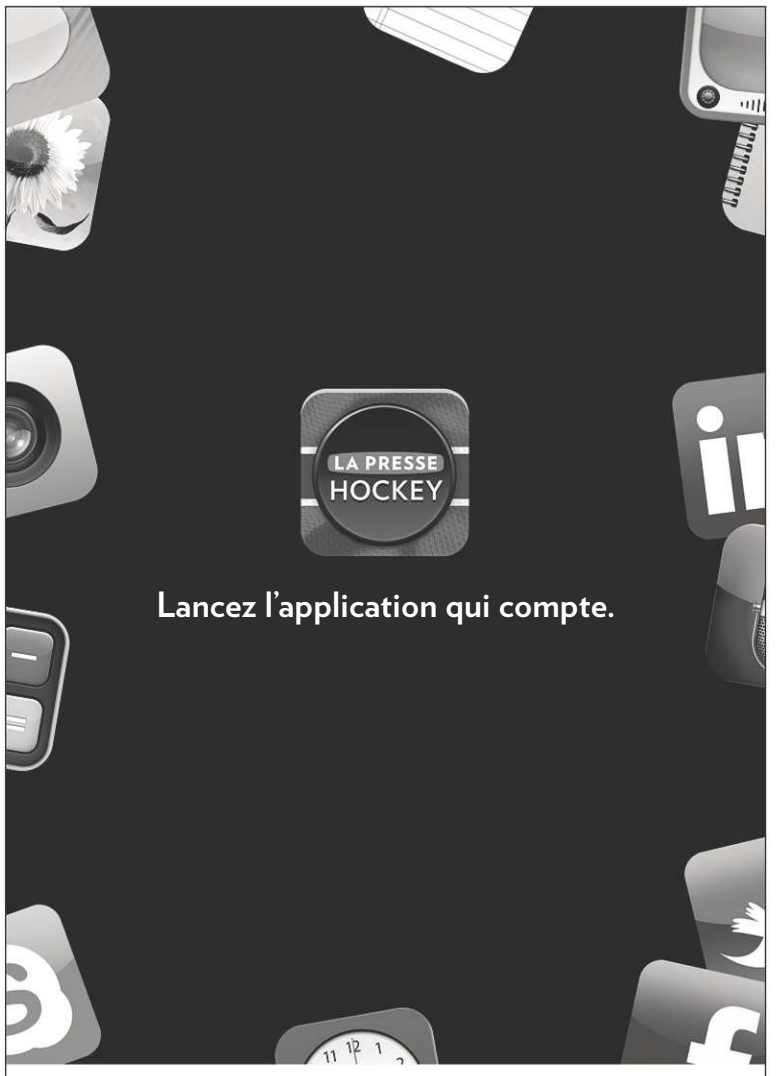
LA TRIBUNE, JÉRÔME GAUDREAU

En juillet dernier, le maire d'East Angus, Robert Roy, la députée libérale Johanne Gonthier, la conseillère Lyne Boulanger et son homologue Dany Langlois annonçaient le renouvellement des conduites d'eau potable et des eaux usées des rues Angus Nord et Warner. Aujourd'hui, étant donné qu'Ottawa refuse d'allonger les délais du plan de relance, il se pourrait que la municipalité ne reçoive plus le montant promis pour le projet de la rue Warner.

Martinville

East Angus n'est pas la seule municipalité à vivre cette situation en Estrie. Martinville dit être dans le même bateau. La réfection de son réseau d'aqueduc ne pourra être amorcée avant le mois de mai prochain, pour les mêmes raisons que celles invoquées par East Angus. Ce projet est évalué à 750 000 $. Martinville ne profiterait alors pas de l'aide offerte par le PRECO. Les élus attendent le dénouement de cette histoire avant d'en faire davantage.

Rappelons que la Fédération québécoise des municipalités a déjà demandé à Ottawa de lâcher du lest et de financer tous les projets déjà acceptés même s'ils ne sont pas achevés avant le 31 décembre ou 31 mars.



AMATEURS DE HOCKEY
Téléchargez gratuitement l'application
pour iPhone et iPod touch la plus complète
sur les activités du Canadien et de la LNH
Tous les détails sur **cyberpresse.ca/lapressehockey**
Rendez-vous sur l'App Store pour télécharger gratuitement.



Drogue et autres délits: un père et son fils arrêtés

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Un incident relatif au trafic de stupéfiants survenu mardi dans la cour d'une école secondaire de Thetford Mines a mené à l'arrestation d'un père et de son fils. Ceux-ci ont comparu respectivement à la Chambre de la jeunesse de même qu'au Tribunal pour adultes au palais de justice de Thetford Mines.

C'est à la suite d'un appel de la direction de l'école à l'effet que trois adolescents de l'établissement se livrerait à du trafic de stupéfiants sur les terrains de l'école qu'un policier s'y est rendu pour procéder à leur arrestation.

Les procédures se sont déroulées normalement avec les trois jeunes. Toutefois, l'un d'entre eux a demandé que son père soit sur place lors du déroulement de l'enquête le concernant. Dans le but de respecter les droits du jeune homme garantis par la Loi du système de justice pénale pour adolescents, le policier a attendu l'arrivée du père pendant une trentaine de minutes.

Une fois sur place, ce dernier a adopté un comportement agressif au point où il a déchiré un formulaire du rapport du policier, De plus, il a quitté les lieux en traînant son fils presque de force vers son automobile, et ce, malgré les explications du policier à l'effet que son fils était en état d'arrestation et qu'il ne pouvait pas quitter.

Devant le comportement du père, le policier a conservé son sang-froid et n'a pas utilisé la force en raison de la présence d'élèves à l'école.

Les événements ont donc été soumis aux procureurs de la Couronne tant à la Chambre de la jeunesse qu'aux adultes et des mandats d'arrestations ont été émis à l'endroit de ces deux personnes.

Le père et le fils ont été repérés le lendemain vers 16 h 20 en automobile. Ils ont été placés sous arrestation et conduits au poste de police. L'adolescent a été remis aux Services de la protection de la jeunesse et le père a passé la nuit de mercredi à jeudi dans les cellules.

L'adolescent a comparu en Chambre de la jeunesse jeudi sous des accusations de trafic de cannabis, de possession de cannabis en vue d'en faire le trafic et d'avoir proféré des menaces de mort. Il a été libéré sous engagement et devra revenir devant le Tribunal le 19 octobre prochain.

Le père a comparu au palais de justice de Thetford Mines sous des accusations de méfait, d'entrave au travail d'un agent de la paix et d'avoir conseillé l'évasion d'une garde légale. Il a été remis en liberté sous engagement et a dû déposer une somme de 500 $. Des conditions telles que ne pas se trouver sur les terrains de l'école font partie de ses engagements. Il reviendra devant la justice le 29 octobre.

DRUMMONDVILLE

Saisie de 400 kg de mari

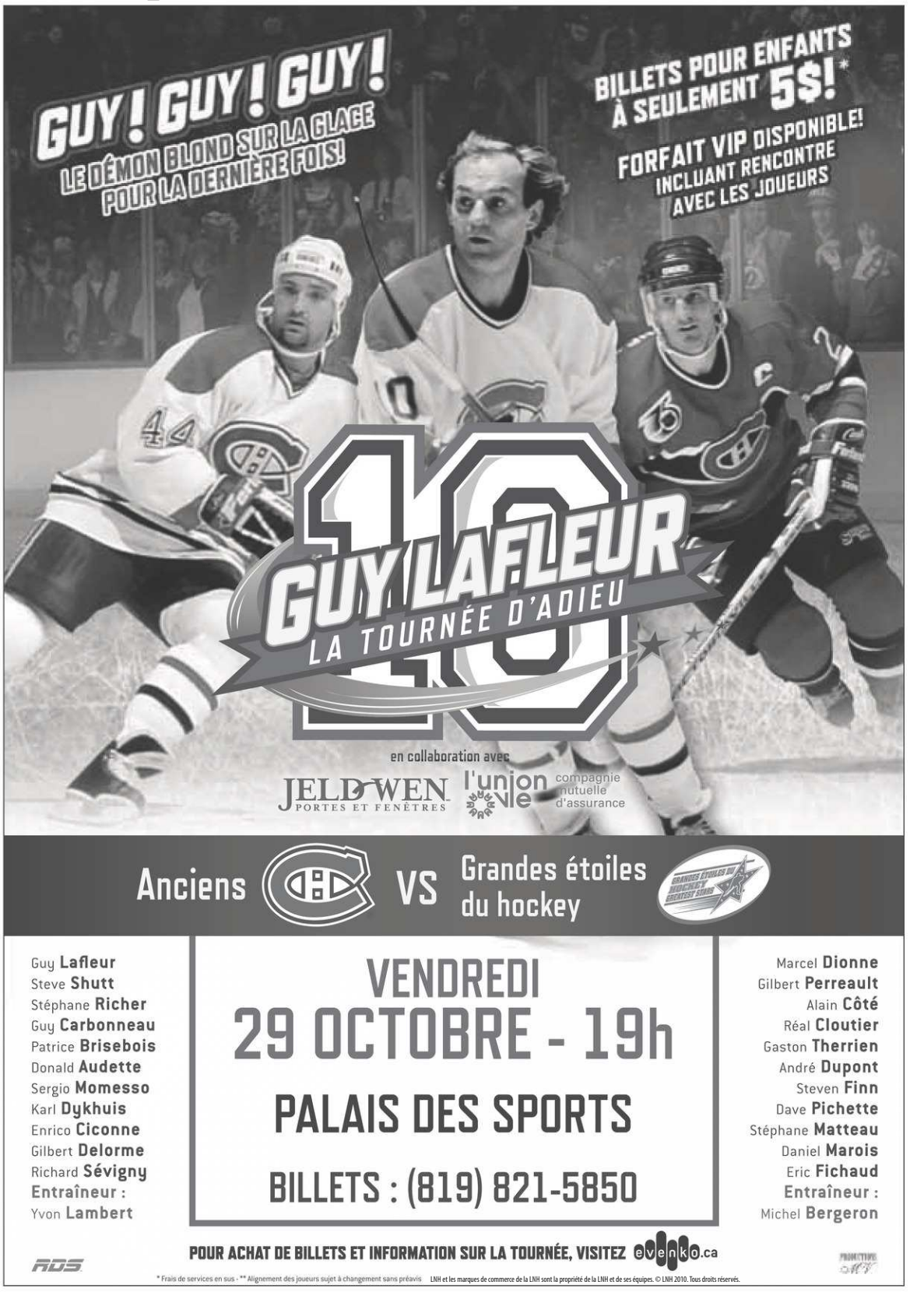
JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — La Sûreté du Québec et son groupe d'intervention ont effectué une saisie assez volumineuse de cannabis hier matin dans le secteur Saint-Nicéphore, à Drummondville, faisant main basse sur plus de 400 kilos de marijuana tout en procédant à l'arrestation de cinq personnes dont une femme et un mineur.

La perquisition impliquant une quinzaine de policiers a débuté vers 5 h 30 à la résidence unifamiliale du 10 000 boulevard St-Joseph, derrière laquelle une grange servait à entreposer et à faire sécher le cannabis. Selon l'agent Louis-Philippe Ruel, la SQ a découvert dans la grange 400 kilos de cannabis et 34 autres kilos étaient cachés dans la maison, prêts à être distribués.

De plus, les policiers ont perquisitionné une moto, un VTT et une motoneige qui avaient été déclarés volés.

Quatre personnes ont comparu hier après-midi au palais de justice de Drummondville. Stéphane Dionne, le propriétaire de la résidence, âgé de 44 ans, est demeuré détenu en attendant son enquête sous caution le 12 octobre, tout comme Nicolas Paré, un de ses présumés complices. Marilyn Boisvert et Vincent Pétrin-Pivin ont pour leur part été libérés, mais devront comparaître le 26 novembre prochain pour orientation-déclaration. La personne mineure devra se présenter devant le tribunal de la jeunesse.





PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

HYUNDAI[MC]

AUTORISÉ
SOLDE 2010
DU FABRICANT

[MC] Les noms, logos, noms de produits, noms de marque, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ♦ Prix des modèles montrés : Elantra Limited 2010 à 25 409 $ Santa Fe Limited 2010, transmission automatique, à partir de 37 674 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur), frais de livraison et de destination de 1 495 $ pour l'Elantra 2010 / 1 760 $ pour le Santa Fe 2010 inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. ◊ Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Elantra L 2010, transmission manuelle 5 vitesses (à partir de 15 109 $) à un taux de 0 % sur 84 mois. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 15 109 $ à un taux de 0 % équivaut à des mensualités de 179,87 $ pour 84 mois. Aucun comptant initial requis. Coût de prêt de 0 $ pour une obligation totale de 15 109,08 $. Frais de 115 $ (taxe des pneus 15 $ et taxe climatiseur 100 $), livraison et de destination de 1 495 $ pour l'Elantra 2010 inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. ▾La consommation d'essence de l'Elantra 2010 transmission manuelle 5 vitesses (Autoroute 5,6 L / 100 km; Ville 7,8 L / 100 km), est basée sur les données d'ÉnerGuide. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. * Un ajustement de prix de 3 000 $ est disponible pour le Santa Fe 2.4L GL, transmission manuelle 6 vitesses sans égard à la nature de la transaction (financement, location, achat comptant). Un ajustement de prix à l'achat comptant de 3 000 $ est aussi disponible sur le Santa Fe 2.4L GL, transmission manuelle 6 vitesses pour les achats comptant seulement. Cet ajustement de prix pour les achats comptant est calculé à partir du prix de base à l'achat ou à la location (en déduisant l'ajustement de prix de 3 000 $). Le prix à l'achat comptant pour le Santa Fe Limited montré est de 37 674 $. Frais de 115 $ (taxe des pneus 15 $ et taxe climatiseur 100 $), livraison et de destination de 1 760 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Détails chez votre concessionnaire Hyundai. Certaines conditions s'appliquent. ∞ Basé sur le rapport AIAMC d'août 2010. ♦◊* Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Tous les détails chez votre concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. ††† Rendez-vous chez votre concessionnaire pour savoir quels sont les véhicules admissibles et tous les détails du programme de remise aux diplômés. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

AVEC UN FINANCEMENT DE
0% JUSQU'À 84 MOIS!



SANTA FE 2.4L GL 2010
TRANSMISSION MANUELLE
ÉTAIT 27 874 $
6 000 $* AJUSTEMENT DE PRIX
21 874 $
PRIX À L'ACHAT COMPTANT
TAXES, LIVRAISON ET DE DESTINATION INCLUS.

ELANTRA L 2010
0% FINANCEMENT À L'ACHAT POUR
84 MOIS◊
SUR TOUS LES MODÈLES ELANTRA

« Le VUS importé le plus vendu au Québec. »*



Modèle Limited montré*

GARANTIE
5 ANS
100 000 KM

5 ANS/100 000 KM - Garantie globale limitée
5 ANS/100 000 KM - Groupe motopropulseur
5 ANS/100 000 KM - Garantie sur les émissions

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

HYUNDAI[MC]

Une dernière belle fin de semaine pour la Flambée des couleurs

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les amoureux des belles couleurs automnales ont encore la chance de s'en mettre plein les yeux pendant toute la longue fin de semaine de l'Action de grâces, alors que se tient la dernière des quatre fins de semaine de la Flambée des couleurs Magog-Orford.

L'automne a été pluvieux jusqu'ici. Certes, oui. Mais cela n'a pas empêché les familles de monter jusqu'au sommet de la montagne pour prendre un grand bol d'air tout en admirant le paysage.

«Ça va très bien jusqu'ici, nous sommes très satisfaits de la Flambée. La deuxième fin de semaine a été moins bonne, mais s'il y avait moins de monde à la montagne, il y avait plus de monde au marais et au centre-ville de Magog», fait savoir Alain Vanden Eynden, président de la Flambée des couleurs Magog-Orford.

En plus d'accéder à la montagne grâce à la remontée mécanique ou à pied, par le biais des sentiers, ceux qui souhaitent profiter du paysage pourront également découvrir les artistes et artisans qui, de 11 h à 16 h 30, exposeront leurs œuvres à l'intérieur du chalet principal.

Les prévisions météorologiques s'annoncent assez bonnes pour la fin de semaine: un petit brin de pluie cet après-midi, avec un thermomètre qui touchera les 10 degrés Celsius, du soleil demain avec 11 degrés, puis ce scénario se répétera lundi. De quoi mettre le nez dehors sans hésiter!







46 000 $ pour l'Encan des vins des étoiles

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les organisateurs du premier Encan des vins bénéfice des étoiles ont complété le décompte des sommes recueillies jeudi au Théâtre Granada. La vente de vins et alcools rarissimes a finalement permis d'amasser 46 000 $, une somme qui dépasse largement les attentes.

La soirée se tenait au profit de la Fondation des étoiles et du CHUS et pouvait compter sur la présence de Jacinthe Dubé, courtière immobilière agréée chez Royal LePage, à titre de présidente d'honneur. Le chercheur François Corbin, du Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel, y a par ailleurs livré ses résultats prometteurs au sujet de ses recherches sur le syndrome du X-Fragile.

Précision

En lisant l'article d'hier concernant le projet de l'ancien Canadian Tire, certains lecteurs ont compris que l'hôtel L'Ermitage avait été vendu, ce qui n'est pas le cas. Tel qu'il était écrit dans le texte, les terrains achetés par Loblaw sont situés entre l'hôtel L'Ermitage et les rues King Ouest, Jacques-Cartier Sud et Wiggett.

GAZ DE SCHISTE

Les AmiEs de la terre s'en mêle

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Le contesté dossier des gaz de schiste a trouvé écho auprès de l'organisme écologique Les AmiEs de la terre de la MRC des Sources à la suite des informations diffusées par *La Tribune* relativement aux forages réalisés au cours de la dernière année dans la municipalité de Wotton. Le sous-sol de la MRC serait potentiellement un terrain propice à l'exploitation des gaz de schiste, lesquels seraient présents en grande quantité.

«Des questions se posent pour le moins», a fait savoir la porte-parole de l'organisme, Ghislaine Leroux.

« Si les gaz de schiste contaminent nos nappes phréatiques, combien nous en coûtera-t-il pour le nettoyage, et ce nettoyage est-il possible? »

«Comment se fait-il que des droits d'exploration aient été accordés par Québec et que les maires aient été laissés dans l'ignorance? Dans notre région, il y a eu forage à proximité de la source en alimentation en eau potable de la municipalité de Wotton sans que le maire en soit préalablement informé. Comment se fait-il que les maires et les élus municipaux doivent se rendre aux séances d'informations publiques pour être informés alors qu'ils sont les premiers répondants au questionnement de leurs citoyens?»

L'attitude de la ministre Nathalie Normandeau surprend. «Mme Normandeau décrie le ton irrespectueux lors des assemblées d'informations publiques. On parle de manque de respect quand c'est la population qui s'exprime et pourtant, n'y a-t-il pas un manque flagrant de respect quand une compagnie débarque dans un village sans avertissement et sans permission?»

Le dossier de l'exploitation éventuelle des gaz de schiste suscite pour cet organisme plus de questions qu'il y a de réponses connues. «Si les gaz de schiste contaminent nos nappes phréatiques, combien nous en coûtera-t-il pour le nettoyage, et, ce nettoyage est-il possible? A-t-on à ce point besoin de produire des gaz de schiste au Québec, pour qui, au profit de qui, par qui? Pourquoi tant de précipitations du gouvernement et de l'industrie, qu'elle est l'urgence? Ne devrait-on pas prendre le temps de bien faire les choses? Toutes ces questions, c'est l'ensemble de la société québécoise qui se les pose.»

L'organisme se rallie à la position des principaux groupes écologistes du Québec face à ce type d'exploitation. «Ce qui est demandé au gouvernement, ce n'est pas la disparition de la technologie, mais simplement un moratoire, le temps d'avoir des études sérieuses sur les impacts de l'éventuelle exploitation de cette ressource. C'est le simple bon sens et ça s'appelle le principe de la précaution.»

De son côté, la MRC et le CLD des Sources n'ont toujours pas fait connaître leur position dans ce dossier bien que leur territoire ait été ciblé par les entreprises d'exploitation.

10%* de rabais
SUR PRESQUE TOUT EN MAGASIN
Lorsque vous utilisez votre carte MasterCard® Hbc ou votre carte de crédit Hbc



ET
GRATUIT!
CARTE-CADEAU DE 10$
Avec tout achat* de 50 $ ou plus (avant taxes) de vêtements ou de chaussures.
*Sauf la marchandise olympique. *Carte-cadeau applicable sur un achat ultérieur.



LE LUNDI 11 OCTOBRE 2010**
SEULEMENT CHEZ... Zellers
*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin. Sur approbation du crédit seulement. Crédit accordé par GE Money.
**Passez en magasin pour connaître les heures d'ouverture.

Éoliennes: Thetford s'impatiente

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Les organismes à caractère économique de la région de Thetford Mines s'impatientent devant la lenteur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à accorder l'autorisation d'aller de l'avant au promoteur du projet de parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf. La Chambre de commerce et d'industrie et la Société de développement économique viennent de lancer un appel sans équivoque, la première exigeant l'émission de l'autorisation, la seconde demandant une rencontre dans les plus brefs délais avec le ministre Pierre Arcand.

Une telle demande avait été adressée à la ministre Line Beauchamp le 28 juin dernier.

La SDE se dit plus que jamais convaincue qu'une telle rencontre s'impose pour faire part au ministre Arcand des réalités de la région dans ce dossier et de l'importance et de l'urgence d'obtenir rapidement une réponse du conseil des ministres.

«Depuis plus de 10 mois, le MDDEP a entre les mains le rapport et les conclusions du BAPE. Il est maintenant temps d'agir», lance Luc Berthold, président de la SDE.

Les membres du conseil d'administration de la SDE se disent fortement préoccupés par la volonté avouée et manifeste d'un groupe d'opposants visant à retarder au maximum la mise en oeuvre du projet. «Les mesures dilatoires des opposants risquent de compromettre le projet.»

Pour sa part, la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines trouve inacceptables les délais du MDDEPD et l'a fait savoir par le biais de son président, Martin Routhier. Ce dernier a tenu à rappeler que le milieu était toujours sans nouvelle plus d'un an après les audiences publiques, 10 mois après que le rapport de la Commission ait été entre les mains du ministre, neuf mois après qu'il eût été rendu public et 17 mois après le dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement par le promoteur !

«Depuis quatre ans, la région s'intéresse de près au projet Des Moulins. Il est inconcevable que toute une région soit ainsi prise en otage dans les dédales administratifs. La région s'est mobilisée en faveur du projet, les gens ont assez attendu. Il est temps de donner une réponse», lance M. Routhier.

À l'issue de son analyse du projet de parc éolien Des Moulins et après avoir étudié la documentation produite et les commentaires des participants, le BAPE concluait que le projet était acceptable sur les plans biophysique et économique.

Le président de la CCITM a rappelé qu'en mai dernier, Thetford Mines avait été primée au mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec, qui couronne les plus remarquables innovations de l'année dans le monde municipal, pour son projet *Cadre normatif et approche régionale de la filière éolienne*. L'obtention de ce titre venait souligner l'innovation dont la Ville de Thetford Mines avait su faire preuve dans le dossier de l'implantation d'un parc éolien dans la région.



L'ÉVÉNEMENT

ICI MAINTENANT

Des offres aussi fortement impressionnantes que nos camions. Ici, maintenant.

Rabais du constructeur ..... JUSQU'À **7 600 $****

De plus, les clients admissibles obtiennent :

Prime Ford Recyclez votre véhicule ..... JUSQU'À **3 300 $***

Primes « Adieu bazou » ..... **600 $***

Rabais aux membres Costco ..... **1 000 $***

RABAIS TOTAUX ADMISSIBLES JUSQU'À **11 900 $**



F-150 XLT 2010 à cabine double

Achetez pour seulement
31 299 $*
Incluant 7 600 $ en rabais du constructeur**

Primes Recyclez votre véhicule* ..... 3 300 $
Rabais aux membres Costco‡ ..... 1 000 $

Les clients admissibles paient
26 999 $
FRAIS DE TRANSPORT + TAXE SUR L'AIR CLIMATISÉ INCLUS

RANGER SPORT 2011

Achetez pour seulement
17 299 $*
Incluant 4 150 $ en rabais du constructeur**

Primes Recyclez votre véhicule* ..... 1 300 $
Rabais aux membres Costco‡ ..... 1 000 $

Les clients admissibles paient
15 999 $
FRAIS DE TRANSPORT + TAXE SUR L'AIR CLIMATISÉ INCLUS

F-150 XL 4x4 2010 à cabine simple

Achetez pour seulement
24 899 $*
Incluant 6 500 $ en rabais du constructeur**

Primes Recyclez votre véhicule* ..... 3 300 $
Rabais aux membres Costco‡ ..... 1 000 $

Les clients admissibles paient
20 599 $
FRAIS DE TRANSPORT + TAXE SUR L'AIR CLIMATISÉ INCLUS

SUPER DUTY 2011

7 000 $**
en rabais du constructeur

Primes Recyclez votre véhicule* ..... 3 300 $
Rabais aux membres Costco‡ ..... 1 000 $

Les clients admissibles obtiennent
11 300 $*
en rabais totaux

LES MEMBRES COSTCO REÇOIVENT **1000 $** DE RABAIS ADDITIONNEL

Seule Ford vous permet de recycler votre véhicule datant de **2003 ou avant** et d'obtenir jusqu'à **3 300 $*** en primes applicables à l'acquisition d'un nouveau véhicule Ford.

Cette offre comprend les primes supplémentaires allant jusqu'à 300 $ accordées dans le cadre du programme «Adieu bazou» pour les véhicules datant de 1995 ou avant. Les primes versées par Ford s'échelonnent de 1 000 $ à 3 000 $. Tous les détails à ford.ca.

En partenariat avec

SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2010 ET 2011. CONSULTEZ FORDCOSTCO.CA.

Tout ce que vous désirez se trouve ici et maintenant, seulement chez votre concessionnaire Ford. Ou visitez qubecford.ca dès aujourd'hui.

quebecford.ca

DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT CHEZ FORD





Ford

Montez à bord.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES : Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipement en option. L'événement ICI MAINTENANT est en vigueur du 1er octobre au 1er novembre 2010. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ** Obtenez [500 $ / 1 000 $ / 1 500 $ / 2 000 $ / 2 500 $ / 3 000 $ / 3 500 $ / 3 750 $ / 4 250 $ / 4 500 $ / 5 000 $ / 5 500 $ / 6 000 $ / 6 500 $ / 7 000 $ / 10 000 $] / [500 $ / 1 000 $ / 3 000 $ / 3 500 $ / 4 000 $/ 4 150 $ / 4 500 $ / 7 000 $ / 7 600 $] en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford [2010 / 2011] neufs parmi les modèles suivants : [Série E / Focus S / Fusion hybride. Transit Connect / Explorer 4 portes / Focus (à l'exception de la version S) / Fusion (à l'exception de la version S et hybride). Escape hybride, F-350 à F-550 châssis-cabines / Ranger à cabine simple, Edge SE, Flex SE / Escape (à l'exception de la version XLS avec boîte manuelle et hybride) / Escape 4x4 avec boîte manuelle / Ranger XL à cabine double / Taurus SE. Ranger à cabine double (à l'exception des versions à cabine simple) / F-250 à F-450 (à l'exception des versions à châssis-cabines) / Mustang V6 ultra-avantageux / Transit Connect / F-150 à cabine simple (à l'exception de la version XL 4x2) / Mustang V6 (à l'exception de la version V6 ultra-avantageux) / Ranger 4 cabine double (à l'exception de la version XL et Sport), Expedition, F-150 (à l'exception des versions à cabine simple et XL) 4 à cabine double / Mustang GT / Super Duty F-250 à F-450 (à l'exception des versions à châssis-cabines) / F-150 XLT 4x4 à cabine double (à l'exception de la version XL et Sport). Expedition EL / Roush 420R / Roush 427R / Roush 427SC / Roush 428R / Roush 428SC / Roush 500R / Roush 500SC / Roush 550R / Roush 550SC / Roush 600R / Roush 600SC / Roush 625R / Roush 625SC / Roush 675LM / Roush 675LMSC / Shelby GT500 / Transit Connect / Taurus X SEL / Taurus X Limited / Taurus SHO / Flex (à l'exception de la version SE) / F-150 à cabine double (à l'exception de la version XL 4x2) / Mustang (à l'exception de la version V6 ultra-avantageux)

Le Bloc veut une enquête sur certains contrats octroyés par Ottawa

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Après l'enquête publique sur l'industrie de la construction réclamée au Québec, c'est Ottawa qui devrait faire face à la même musique s'il n'en tenait qu'au Bloc québécois.

Dans la foulée des allégations de lobbyisme illégal, d'ingérence politique dans l'octroi de contrats à des entreprises de construction et de dons par celles-ci au Parti conservateur qui ont fait surface cette semaine à Ottawa, le Bloc estime qu'une enquête publique devrait être mise sur pied pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Le Bloc souhaite que soient étudiées «les allégations d'ingérence et de lobbying dans le processus d'octroi des contrats du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en ce qui a trait, prioritairement mais non limité, aux contrats liés à la réfection des édifices de la Colline parlementaire», a-t-il écrit dans l'avis de motion.

Le scandale est arrivé cette semaine par des reportages de Radio-Canada et du Globe and Mail qui ont révélé que l'entreprise LM Sauvé est sous enquête par la GRC, en lien avec un contrat de 9 millions $ qui lui a été octroyé par le gouvernement conservateur.

L'entreprise aurait engagé et payé 140 000 $ à Gilles Varin — un partisan et organisateur du Parti conservateur — pour faciliter l'obtention du contrat, car il aurait affirmé avoir de proches amis au ministère des Travaux publics.

Quelques mois après l'attribution du contrat, Christian Paradis — alors ministre des Travaux publics — a assisté à un cocktail de financement pour le Parti conservateur organisé par LM Sauvé, qui a aussi contribué à la caisse du parti.

Il a été révélé hier que trois autres entreprises qui avaient déjà reçu des contrats du gouvernement — ou qui en ont obtenu par la suite — ont fait des dons de 500 $ chacune au Parti conservateur le jour de ce même cocktail.

EXTRAITS DE LA CONVERSATION DE DAVID ABITBOL, ACCUSÉ DE MENACES SUR INTERNET

« Tuer quelqu'un, ça serait trop *hot* »

CATHERINE HANDFIELD

MONTRÉAL — «Il y a quelques personnes que je prévois aller visiter quand j'aurai décidé de commencer ma vie de malade. Des profs aussi, s'ils sont encore en vie. Ou si personne ne les a descendus d'ici là.»

C'est en ces termes que David Abitbol aurait proféré les menaces qui ont mené à son arrestation, la semaine dernière, à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec.

La Presse a obtenu des extraits de la longue conversation qui l'a incriminé. La SQ n'a pas souhaité commenter le contenu du document pour ne pas nuire à l'enquête, mais une source civile en a confirmé l'authenticité.

David Abitbol, 28 ans, aurait tenu ces propos menaçants alors qu'il clavardait avec une ancienne connaissance sur le site MSN. Ces longs échanges écrits ont eu lieu du 28 septembre au 1er octobre, la veille de son arrestation.

Dans les extraits obtenus par *La Presse*, David Abitbol parle essentiellement de son intérêt pour les armes à feu, pour la guerre et pour les vidéos violentes disponibles sur l'internet. Il s'exprime sous le pseudonyme de «Darkiller» et écrit dans un langage phonétique.

Pendant les échanges, son interlocuteur lui pose plusieurs questions. Il accompagne parfois ses réponses d'un bonhomme sourire, mais il ne l'encourage pas autrement dans son délire et ne semble pas partager ses opinions.

Vers 23h, le 28 septembre, David Abitbol décrit comment il souhaiterait «rendre visite» à ses connaissances. «Ça dépend comment je vais filer ce jour-là, écrit-il. Si je file genre cool et pas chien, head shoot. Si je file chien, ça va prendre du temps et je vais bien prendre mon temps.»

Le surlendemain, l'accusé raconte que certaines personnes se demandent comment il a réussi à obtenir des permis d'armes à feu. Son interlocuteur lui répond que, s'il n'a jamais rien fait de mal, il ne fera jamais rien de mal. «Non, un jour, je vais commencer ma vie de malade, répète David Abitbol. Je le sais. Avant de crever, je vais avoir descendu au moins une personne.»

Vidéos morbides

Si l'on se fie à la conversation qu'il a eue sur MSN, David Abitbol semble vouer une admiration morbide pour les vidéos de violence sur l'internet, dont celles montrant des assassinats, des décapitations et des accidents.



David Abitbol est accusé de menaces et d'entreposage illégal d'armes à feu

Il décrit notamment une vidéo dans laquelle un tireur abat des passants depuis le toit d'un immeuble. Son interlocuteur lui répond qu'il doit y avoir une différence entre le fait de tirer sur un homme et de tirer sur une cible de carton dans un club de tir.

«C'est plus cool, lui répond David Abitbol. T'as comme envie de recommencer. Mais d'une autre façon pour voir la personne mourir différemment. Le plus cool, c'est de tirer sur quelqu'un quand il s'enfuit. Quand tu le pognes, il revole.»

«J'ai tué des animaux avec mes guns à plomb et c'était trop cool, enchaîne-t-il. C'est sûr que tuer quelqu'un, ça serait trop hot, ça.»

Quelques minutes plus tard, son interlocuteur lui demande s'il a déjà tué un être humain. «À date, non, mais ça va arriver», répond David Abitbol, sans préciser dans quel contexte il entendrait commettre ces crimes.

L'accusé semble vouer une admiration morbide pour les vidéos de violence sur l'internet, dont celles montrant des assassinats, des décapitations et des accidents.

Dans d'autres extraits, Abitbol écrit qu'il veut devenir mercenaire ou encore s'enrôler dans l'armée américaine ou guatémaltèque (l'accusé, qui a été adopté, serait originaire du Guatemala). «Le mieux, c'est aux States, écrit-il. Là-bas, ils font la guerre et ils ont plein de jouets cool. Ça ne me tente pas d'aller dans un pays et aider le monde, genre. Je préfère tuer du monde.»

En réponse aux nombreuses questions de son interlocuteur, David Abitbol écrit qu'il tuerait autant des hommes, des femmes que des enfants. «S'il faut que je tire, je tire, écrit-il. (...) Même à cinq ans. Je lui ferai sauter sa petite tête. (...) Même un poupon dans son berceau avec sa maman qui le pousse.»

En parlant d'un film, David Abitbol écrit également qu'il a «toujours voulu tuer quelqu'un avec une chainsaw».

Armes à feu

L'accusé décrit ses armes à feu, précisant que sa nouvelle acquisition, un fusil de chasse Mossberg 500, peut «faire exploser des têtes». Il écrit également qu'il conserve une arme semi-automatique chargée à côté de son lit au cas où «ça pète». Or, lors de la perquisition, les cinq armes de l'accusé étaient déchargées et rangées au fond de sa garde-robe, avaient assuré les parents d'Abitbol.

Rappelons que, au lendemain de son arrestation, David Abitbol a dit avoir proféré ses menaces lors d'une conversation sur MSN avec un ancien ami du primaire qu'il venait de retrouver grâce au site Facebook. Il a prétendu qu'il s'agissait de «niaiseries» et qu'il faisait semblant de se «préparer à la Troisième Guerre mondiale». Il a affirmé faire fréquemment ce genre de «blagues» avec un autre ami.

La Couronne a demandé une évaluation psycho-sociale de l'accusé, qui sera de retour devant le juge mercredi pour son enquête sur mise en liberté. En plus des accusations de menaces et d'entreposage illégal d'armes à feu, David Abitbol sera accusé de possession de pornographie juvénile car la SQ aurait trouvé des centaines de photos de pornographie juvénile sur son ordinateur. *(La Presse)*


LE SECRET INFAILLIBLE pour perdre du POIDS!
MIEUX SE NOURRIR POUR MIEUX MAIGIR
NOUS AVONS TOUS LES OUTILS POUR VOUS AIDER À MODIFIER VOS HABITUDES ALIMENTAIRES
- naturapathie
- nutrition-santé
- service personnalisé
- consultation privée
- test de métabolisme
- suivi hebdomadaire
POUR PLUS D'INFORMATION :
819 821-3646
CONSULTATION SANS FRAIS

Thérèse Lasselle
Naturopathe diplômée
La majorité des assurances collectives remboursent les frais
CENTRE NUTRITION SANTÉ BIOLIGNE
Depuis 15 ans, la méthode Bioligne fait ses preuves en Estrie !
21, rue Morris, Sherbrooke
www.centrebioligne.ca


La peinture, ça se recycle
www.ecopeinture.ca
éco-peinture
Société québécoise de gestion écologique de la peinture

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Une troisième voie?



DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

L'arrivée d'une coalition de «centre droit» dans le paysage politique actuel et, éventuellement, d'un nouveau parti politique regroupant souverainistes et fédéralistes, risque d'intéresser les électeurs déçus, pour ne pas dire désabusés, par le Parti libéral et le Parti québécois.

Pour le moment, les ex-ministres péquistes François Legault et Joseph Facal disent vouloir contribuer au débat public et comptent publier un manifeste cet automne.

Le regroupement proposerait un programme «nationaliste», mais sans l'option souverainiste, axé sur l'économie, l'éducation et la défense du français, notamment.

S'agit-il d'un projet sérieux? D'un simple ballon d'essai? Ou d'une façon pour ces péquistes défroqués de préparer leur retour en politique?

Chose certaine, faire naître un nouveau parti politique est une lourde tâche et nécessite beaucoup plus qu'une douzaine de personnalités, aussi influentes soient-elles.

Sauf que dans le contexte actuel, l'idée d'une troisième voie apparaît séduisante.

Avec la quasi-évacuation de la question nationale, le cynisme grandissant envers la politique traditionnelle et la montée de l'individualisme, un nouveau parti qui promettrait de «brasser la cage» et de rompre l'embâcle dans lequel le Québec semble prisonnier pourrait susciter l'adhésion de beaucoup de Québécois.

Et il faut reconnaître que les idées conservatrices et la remise en question du «modèle québécois», notamment, ne font plus aussi peur qu'avant.

Cela dit, à qui nuirait davantage une telle formation? Au PLQ ou au PQ?

Jean Charest dit ne pas craindre que les libéraux soient tentés de faire le saut. Cela reste à voir.

La chef péquiste, Pauline Marois, se rassure de son côté en affirmant que l'initiative de M. Legault est plus menaçante pour le PLQ que pour le PQ, puisque le parti de Jean Charest serait plus de droite que le sien.

Ne lui en déplaise, il est difficile actuellement de distinguer qui est le plus à droite ou le moins à gauche entre péquistes et libéraux. En fait, le seul élément qui différencie réellement les deux grands partis est l'option souverainiste qui, de toute manière, est déjà sur la glace.

En outre, faut-il rappeler que Pauline Marois a expulsé en mars dernier le SPQ libre (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre), un regroupement de gauche à l'intérieur du PQ? Qu'elle prône le «dégraissage» de l'État?

Quant au PLQ de Jean Charest, il n'a pas démontré qu'il peut ou veut réellement apporter des solutions à l'endettement, à l'incapacité de l'État québécois de mener à bien des grands projets comme le CHUM ou à mobiliser les citoyens.

Dans ce contexte, on peut penser qu'un nouveau parti rassembleur et voué à changer les choses risquerait de gruger autant l'électorat libéral que péquiste.

Quant à la gauche québécoise, elle aurait sans doute intérêt dans l'état actuel des choses à se regrouper autour de «Québec solidaire» pour poursuivre sa lutte en vue de restaurer les institutions démocratiques, favoriser un meilleur partage de la richesse et le bien commun.

Et à laisser les forces de droite se regrouper, se redéfinir.

Dans son dernier ouvrage, *Quelque chose comme un grand peuple*, Joseph Facal propose plusieurs éléments de ce que pourrait être le programme d'un nouveau parti politique, à commencer par une révision du rôle et de la taille de l'État, la lutte au décrochage scolaire et une meilleure intégration des immigrants.

Tout un débat en perspective!

Alors, décidément, avec l'arrivée d'une troisième voie, la politique québécoise pourrait redevenir très intéressante dans un proche avenir.

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:

Courriel: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

De belles retombées pour tout Sherbrooke!

À titre de président du comité consultatif de Tourisme Sherbrooke, je suis fier de dire que la première saison d'*Omaterra* aura été très positive pour l'industrie touristique sherbrookoise. Les retombées économiques générées par les 27 spectacles d'*Omaterra* dépassent de beaucoup le déficit de 74 000 $ annoncé en début de semaine.

Je suis tout à fait d'accord avec le journaliste de *La Tribune* lorsqu'il mentionne: «En tenant compte uniquement de l'assistance, les retombées économiques sont estimées à 1,7 M $. Un montant de 872 500 $ a été injecté dans l'économie régionale en salaires et en honoraires. À travers *Omaterra*, Sherbrooke a reçu une valeur de 712 200 $ en publicité à la grandeur du Québec.» Autant de raisons pour parler de succès plutôt que de mettre l'accent seulement sur le déficit.

Dès la 1re année, et ce malgré les nombreuses embûches, *Omaterra* a été un véritable levier économique pour notre ville. Selon les prévisions des consultants, on attendait 4600 spectateurs ayant parcouru une distance minimale de 40 km. Or plus de 8000 visiteurs ont assisté à l'une ou l'autre des 27 représentations.

Omaterra a eu également un impact majeur bien au-delà de nos prévisions en ce qui a trait au nombre de chambres louées. Selon un sondage, le *Grand spectacle de l'eau* a été l'un des principaux facteurs ayant permis au secteur de l'hébergement à Sherbrooke d'enregistrer une augmentation de 18,4 % du nombre total de chambres louées pour juillet et août par rapport à 2009, ce qui représente près de 700 000 $ de revenus supplémentaires dans l'économie de notre ville. À titre comparatif, l'hôtellerie sherbrookoise a connu à l'été 2010 une hausse du nombre total de chambres louées de près de 22 % en juillet et de 15 % en août par rapport à 3,2 % et 2,5 % pour l'ensemble du secteur hébergement au Québec.

(...)

Le secteur de la restauration au centre-ville a également bénéficié largement de la présentation du spectacle *Omaterra*, notamment avec la mise sur pied de forfaits/spectacles. L'ambiance sur la rue Wellington le soir du spectacle était à la hauteur de tout ce que l'on peut observer dans les divers pôles touristiques similaires au Québec.

(...)

Avec la présence sur son territoire de deux produits d'appel, soit l'Orford Express au pôle du lac des Nations et *Omaterra* à celui du centre-ville, Sherbrooke devient une destination recherchée pour la clientèle individuelle (agrément) et celle de groupe. L'intérêt y est présentement à la hausse pour ces deux produits touristiques.

Je me réjouis de la décision très majoritaire du conseil de ville de poursuivre la présentation d'*Omaterra* en 2011.

En terminant, je tiens à féliciter les administrateurs et le personnel de la Corporation Sherbrooke, Cité des rivières ainsi que l'équipe de production de ce grand spectacle qui ont réalisé un travail colossal afin de respecter les échéanciers extrêmement serrés pour être en mesure de livrer un produit touristique de premier plan.

Daniel Schoolcraft
Président du comité consultatif de Tourisme Sherbrooke et membre de la communauté d'affaires de Sherbrooke

Maintien et réinsertion à l'emploi des travailleurs âgés : une tendance lourde



RICHARD LEFRANÇOIS, Ph.D.
Collaboration spéciale



ARCHIVES, LA PRESSE

La demande pour les travailleurs expérimentés s'accentue dans le secteur de la haute technologie, mais aussi ceux du commerce au détail, du tourisme et de l'horticulture. Pendant qu'IBM, par exemple, réembauche ses ex-employés, des entreprises comme Home Depot, McDonald's et Wal-Mart accueillent des retraités à bras ouverts. Pendant ce temps, les programmes de stages et de parrainage fleurissent, tandis que les emplois flexibles comme ceux à temps partiel ou le télétravail se généralisent.

Deux indicateurs sociaux confirment la progression du vieillissement actif au Québec, soit le retour à l'emploi de nombreux retraités et le recul de l'âge de la retraite. Cette tendance lourde est stimulée par des mesures gouvernementales proactives et des initiatives novatrices qui rehaussent l'employabilité des travailleurs âgés.

Devenue pratiquement inaccessible à une vaste majorité, la retraite à 55 ans semble donc tomber en désuétude. La vogue Liberté 55 n'aura finalement profité qu'à une minorité de privilégiés.

En revanche, on ne dénombre plus les retraités précoces qui, regrettant leur décision d'avoir déserté le marché de l'emploi, tentent désespérément un retour. En aval, les travailleurs âgés se heurtent à la redoutable réalité économique. Ils n'ont guère d'autres choix que de prolonger leur vie active.

La retraite, telle qu'on la connaît, serait-elle en voie de disparition? Pourquoi l'engouement pour les retraites précoces s'est-il à ce point effacé? Enfin, comment justifier la réticence de certaines entreprises à s'ajuster à cette implacable réalité?

Conciliation retraite-emploi

Que ce soit pour des raisons budgétaires, pour conserver son réseau social, pour demeurer alerte mentalement, par plaisir ou pour combattre l'ennui, environ le tiers des 60 ans et plus choisissent aujourd'hui de jumeler leur revenu de retraite à celui du travail. En incluant les activités rémunérées non déclarées à l'impôt, près de la moitié des 60 à 75 ans retireraient des revenus d'un emploi.

S'agissant des retraités, un récent sondage Ipsos Reid révèle que 40 % ont réintégré le monde du travail au cours des dix années qui ont suivi la cessation d'emploi. Dans la majorité des cas, le travail autonome ou à temps partiel était privilégié.

On ne s'étonnera point de ce retournement sachant que la demande pour les travailleurs expérimentés s'accentue dans le secteur de la haute technologie, mais aussi ceux du commerce au détail, du tourisme et de l'horticulture. Pendant qu'IBM, par exemple, réembauche ses ex-employés, des entreprises comme Home Depot, McDonald's et Wal-Mart accueillent des retraités à bras ouverts.

Pendant ce temps, les programmes de stages et de parrainage fleurissent, tandis que les emplois flexibles comme ceux à temps partiel ou le télétravail se généralisent. Les organismes d'aide aux travailleurs âgés se multiplient, tels Service Accès-emploi, Pacte pour l'emploi+, puis Initiative ciblée (fédéral) et Programme de soutien (Québec). Sur la toile, un grand nombre d'organismes voués aux aînés, comme la FADOQ et l'AREQ, ont ajouté une rubrique sur leur site pour promouvoir l'embauche des aînés et le travail à domicile (p. ex., Défi travail 50 plus).

Une volte-face des personnes expérimentées ?

La dernière décennie a été le théâtre d'un cumul d'événements économiques dévastateurs qui ont détérioré les conditions de vie de nombreux retraités, actuels et futurs, et refroidi leurs aspirations. Chômage, sous-emploi et bas salaire ont été le lot des plus vulnérables. L'insuffisance du revenu et la faiblesse de l'épargne expliquent la volonté des uns de retourner sur le marché du travail, des autres de prolonger leur vie active.

Des facteurs structurels hautement destructeurs d'emploi ont induit cette fragilité: mondialisation des marchés, délocalisation des entreprises, modernisation organisationnelle et explosion des technologies. D'autres facteurs, conjoncturels cette fois, ont aggravé la situation, soit la débâcle des marchés financiers, la dégringolade boursière, la vigueur du dollar, la contre-performance des caisses de retraite et les fraudes économiques.

La récession qui a suivi a amputé le pouvoir d'achat des consommateurs et intensifié leur endettement. C'est pourquoi le tiers seulement a cotisé à un REER au cours de la dernière année, sans compter que 60 % ne possèdent toujours pas de véhicule complémentaire de retraite.

Les Québécois récoltent en ce moment un faible rendement de leurs placements, la fraction de cette source de revenus ayant fortement chuté. Ils s'aperçoivent que leurs minces économies ne suffiront pas pour subvenir à leurs besoins pendant la longue période de la retraite qui s'étire au rythme de l'élévation de l'espérance de vie. La perspective de percevoir uniquement la rente de retraite des deux paliers gouvernementaux n'est guère réjouissante, même en étant admissible au Supplément de revenu garanti et à l'Allocation au conjoint.

Des actions discordantes

On rappellera qu'afin d'inciter les 55 ans et plus à la retraite progressive, le gouvernement québécois a adopté des dispositions législatives assouplissant certaines conditions et règles d'admissibilité. La RRQ majore de 0,5 %, pour la vie, la rente de retraite des personnes demeurant à l'emploi après 65 ans. Les travailleurs de 60 à 65 ans peuvent percevoir leur rente de retraite anticipée à condition que leurs revenus d'emploi ne dépassent pas 11 800 $ ou qu'ils acceptent une réduction salariale d'au moins 20 %. Également, ceux bénéficiant d'un régime complémentaire de retraite peuvent continuer à travailler tout en retirant jusqu'à 60 % de leurs prestations.

Par opposition, une multitude d'entreprises hésite à emboiter le pas, à négocier le virage vers la main-d'oeuvre âgée. Obnubilées par la concurrence et le besoin impérieux d'innover, elles misent sur la jeunesse et sont réfractaires à intégrer dans leurs rangs les demandeurs d'emploi expérimentés, exception faite des surqualifiés. Craignant que leurs employés âgés actuels deviennent moins productifs et constituent un fardeau, elles trouvent le moyen de les pousser vers la sortie.

Comme en témoignent ces orientations divergentes de l'État et du secteur privé, une vision concertée et porteuse tarde à se manifester en matière d'emploi «senior».

Mises en garde

La concrétisation du vieillissement actif rassurera sans doute ceux qui claironnent *ad nauseam* qu'une grave pénurie de main-d'oeuvre est imminente. Elle plaira à ceux qui brandissent le spectre de la mise à sac des régimes de retraite imputable au surnombre des prestataires et à la paucité des cotisants. Ce n'est pourtant pas le déséquilibre démographique qui a conduit au vieillissement actif, mais bien l'actuel contexte économique particulièrement difficile.

Cela dit, ce serait rompre le pacte de la solidarité intergénérationnelle que de profiter de cette effervescence entourant l'embauche des travailleurs âgés pour traiter ces derniers de façon inéquitable, revoir à la baisse leurs prestations de retraite, écourter la période d'admissibilité et limiter l'accès des jeunes à l'emploi.

Mais une question plus fondamentale se pose. Pour paraphraser l'éthicien Hubert Doucet, souhaitons-nous que nos aînés travaillent plus longtemps ou préférons-nous bénéficier de leur sagesse et aptitude à transmettre, aider et réconforter?

Richard Lefrançois est professeur associé à l'Université de Sherbrooke.
http://tribune-age.over-blog.com/

Du Mont-Orford au lac des Nations

Il est intéressant de constater sur les divers forums le ras-le-bol des gens quant à l'intransigeance dont font preuve les opposants à tout projet, sous l'égide de la protection de l'environnement.

Ces derniers jours, SOS Parc Orford reçoit son lot de critiques. Ceci, de par sa position ferme et son refus catégorique à vouloir prendre part au débat de façon constructive sur l'essor d'un parc et sa région, dans l'esprit de la définition de développement durable du gouvernement du Québec *(http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm)*.

À Sherbrooke, la présence du Club de ski nautique (CSN) sur le lac des Nations est à son tour la victime de l'intransigeance des défenseurs de l'environnement. La «vitrine environnementale» que le maire Sévigny et quelques autres défendent va à l'encontre de l'esprit de la définition du développement durable. Une étude exhaustive datant de 2008 par le groupe SMi minimise les effets de la présence du Club de ski nautique sur ce plan d'eau. Une relocalisation du CSN ne saurait donc être justifiée dans un contexte de développement durable. Ce contexte englobant la protection de l'environnement, mais aussi des enjeux économiques et sociaux.

Si des élus désirent la relocalisation du CSN sur le seul raisonnement de «vitrine environnementale», ils devront aller au bout de celui-ci. Il faudrait dans ce contexte déménager la piste cyclable et soutenir la revégétalisation le long de la berge nord du lac sur une profondeur de 10 à 15 mètres tel que prescrit par le règlement municipal. Il faudrait aussi retirer de l'eau les socles de béton soutenant la passerelle des Draveurs, à l'extrémité est du lac. Est-ce que ce serait socialement acceptable pour le bien-être de la communauté? Pas plus qu'économiquement.

Il en va de même pour le CSN dont les budgets de relocalisation pourraient servir à meilleur escient et dont la localisation actuelle est un net avantage quant à son accessibilité. Pour le bien de la communauté que le CSN sert depuis 43 ans.

Claude Hébert
Sherbrooke

FÉDÉRATION DES FEMMES

Une phrase controversée est retirée d'une publicité

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La Fédération des femmes du Québec a retiré une phrase controversée dans une publicité anti-militariste, hier, sans réussir à apaiser la mère d'un soldat canadien mort en Afghanistan, qui a continué d'exprimer sa colère sur toutes les tribunes.

La capsule, diffusée sur YouTube, met en scène une comédienne dans le rôle d'une mère endeuillée par la mort d'un enfant à la guerre qui, avant la modification, déclarait: «avoir su qu'en donnant la vie j'allais fournir de la chair à canon, je n'aurais peut-être pas eu d'enfant».

La présidente de la FFQ, Alexa Conradi, a déclaré lors d'une entrevue qu'elle comprenait que cette phrase ait pu blesser.

La vidéo continuera d'être diffusée mais sans la partie controversée, a indiqué Mme Conradi lors d'une entrevue téléphonique.

«La partie qui était vraiment remise en question depuis (jeudi), où on parle de la chair à canon, a vraiment blessé des personnes et ce n'était pas notre intention, a-t-elle dit. Et là-dessus on a décidé de la retirer de la capsule.»

Cette publicité avait choqué Céline Lizotte, la mère du caporal Jonathan Couturier, décédé l'an dernier alors qu'il participait à la mission canadienne en Afghanistan.

Mme Lizotte, qui avait réclamé jeudi le retrait de la capsule Internet, a répété sa demande hier lors d'entrevues aux médias ainsi que sur une page Facebook intitulée «Les militaires ne sont pas de la chair à canon», qu'elle a créée.

Sur le site de réseautage, Mme Lizotte a affirmé que la FFQ devait refaire une vidéo afin que les mères de soldats décédés ne soient plus associées à la vidéo par l'intermédiaire du personnage principal.

«Ça va faire mal, je ne veux pas qu'elle corrige en gardant encore la même vidéo, a-t-elle écrit. Je veux qu'elle la refasse au complet. Nous n'avons pas à être associées à ça.»

L'affaire a même rebondi à la Chambre des communes, à Ottawa, où le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Laurie Hawn, s'est indigné du message véhiculé par la FFQ dans sa vidéo.

«Cette vidéo est une invention scandaleuse de la part d'individus irresponsables qui devraient avoir honte, a-t-il déclaré. Je connais des Canadiens qui sont fiers de nos braves et courageux militaires des Forces canadiennes.»

Jeudi, la ministre québécoise de la Condition féminine, Christine St-Pierre, dont le soutien à la mission armée canadienne en Afghanistan est bien connu, avait elle aussi dénoncé la capsule, jugeant tout cela de bien mauvais goût.

La capsule publicitaire s'inscrit dans le cadre des actions menées par la FFQ à l'occasion de la Marche mondiale des femmes, un événement quinquennal qui se déroule à travers 52 pays.

Mme Conradi affirme que cette capsule, diffusée depuis environ trois semaines sur Internet seulement, avait pour objectif de réclamer le retrait des militaires canadiens en Afghanistan et la fin du recrutement militaire dans les écoles.

LA GRANDE LIQUIDATION
ÉCONOMISEZ GROS SUR NOS PETITES 2010

NOTRE MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE
12 999 $[1]
INCLUANT TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION

Modèle SS illustré

COBALT LT DE CHEVROLET

ROUTE : 5,4 L/100 km (52 mi/gal)
VILLE : 8,0 L/100 km (35 mi/gal)[2]

• Climatisation • Groupe électrique
• Télédéverrouillage • Freins antiblocage ABS
• Roues de 16 po en aluminium

NOTRE MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE
4 500 $[1]
DE RABAIS
INCLUANT TRANSPORT

AVEO[5] LS DE CHEVROLET

Modèle LT illustré

ROUTE : 5,7 L/100 km (50 mi/gal)
VILLE : 7,5 L/100 km (38 mi/gal)[2]

★★★★★
Sécurité 5 étoiles[3] en cas d'impact

Prix sans surprise – Nos prix sont maintenant plus clairs que jamais, car ils incluent le transport et la taxe de climatisation.

NOUVEAU PROGRAMME FLEXI-ACHAT[4] AUSSI DISPONIBLE

UNE SOLUTION SOUPLE POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC OPTION DE RETOURNER VOTRE VÉHICULE APRÈS 36, 48 OU 60 MOIS. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE.

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 2003 OU AVANT ET OBTENEZ JUSQU'À 3 300 $[5] DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES GROS OU POUR VOTRE BAZOU
EN COLLABORATION AVEC ADIEU BAZOU. UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.
Adieu bazou Programme canadien de recyclage des véhicules
Summerhill IMPACT

GM Canada
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE

CHEVROLET
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : Aveo5 (1TV49/R7A) et Cobalt (1AJ69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Inclus un rabais (avant les taxes) de 4 500 $ pour Aveo LS et de 7 000 $ pour la Cobalt LT. Ce rabais est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. Programme en vigueur du 1er septembre 2010 au 1er novembre 2010 et applicable aux stocks du concessionnaire. La GMCL se réserve le droit de modifier ou de mettre terme à ce programme en tout ou en partie, à tout moment sans préavis. 2. Selon le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada pour l'Aveo avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant aux essais de collision frontale pour Aveo. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). 4. Le financement Flexi-achat[MC] est offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Véhicules admissibles : modèles 2010 ou 2011 neufs ou de démonstration de Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac. Une commande (modèles 2011 seulement) ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Des quantités limitées de modèles 2010 sont offertes. S'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada. Amortissement des paiements sur un terme allant jusqu'à 84 mois. Entre le 35e et le 37e mois, entre le 47e et le 49e mois ou entre le 59e et le 61e mois, les clients peuvent : (i) se prévaloir de l'option de retour du véhicule pour la vente à Ally Crédit si les conditions applicables sont respectées, y compris les frais de cession de 199 $ ainsi que les frais d'utilisation excessive et de kilométrage excédentaire ; (ii) continuer d'honorer les modalités initiales de leur convention jusqu'au terme de celle-ci ; ou (iii) offrir leur véhicule en échange au concessionnaire. 5. Pour être admissible à l'offre incitative Des gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez recevoir l'approbation de l'admissibilité du véhicule au programme Adieu bazou par le gouvernement du Canada et remettre un véhicule de modèle 2003 ou antérieur qui est en état de marche, et qui a été immatriculé et assuré à votre nom ou sous une pelle entreprise, au cours des six derniers mois. GM Canada fournira aux clients admissibles une offre incitative du fabricant pour l'achat/le financement/la location d'un véhicule neuf GM 2010 ou 2011 admissible. Les véhicules suivants ne sont pas admissibles : les modèles Pontiac, Saturn, Saab et Hummer, l'Aveo et la Corvette ZR1 de Chevrolet, les camions poids moyen, la Cobalt 2010 de Chevrolet et les modèles 2011 Regal de Buick, Cruze de Chevrolet et le Coupé CTS de Cadillac. L'offre incitative du fabricant allant de 750 $ à 3 000 $, selon le modèle choisi (taxes incluses). L'offre incitative Des gros sous pour votre bazou de GM Canada est offerte uniquement aux clients qui prennent possession de leur véhicule entre le 8 octobre 2010 et le 30 novembre 2010, et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives sur les véhicules GM. En participant à ce programme, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. Consultez votre détaillant GM participant pour les conditions et les détails du programme. Si vous suivez tout le processus du programme Adieu bazou avec succès, vous serez admissible à la remise en argent de 3 000 $ du gouvernement du Canada. Des conditions s'appliquent. Visitez le www.adieubazou.ca pour de plus amples renseignements. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier ces offres à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Fillette oubliée dans une garderie

Les parents ont dû demander l'aide de la police pour récupérer leur enfant

HUGO MEUNIER

MONTRÉAL — Des parents se sont cogné le nez à des portes closes, jeudi en début de soirée, en allant récupérer leur fillette de deux ans à la garderie privée Les amis d'enfance, située dans l'arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve.

Le problème, c'est que leur enfant était enfermée seule à l'intérieur de l'établissement, alors que le personnel et les autres enfants étaient tous partis autour de 18 h.

Les policiers ont dû enfoncer la porte pour rendre l'enfant à ses parents.

Au lendemain de l'incident, quelques parents d'enfants inscrits à la garderie ont accepté de réagir. La plupart d'entre eux ignoraient ce qui s'était passé et n'avaient que de bons mots pour cette nouvelle garderie, ouverte depuis l'été dernier.

« Je suis vraiment surpris, parce que c'est très inhabituel. Il y a toujours une personne après 18 h. Ça m'étonne parce que je n'ai jamais eu de problèmes ici, le service est excellent», a souligné Abdelghani Rahim, venu reconduire sa fillette hier matin.

Il a refusé de condamner la garderie pour ce geste préoccupant. «Je dois entendre l'autre version, celle de la garderie», a ajouté M. Rahim.

Pas de commentaires

Il n'a justement pas été possible d'obtenir cette autre version, puisque le personnel de la garderie a refusé de répondre à nos questions.

«La directrice n'est pas là aujourd'hui et personne ne peut vous parler», a simplement résumé une voix au travers un interphone installé à côté de la porte.

La garderie Les amis d'enfance se trouve au deuxième étage d'un immeuble commercial, dans lequel il y a aussi un dépanneur, une entreprise de taxi et un commerce barricadé. «Places disponibles», peut-on lire sur une banderole suspendue devant la garderie.

Un couple s'est d'ailleurs présenté sur les lieux en matinée, à la recherche d'une place pour sa fillette de trois ans. L'incident de la veille semblait avoir freiné leur élan. «On habite juste à côté et on venait chercher des renseignements. On confie nos enfants, mais il faut savoir à qui. Oublier un enfant, c'est grave! Les employés ont le devoir de nous mettre en confiance, ils doivent être professionnels», a expliqué Bachir.

Dehors, la pluie s'est mise à tomber. Des cortèges d'enfants hauts comme trois pommes des deux garderies voisines cheminaient au même moment sur le trottoir, escortés par leurs éducatrices.

Inacceptable

Joint au téléphone, le directeur général de l'Association des garderies privées du Québec estime qu'une telle erreur est inacceptable et qu'oublier un enfant entre les murs d'une garderie est la pire chose qui puisse arriver. Selon Jean-François Belleau, il faudra déterminer si l'incident relève d'un manque de compétence du personnel ou d'une erreur isolée.

Un scénario semblable s'était produit il y a un an dans une garderie en milieu familial de Châteauguay. Une éducatrice avait dû démissionner après avoir oublié un enfant seul dans la maison, alors qu'elle était allée faire des courses.

Pour l'heure, le Service de police de la Ville de Montréal a ouvert une enquête et devait rencontrer hier la directrice de l'établissement. «On verra ensuite s'il y a lieu de porter des accusations de négligence», a indiqué l'agent Raphaël Bergeron. *(La Presse)*



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca

ou appelez au

819 564-5454

LOTO QUÉBEC — **Résultats des tirages du : 2010-10-08**

lotoquebec.com

Lotto MAX: 03 04 05 08 13 22 33 — COMPL. (C) 32

La Quotidienne: 3 510 / 4 0913

Triplex: 09 10 27 28 38

La Mini: 886072

Banco: 01 03 07 09 10 11 15 16 20 21 35 38 40 43 49 56 57 58 65 66

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 21 JANVIER 66 SCORPION

Extra: 2356471

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

40 JOURS de FÊTE

1 lot de 40 000 $	1641986	(décomposable)
1 Mercedes-Benz B200 *	1474163	(non décomposable)
1 croisière grand luxe *	2032910	(non décomposable)

* Ce lot est échangeable contre un chèque de 40 000 $.

* Ce lot est échangeable contre un chèque de 9 000 $.

Trois tirages par jour pendant 40 jours! Du 29 septembre au 7 novembre 2010





ACCORD BERLINE LX AUTOMATIQUE 2010 À L'ACHAT

27 640 $ 25 990 $ PDSF + 1 550 $ TRANSPORT ET PRÉPARATION + 100 $ TAXE A/C

RABAIS DE 5 700 $*

21 940 $

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE
UNE VALEUR DE 1 200 $



HONDA VÉHICULES D'OCCASION Certifiés
OUI, ON A FAIT LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA
HONDAQUEBEC.CA

*Le rabais à l'achat de 5 700 $ est applicable avant taxes sur l'Accord berline LX automatique 2010 neuve (modèle CP2F3AE) pour un prix à l'achat de 21 940 $ incluant transport et préparation de 1 550 $ et taxe sur climatiseur de 100 $. Les taxes et droits, assurances, immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier et valide sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

CONDUITE DANGEREUSE AYANT CAUSÉ LA MORT

Patrick Beaulac risque 14 ans de prison

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — L'automobiliste de 21 ans Patrick Beaulac, qui a tué sur le coup le motocycliste Michel Houde en 2008, a plaidé coupable à des accusations de conduite dangereuse ayant causé la mort et de possession de stupéfiants, hier au palais de justice de Drummondville. Il sera de retour devant le tribunal le 23 décembre pour les représentations sur sentence et demeurera en liberté d'ici là.

La violente collision est survenue le 28 août 2008.

Selon ce que la Sûreté du Québec avait indiqué au lendemain de l'accident, Beaulac, à bord d'une Honda Civic, avait effectué à grande vitesse un dépassement illégal sur le boulevard Tourville avant de percuter l'arrière de la moto de la victime, qui était arrêtée dans l'attente d'effectuer un virage à gauche sur la rue des Forestiers. Michel Houde était âgé de 45 ans.

Beaulac était en possession de stupéfiants au moment de son arrestation.

Son crime est passible d'une peine d'emprisonnement de 14 ans.



RAPPEL
CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT
CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

JE CROIS

JE CROIS EN LA FAMILLE ET
AU BONHEUR, EN L'AMOUR
ET AU PARTAGE, EN LA VIE
ET L'AVENIR.

JE CROIS EN L'ENSEIGNEMENT
DE CES VALEURS, JE DONNE
À LA FONDATION MGR JEAN-MARIE-FORTIER.

LA FONDATION
MGR JEAN-MARIE-FORTIER

JECROIS.CA

311521

OUVERT CE LUNDI DE 9 h À 17 h

Mercedes-Benz CERTIFIÉ

Taux de financement à partir de 0.9%*

Acheter un véhicule Mercedes-Benz Certifié[MC],
c'est acheter plus qu'une Mercedes-Benz. Vous obtenez :

- Confiance : inspection en 150 points
- Garantie : jusqu'à 7 ans ou 160 000 km
- Tranquillité d'esprit : historique complet de l'entretien de votre véhicule
- Sécurité : assistance routière d'urgence 24 heures sur 24

Mercedes-Benz





C230 4MATIC 2008
Blanc, 49 500 km
33 495 $
Frais de certification inclus!



ML320CDI 2008
Pweter, 70 800 km
41 995 $
Frais de certification inclus!



C300 4MATIC 2008
Blanc, 41 400 km
41 495 $
Frais de certification inclus!



SLK55 AMG 2007
Noir, 67 300 km
48 695 $
Frais de certification inclus!



ML350 2007
Blanc, 53 000 km
41 495 $
Frais de certification inclus!



GL320CDI 2007
49 500 km
54 695 $
Frais de certification inclus!



C300 4MATIC 2008
65 500 km
38 895 $
Frais de certification inclus!



B200T 2007
68 500 km
19 495 $
Frais de certification inclus!



B200T COMÈTE 2007
Gris, 50 500 km
24 195 $
Frais de certification inclus!

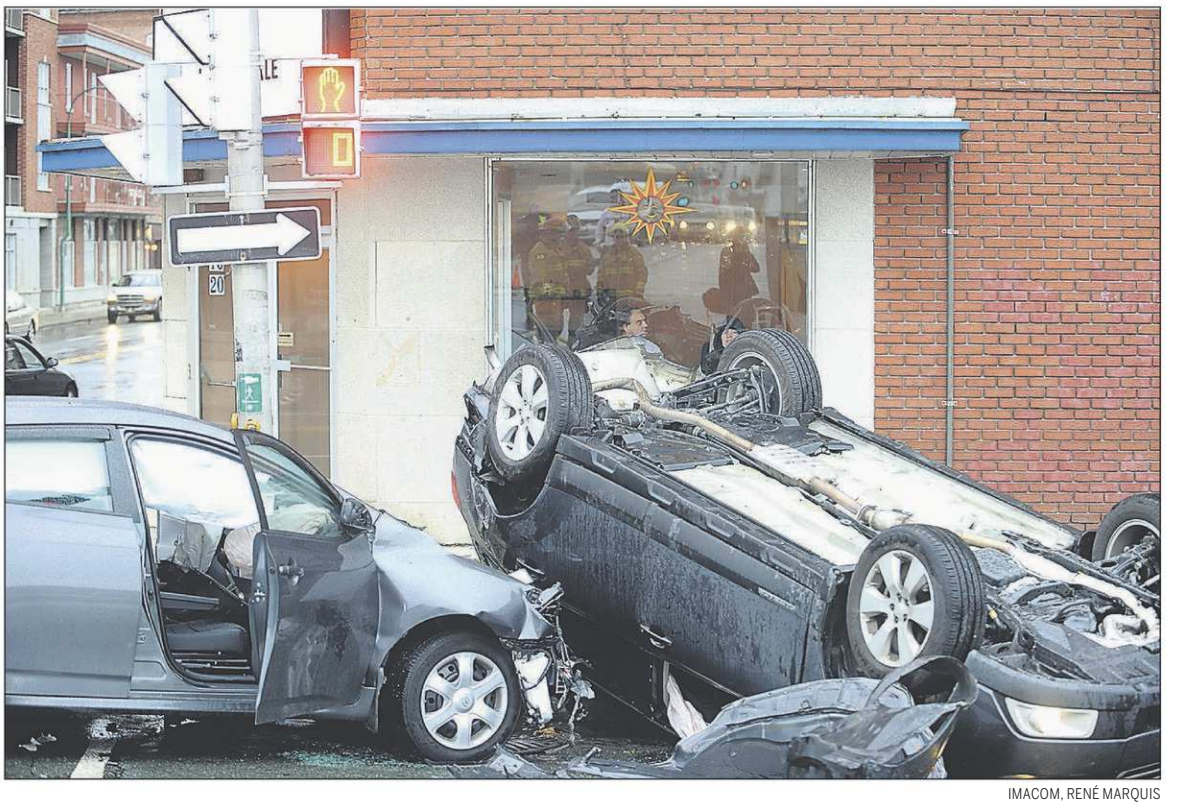
Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque, Sherbrooke 1 866 455-9846

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2010. *Financement à 0,9 % disponible uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée, pour une période de financement de 24 mois sur les modèles 2006 à 2008 (ayant moins de 120 000 km). Exemple de financement basé sur un modèle 2006 : 20 000 $ à un taux d'intérêt de 0,9 % par an équivaut à 841,42 $ par mois pendant 24 mois. Le coût de l'emprunt est de 194,08 $ pour un total de 20 194 $. Un acompte peut être requis. Frais d'immatriculation et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Cette offre peut changer sans préavis et ne peut être jumelée à une autre offre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. Les offres prennent fin le 30 octobre 2010.

1312099

Spectaculaire accident coin King Est-Saint-François

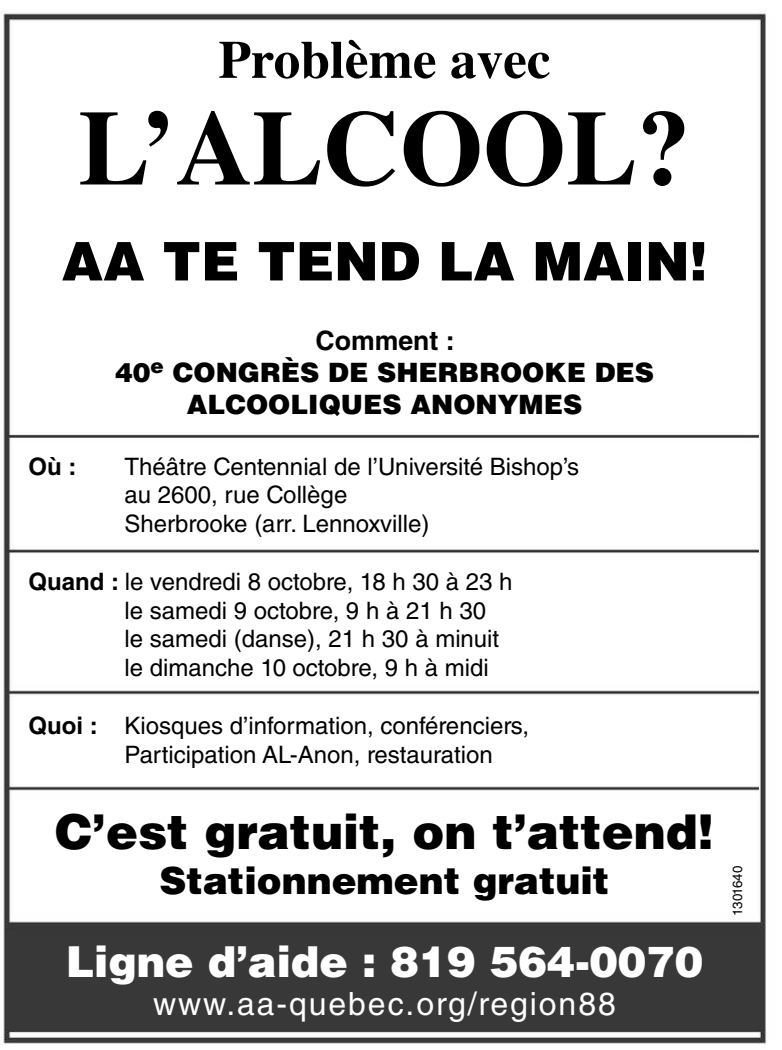
Un accident de la circulation a surtout causé des dommages matériels, hier matin, à l'angle de la rue King Est et du boulevard Saint-François Sud. L'événement est survenu vers 8 h 15, quand le véhicule qui circulait direction Est, rue King, a omis de s'arrêter au feu rouge. Il a percuté la voiture qui s'engageait sur le boulevard Saint-François avant de frapper le poteau des feux de circulation. Un seul passager se trouvait dans chacune des automobiles. Les deux individus ont été transportés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour des blessures légères.



IMACOM, RENÉ MARQUIS







MAGOG

Bilan de perquisition

SHERBROOKE — Un jeune homme de 21 ans de Magog, Michael Lavallée, a comparu jeudi à la suite d'une perquisition dans un logement de la rue Calixa-Lavallée. Au palais de justice de Sherbrooke, il a été accusé de trafic de stupéfiants et de possession de méthamphétamines en vue d'en faire le trafic. Il demeurera incarcéré avant de se présenter à nouveau devant le juge la semaine prochaine.

Six autres personnes, dont deux filles mineures et trois hommes dans la vingtaine, ont été coffrées. Un jeune homme a notamment été libéré sur promesse de comparaître. Il fera face aux mêmes accusations que son comparse. Les autres ont également été libérés sur promesse de comparaître. Il reste à déterminer les accusations auxquelles ils feront face.

— Jonathan Custeau

Cascades se joint à Ecotech-Québec

KINGSEY FALLS — Le vice-président aux communications et affaires publiques de Cascades, Hubert Bolduc, a annoncé que son entreprise fait partie du groupe de six organismes à devenir les premiers partenaires prestige d'Ecotech Québec, la première organisation au Canada à rassembler et mobiliser l'industrie des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées.

Ce nouveau partenariat permettra à Cascades d'améliorer encore plus ses façons de faire.

Bell Canada, le Mouvement Desjardins, Investissement Québec, Samson Bélair/Deloitte & Touche, ainsi que Davies Ward Phillips & Vineberg sont les autres entités à se joindre à Ecotech-Québec.

1,7 M $ pour la restauration du patrimoine religieux en Estrie

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est un montant «appréciable» de près de 1,7 million $ qui sera consacré cette année par le gouvernement du Québec en Estrie pour la restauration de cinq églises classées sous le sceau du patrimoine religieux.

«C'est un bon montant. On peut dire que c'est une bonne année. Surtout que les cinq projets présentés par notre région ont été retenus», a précisé à *La Tribune* le président de la Table de concertation sur le patrimoine religieux en Estrie et curé à Sainte-Jeanne-d'Arc, Éric Vaillancourt.

Dans l'ensemble, grâce à cette initiative permettant de couvrir 70 pour cent des coûts des travaux admissibles, ce sont des éléments vitaux de la structure des bâtiments qui peuvent être réparés, comme la toiture, le mortier, etc.

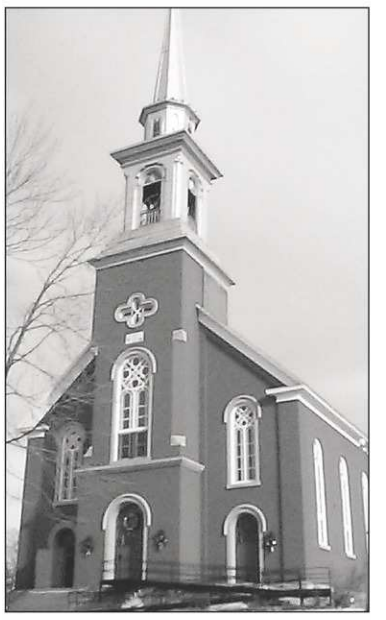
Les 30 pour cent du montant restant sont assumés par la communauté, dans un délai de deux ans, par des campagnes de souscription et autres.

«Pour de petits milieux ayant une faible population, ça exige de gros efforts, surtout que les critères pour les travaux de réfection sont très rigoureux, pour conserver le cachet original», rajoute le curé Vaillancourt.

Cinq projets

Des cinq projets, il y a un cas particulier, celui de l'église Sainte-Bibiane, à Richmond, qui est une suite de chantiers depuis quelques années. Cette fois-ci, le montant de 168 000 $ permettra le décapage des murs de brique du bâtiment construit en 1880 pour lui redonner son éclat d'antan.

Les quatre autres projets retenus en 2010-2011 sont celui de Saint-Augustin de Woburn (325 500 $), de Sainte-Edwidge-de-Clifton (409 197 $), de Saint-James Parish Hall de Hatley (280 000 $) et de Saint-Jean-l'Évangéliste, autrefois St-Peters, sur la rue Dufferin à Sherbrooke (497 000 $).



ARCHIVES, LA TRIBUNE

L'église Sainte-Bibiane de Richmond retrouvera son éclat d'antan: la peinture recouvrant les briques du bâtiment érigé en 1880 sera enlevée.



La denturologie, c'est notre passion.

Bien vous informer, notre mission.

100% fabriqué sur place



L'EMPREINTE SECONDAIRE

Cinq étapes sont nécessaires pour réaliser une prothèse de qualité. Après un premier rendez-vous qui a permis, grâce à l'empreinte primaire, d'élaborer des porte-empreintes individualisés à la bouche de chaque patient, le denturologiste Marcel Lavigne procède à l'empreinte secondaire.

L'empreinte secondaire est primordiale; c'est grâce à elle que vous obtiendrez une prothèse confortable, qui tiendra parfaitement en bouche quel que soit vos mouvements musculaires. Le denturologiste se sert en effet du porte-empreinte individuel pour délimiter avec exactitude le contour de la gencive en tenant compte du déplacement des muscles en action. Comme le matériel utilisé est fluide, il ne comprime ni ne déplace les tissus buccaux.

Le modèle en plâtre ainsi obtenu servira pour le reste du traitement. Étant donné sa grande précision, la future prothèse nécessitera très peu d'ajustements. Elle n'endommagera pas les tissus buccaux et permettra une succion maximale, évitant ainsi aux aliments de pénétrer entre la prothèse et la gencive.



AVANT



APRÈS

MARCEL LAVIGNE
d.d.
DENTUROLOGISTE
Place Andrew Paton
85, rue Belvédère
Nord, Suite 1
Sherbrooke
819 569-3368

1311795

Le Nobel de la paix au dissident chinois Liu Xiaobo

KARL RITTER
ET BJVRN AMLAND
ASSOCIATED PRESS

OSLO, NORVÈGE — Passant outre les menaces de représailles de Pékin, le prix Nobel de la paix 2010 a été attribué hier au dissident chinois Liu Xiaobo, qui purge actuellement une peine de onze ans de détention. Le comité Nobel norvégien distingue ainsi le «plus grand symbole» du combat pour les droits de l'Homme en Chine.

Après avoir mis en garde contre l'octroi du prix à un de ses dissidents, Pékin a vivement réagi à cette décision. «Liu Xiaobo est un criminel qui a été condamné par les services chinois de la justice pour avoir violé le droit chinois», a souligné le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié après l'annonce de la distinction par le comité Nobel à Oslo.

L'octroi du Nobel de la paix à Liu Xiaobo «va complètement à l'encontre des principes du prix et constitue également un blasphème pour le prix Nobel de la paix», estime Pékin, en ajoutant que cette décision va nuire aux relations bilatérales entre la Chine et la Norvège.

D'après Ragnhild Imserslund, porte-parole du ministère norvégien des Affaires étrangères, la Chine a convoqué hier l'ambassadeur de Norvège à Pékin, Svein Saether, pour protester contre l'attribution du Nobel au dissident. De plus, l'ambassadeur de Chine à Oslo a rencontré Erik Lahnstein, un secrétaire d'État au ministère norvégien des Affaires étrangères. Mme Imserslund a expliqué que les deux entretiens avaient eu lieu à la demande de la Chine qui souhaitait exprimer son mécontentement. D'après elle, les responsables norvégiens ont expliqué que le comité Nobel était indépendant du gouvernement et qu'Oslo souhaitait maintenir de bonnes relations avec Pékin.

Liu Xiaobo a été récompensé «pour son long combat, non violent, pour les droits fondamentaux de l'Homme en Chine». Le comité Nobel ajoute croire depuis longtemps qu'il existe un «lien étroit» entre la paix et les droits de l'Homme. Et de rappeler que dans son testament, Alfred Nobel estimait que ces droits étaient un préalable à la «fraternité entre les nations».

Au terme d'un procès éclair, le dissident chinois a été condamné le 25 décembre dernier à onze ans de prison pour incitation à la subversion du pouvoir de l'État, un chef d'accusation relativement vague, souvent utilisé à l'encontre des opposants politiques et défenseurs des droits de l'Homme.

Il avait cosigné un appel aux réformes politiques fin 2008. La «Charte 08», comme elle avait été intitulée, demandait l'extension des libertés politiques et la fin de la domination du parti communiste chinois. Elle avait été signée par plus de 300 personnes, dont certains des plus grands intellectuels du pays.

Le texte faisait écho à la «Charte 77», le célèbre appel aux droits de l'Homme qui avait entraîné la «Révolution de velours» en 1989 dans ce qui était encore la Tchécoslovaquie.

«La Chine est devenue une grande puissance en termes économiques, ainsi que politiques, et il est normal que les grandes puissances fassent l'objet de critiques», a souligné le président du comité Nobel, Thorbjvrn Jagland.

Contrairement à d'autres en Chine, Liu Xiaobo, 54 ans, prône un changement politique progressif, et surtout pacifique, plutôt qu'une confrontation violente avec le gouvernement.



THE ASSOCIATED PRESS

Des manifestants réunis devant le bureau de liaison de la Chine à Hong Kong exigent la libération du dissident chinois Liu Xiaobo, nommé hier prix Nobel de la paix 2010.

Tour de globe



THE ASSOCIATED PRESS

Une femme se maquille pendant qu'une autre la regarde, dans le camp réservé aux familles des mineurs coincés sous terre au Chili.

À quelques mètres des mineurs coincés

SANTIAGO, CHILI — Le fébrilité augmentait, hier, à l'extérieur de la mine chilienne où sont coincés 33 mineurs depuis plus de deux mois, alors qu'il ne reste plus que quelques dizaines de mètres de roc à traverser avant de rejoindre leur refuge souterrain.

Le ministre chilien des Mines, Laurence Golborne, a lancé sur Tweeter qu'«aujourd'hui (hier) pourrait être un grand jour».

Le ministre de la Santé, Jaime Manalich, a de son côté répété aux journalistes à plusieurs reprises que le premier mineur pourrait être extrait de la mine dès mardi.

Une fois débutée, l'opération de secours pourrait prendre jusqu'à 48 heures.

Explosion dans une mosquée: 20 morts

KABUL, AFGHANISTAN — L'explosion d'une bombe a tué 20 personnes, dont un gouverneur provincial, dans une mosquée du nord de l'Afghanistan, a-t-on appris auprès des autorités.

Trente-cinq personnes ont également été blessées dans l'explosion survenue pendant la prière du vendredi à la mosquée située dans la ville de Taluqan, la capitale de la province de Takhar, selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur Zemeri Bashary.

Selon le général Shah Jahan Noori, chef de la police provinciale, le gouverneur de la province voisine de Kunduz, Mohammad Omar, a été tué avec 19 autres personnes. La bombe visait le gouverneur qui assistait régulièrement à la prière du vendredi dans cette mosquée, selon le gouverneur de la province de Takhar Abdul Jabar Taqwa.

Dans une déclaration diffusée hier soir par le Quai d'Orsay, la France a condamné «avec la plus grande fermeté l'attentat» perpétré à Taluqan.

Le Danube réagit bien à la boue toxique

KOLONTÀR, Hongrie — Les autorités hongroises ont estimé hier que le Danube n'était pas menacé par la boue toxique, qui a atteint le grand fleuve. Mais des analyses renforcent les craintes sur les risques potentiels pour l'environnement.

Le bilan humain est passé à cinq morts avec le décès hier d'un homme de 81 ans.



THE ASSOCIATED PRESS

Les pêcheurs Tibor Osze et Attila Solyomvari regardent le Danube, dans lequel de la boue toxique s'est déversée.

L'âge légal de la retraite passe à 62 ans en France

PARIS — Le Sénat a approuvé hier le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans dans le cadre de l'examen du projet de réforme contesté par les syndicats et l'opposition.

La mesure a été adoptée par 186 voix pour (élus UMP et centristes en majorité), 153 contre (élus communistes et socialistes en majorité), et deux abstentions.

«Les retraites sont maintenant sauvées», a réagi le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre dans un communiqué. «Après l'Assemblée nationale, le Sénat vient d'adopter le coeur de la réforme des retraites: le report progressif de l'âge de la retraite à 62 ans», a-t-il ajouté, se réjouissant que «le bon sens l'ait emporté sur le dogmatisme».

Face aux critiques, Nicolas Sarkozy a lâché du lest, décidant jeudi de maintenir à 65 ans l'âge de départ à taux plein pour les parents de plus de trois enfants nés avant 1956.

— The Associated Press

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 535,59	1784,88	98,88 ¢ US	11006,48	1165,15	2401,91	1345,30	82,66
89,66	19,12	0,70	57,90	7,09	18,24	10,30	0,99

Bachand juge le marché de l'emploi assez solide pour s'attaquer au déficit



Raymond Bachand

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les dernières données sur l'emploi le prouvent, malgré les craintes manifestées jeudi par les centrales syndicales: la situation de l'emploi au Québec est assez solide pour que le gouvernement du Québec s'attaque maintenant à la réduction du déficit.

Le ministre des Finances Raymond Bachand a salué hier la plus récente baisse du taux de chômage au Québec, de 0,5 point de pourcentage, qui a été annoncée plus tôt dans la journée par Statistique Canada. Le taux de chômage s'est établi au Québec à 7,7 pour cent.

Au Québec, «on a perdu 67 000 emplois pendant la récession; on est maintenant à 130 000 emplois créés depuis ce temps-là. Le Canada a récupéré ce qu'il avait perdu; les États-Unis ça va mal, mais au Québec, c'est une croissance forte de l'emploi et de l'emploi à temps plein. Donc c'est une excellente nouvelle et l'économie du Québec va relativement bien», a opiné le ministre Bachand.

Et même si la FTQ, la CSN, la CSQ et la CSD ont exprimé à l'unisson leurs craintes pour l'emploi, à cause de la fin prochaine du plan de relance du gouvernement fédéral et de l'imposition le 1er janvier de la première hausse de la Taxe de vente du Québec, le ministre Bachand s'est fait rassurant.

«Ça fait plusieurs mois que notre économie va beaucoup mieux. Il est important que l'État intervienne comme on l'a fait pour soutenir l'économie quand on est en récession, mais quand on est en période de croissance économique, il faut apprendre aussi à se retirer graduellement, parce que c'est l'argent des contribuables», a-t-il justifié.

La première hausse de la TVQ, de 1 pour cent, surviendra le 1er janvier prochain. Cette mesure fait partie du plan gouvernemental plus vaste visant à réduire les dépenses et augmenter les revenus pour revenir à l'équilibre budgétaire, a-t-il rappelé, lors d'une allocution qu'il prononçait, hier, devant l'Association de planification fiscale et financière, à Montréal.

De ministère en agence

Par ailleurs, le ministre a aussi tenté de rassurer les syndicats et les contribuables quant à la transformation du ministère du Revenu en agence.

Le Syndicat de la fonction publique a diffusé à la télévision une campagne de publicité dans laquelle on voit le personnage de «Bob cashflow» se réjouir des ouvertures qui lui seront faites, avec la future agence, pour nommer ses connaissances au conseil d'administration, avoir de l'influence et avoir accès à des renseignements personnels sur les contribuables.

«Au fond, la création de l'agence, c'est plus une question de poutine gouvernementale administrative qu'une question stratégique qui devrait inquiéter le citoyen. C'est de permettre à l'agence d'être performante», a commenté le ministre Bachand.

Il a rappelé que c'est déjà le cas au fédéral, avec l'Agence de revenu du Canada, et que les renseignements personnels y sont correctement protégés et que les règles d'indépendance y sont maintenues.

Selon lui, la transformation du ministère en agence permettra à cette dernière d'embaucher 800 personnes au cours des prochaines années et de se doter d'une système informatique plus performant dans le but de poursuivre la lutte contre l'évasion fiscale.

Des détenteurs de compte bancaire en Suisse sous enquête

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le ministre Raymond Bachand a confirmé, hier, que Revenu Québec faisait aussi enquête sur les Québécois dont le nom apparaît sur la liste des détenteurs d'un compte bancaire en Suisse et qui a fait l'objet d'une fuite récemment.

À la fin du mois de septembre, Radio-Canada et le Globe and Mail ont révélé que le gouvernement fédéral avait obtenu de la France des informations concernant des comptes en banque suisses détenus par des Canadiens à la HSBC.

Le ministre fédéral du Revenu, Keith Ashfield, avait confirmé l'information, livrée dans le cadre d'une enquête sur de possibles évasions fiscales.

L'Agence de revenu du Canada devait examiner plus de 1000 comptes de Canadiens.

Interrogé à ce sujet en point de presse, hier, après qu'il eut prononcé une allocution devant l'Association de planification fiscale et financière, le ministre Bachand, qui est aussi ministre du Revenu, a simplement répondu «oui» quand on lui a demandé si Revenu Québec enquêtait également.

Il s'est montré fort peu loquace.

«Ceux qui ont un compte de banque en Suisse ne sont pas nécessairement coupables, a-t-il dit. Vous pouvez avoir toutes sortes de raisons d'avoir un compte de banque en Suisse. Mais il y a une enquête en cours par l'Agence de revenu du Canada et Revenu Québec qui collaborent. C'est exceptionnel qu'on vous dise ça, parce qu'on ne confirme jamais quand il y a des enquêtes. Mais dans ce cas-là, comme c'était déjà public...

«Ce qu'il faut, c'est que l'ensemble des pays dans le monde, les administrations fiscales, intensifient leurs efforts de collaboration pour lutter contre l'évasion fiscale à travers les paradis fiscaux et c'est ce qui se fait par le G20, par les pays européens, par les États-Unis. C'est une lutte qui n'est pas terminée, mais on va continuer le combat», a-t-il affirmé.

ANGE OU DÉMON
Fête
L'HALLOWEEN... À TON IMAGE!

Le samedi 30 octobre
De 10 h à 23 h

GRATUIT pour tous
Au 292, rue King Ouest, Sherbrooke

Tirages les 23 et 30 octobre

(Soirée V.I.P. - Limousine - Table d'hôte restaurant Chanchai - chèques-cadeaux, etc.)

Bonbons - Cocktails - Maquillage - Collations diaboliques

COUPON DE PARTICIPATION HALLOWEEN 2010
L'HALLOWEEN... À TON IMAGE!

À déposer chez Ange ou Démon
292, rue King Ouest, Sherbrooke.

Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ CP : _____
Tél. : _____
Mon plus beau souvenir d'halloween... _____

« Des bonbons ououh ououh... un mauvais sort. »!

1311948



Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	08-10-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	6.41	0.02	0.31%	1 116 413
Domtar Cp	68.45	0.22	0.32%	31 047

Indices Québec	08-10-10	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	1275.39	3.81	0.30%	9.11%
Indice Québec 120	1340.47	5.04	0.38%	9.36%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	08-10-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Groupe SNC-Lavalin Inc.	52.78	1.36	2.64%	583 297
Quincaillerie Richelieu Ltée	28.75	0.75	2.68%	10 855
Metro Inc.	44.99	0.69	1.56%	141 067
Uni-Sélect Inc.	27.00	0.69	2.62%	2 880
Groupe BMTC Inc.	24.00	0.49	2.08%	6 314
Molson Coors Brewing Company	49.83	0.46	0.92%	306 327
Alimentation Couche-Tard Inc.	23.98	0.36	1.52%	150 345
MRRM Inc.	3.99	0.34	9.32%	100
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	29.89	0.32	1.08%	260 554
Groupe Bikini Village Inc	4.20	0.30	7.69%	345
Corporation Pharmaceutique Nymox	4.46	0.29	7.06%	35 643
CAE Inc	11.00	0.27	2.52%	794 301
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	66.66	0.26	0.39%	826 281
Saputo Inc.	35.00	0.25	0.72%	153 395
Semafo Inc.	10.50	0.24	2.34%	748 449

IQ-120 : Les plus fortes baisses	08-10-10	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Groupe Sportscene Inc	12.55	-0.85	-6.34%	200
Banque Laurentienne du Canada	44.81	-0.56	-1.23%	97 722
Laboratoires Paladin Inc.	27.50	-0.43	-1.54%	3 355
Banque de Montréal	59.23	-0.37	-0.62%	1 808 176
Industries Lassonde Inc.	56.05	-0.35	-0.62%	281
Quebecor Inc.	36.02	-0.28	-0.77%	22 467
Transat A.T. Inc.	15.13	-0.22	-1.43%	0
Banque Royale du Canada	54.80	-0.20	-0.36%	1 921 252
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	7.45	-0.16	-2.10%	64 909
Groupe TVA Inc.	12.60	-0.15	-1.18%	1 650
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	1.23	-0.14	-10.22%	132 536
Tecsys Inc.	1.86	-0.13	-6.53%	1 575
Les Industries Dorel	33.70	-0.12	-0.35%	29 373
Rona inc.	13.18	-0.10	-0.75%	413 613
Corporation Financière Power	29.05	-0.08	-0.27%	133 619

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

IQ-120 : Les plus actifs	08-10-10	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	5.20	-1.33%	4 101 035
Explorations Sulliden Inc.	1.26	5.00%	3 534 066
Banque Royale du Canada	54.80	-0.36%	1 921 252
Banque de Montréal	59.23	-0.62%	1 808 176
BCE Inc.	33.60	-0.06%	1 653 863
Banque Nationale du Canada	65.80	0.00%	1 494 555
Tembec Inc.	2.03	5.73%	1 169 653
Corporation Big Red Diamond	0.05	0.00%	1 148 002
Cascades Inc.	6.41	0.31%	1 116 413
Corporation Minière Osisko	14.49	0.35%	1 062 732
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	66.66	0.39%	826 281
CAE Inc	11.00	2.52%	794 301
Groupe Aeroplan	12.60	1.04%	788 124
Semafo Inc.	10.50	2.34%	748 449
Groupe SNC-Lavalin Inc.	52.78	2.64%	583 297

D'un Océan à l'autre ...	08-10-10	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1206.33	0.82%	1.91%
Indice Alberta 25	1058.09	1.01%	-0.39%
Indice Prairie 10	1567.25	2.48%	10.38%
Indice Ontario 40	1080.91	0.24%	-0.76%
Indice Québec 30	1275.39	0.30%	4.16%
Indice Atlantique 15	1758.64	0.52%	11.37%

Variation depuis 1 an

Indice	1 an
ICB-20	23.53%
IAB-25	4.20%
IP-10	16.20%
IO-40	4.84%
IQ-30	15.16%
IA-15	27.58%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

www.indicequebec.org

Quad Graphics ferme son imprimerie de Saint-Jean-sur-Richelieu

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Quad/Graphics prévoit éliminer 300 emplois au Canada en mettant la clé sous la porte de son imprimerie de Saint-Jean-sur-Richelieu, et en restructurant ses activités à Edmonton, en Alberta.

L'imprimerie québécoise emploie 270 travailleurs. Elle sera fermée d'ici la fin de l'année et ses activités seront relocalisées à des installations jugées plus efficaces. Quelque 30 postes seront éliminés au terme de la conversion d'une usine d'Edmonton.

L'impression de magazines et les autres tâches commerciales présentement exécutées à Edmonton seront transférées à Aurora, en Ontario.

Quad/Graphics a acheté la nouvelle Quebecor World après la récente restructuration de l'imprimeur montréalais, qui se trouvait sous la protection de la Loi sur les faillites.



Les entreprises sont prêtes à investir pour améliorer leur productivité

JULIAN BELTRAME
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les chefs d'entreprises canadiens semblent finalement prêts à s'attaquer au niveau historiquement faible de la productivité au pays en injectant des liquidités pour moderniser leurs activités, révèle le plus récent sondage de la Banque du Canada sur les perspectives des entreprises.

Selon l'enquête trimestrielle de la banque centrale, les firmes se préparent à augmenter leurs investissements au cours de l'année à venir pour acquérir de la machinerie et de l'équipement, ce qui devrait améliorer leur productivité, après une pause prolongée à ce chapitre.

Augmentations

Quelque 46 pour cent des patrons interrogés par la banque centrale ont dit qu'ils augmenteraient leurs dépenses, contre seulement 10 pour cent qui s'attendent à les réduire — un différentiel de 36 points de pourcentage, ce qui constitue un record pour l'enquête de l'institution sur cette question.

Plus tôt cette semaine, l'institut C.D. Howe a lancé un avertissement par rapport au fait que l'écart entre la productivité canadienne et celle des États-Unis et d'autres économies avancées s'élargissait et que la situation ne pourrait pas se poursuivre sans nuire au niveau de vie du pays.

Écart

Selon le rapport de C.D. Howe, l'écart est essentiellement attribuable à la faiblesse des investissements des entreprises au cours des deux dernières décennies.

Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a aussi évoqué ce problème au cours de la dernière année, demandant à l'occasion aux chefs d'entreprise de profiter des incitatifs mis de l'avance par le gouvernement.

Selon le gouverneur Carney, les plus faibles taux d'imposition, la vigueur du dollar canadien et les taux d'intérêt à leur creux historiques peuvent aider les entreprises canadiennes à se préparer à la concurrence propre aux périodes qui suivent les crises économiques.



L'ACQ Région Estrie Salut



DONLOX (1993) INC.

M. Luc Meunier, président du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et président d'honneur du congrès 2010 de l'ACQ, M. Gaston Provencher, président de Donlox (1993) inc., et M. Yvan Laberge, président de l'ACQ – Région Estrie.

Donlox (1993) inc. de Sherbrooke: Entreprise de l'année - Région Estrie

L'association de la construction du Québec (ACQ) décerne le titre d'entreprise de l'année 2010 à Donlox (1993) inc. de Sherbrooke, soulignant ainsi son dynamisme et sa contribution à l'essor de la région de l'Estrie. Ce trophée a été remis par l'ACQ-Région Estrie, le 11 septembre dernier lors du Banquet Reconnaissance dans le cadre du congrès provincial.

Le trophée Construire, symbole de cet hommage, a été remis à Monsieur Gaston Provencher à l'occasion du congrès annuel de l'ACQ qui se tenait du 9 au 11 septembre dernier, au Fairmount Château Frontenac à Québec.

Homme d'affaires bien connu dans la région

Gaston Provencher a fondé sa première entreprise il y a une trentaine d'années : Les Installations Pro inc., spécialisée dans l'installation de portes, de cadres et de quincaillerie. En 1989, il achète La Quincaillerie d'Architecture de Sherbrooke, ce qui lui permet d'élargie son champ d'expertise dans la distribution. En 1993, il acquiert Donlox inc., une entreprise de serrurerie. Aujourd'hui, son entreprise compte une quinzaine d'employés. Impliqué pendant plusieurs années au sein du conseil d'administration et de divers comité de l'ACQ - Région Estrie, M. Provencher a su faire grandir l'association avec son expérience acquis depuis plusieurs années.

M. Claude Riendeau Récipiendaire du trophée René-Lafontaine



E.C.E. Électrique inc.

M. Jean Pouliot, président de l'ACQ, M. Claude Riendeau, président d'E.C.E. Électrique et M. Anthony Zammit, vice-président cautionnement d'Essor Assurances Placements Conseils.

L'ACQ - Estrie félicite M. Claude Riendeau, président d'E.C.E. Électrique inc., qui a reçu le trophée René-Lafontaine lors du congrès de l'ACQ. Ce prix est remis à un entrepreneur chevronné.

Le proprio du Canadian Tire au plateau Saint-Joseph honoré



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Un prix d'excellence vient d'être accordé à Jean-Yves Perreault, marchand propriétaire du Canadian Tire du plateau Saint-Joseph. Cette reconnaissance a été remise lors du congrès annuel de Canadian Tire, à Winnipeg, alors que trois marchands, dont un pour l'ouest du Canada, un pour les provinces centrales et le dernier pour l'est du Canadam, ont été récompensés. Le prix attribué à M. Perreault est basé sur l'ensemble de sa carrière et sur les résultats individuels de son entreprise, selon les critères de la Corporation Canadian Tire. La compagnie tient en compte les ventes, le service à la clientèle, la formation du personnel ainsi que l'implication de ce dernier auprès de la communauté.

Invitation à la soirée annuelle
« Vins et fromages »
au profit de la Fondation du Centre d'accueil Dixville, qui vient en aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement

Président d'honneur : *M. Tim Belford, animateur du matin à CBC Radio*

Au cours de la soirée, il y aura un « **Encan silencieux** ».

QUAND ? Vendredi le 22 octobre 2010, de 17 h à 21 h
OÙ ? Au Ross Dining Hall du Bishop's College School (arr. Lennoxville)
Un don de 80 $ ou plus à la Fondation vous vaudra une invitation pour deux personnes.
Des reçus pour fins d'impôts seront émis.



RÉSERVATIONS :
Manon Corbeil,
819 849-4831 p. 222

GAZODUC À THETFORD MINES

Les pressions se poursuivent

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Démarches et pressions se poursuivent dans le dossier du prolongement du gazoduc amenant le gaz naturel de Vallée-Jonction à Thetford Mines. Une importante délégation de la région de Thetford Mines et de la Beauce est allée rencontrer les députés Janvier Grondin et Maxime Bernier de la Beauce afin de connaître leur position respective dans ce dossier.

MM. Bernier et Grondin ont signifié qu'ils comprenaient bien l'enjeu local de la diversification économique et de l'approvisionnement en énergie dans un contexte de concurrence mondiale.

Se disant fort préoccupés par les pertes d'emplois qui pourraient survenir à la suite d'une hausse des produits pétroliers, les deux députés se sont engagés à défendre les intérêts de la région dans ce dossier et à travailler à trouver des solutions pour la réalisation du projet. M. Bernier s'est aussi engagé à prêter main-forte à son collègue Christian Paradis pour l'avancement du projet.

Menée par Luc Berthold, maire de Thetford Mines et président de la Société de développement économique de la région de Thetford Mines, la délégation a démontré à nouveau la nécessité à court terme du prolongement de la desserte en gaz naturel entre Vallée-Jonction et Thetford Mines pour la survie des entreprises du territoire.

En octobre 2008, la firme SNC-Lavalin exposait que les besoins estimés en gaz naturel en 2009 pour la région auraient augmenté de 151 pour cent. Au total, c'est une consommation potentielle annuelle de 16 223 000 mètres cubes de gaz naturel qui est projetée. À cette donnée, il importe d'ajouter les volumes potentiels supplémentaires non calculés dans les estimations de volume qui proviendraient majoritairement de la concrétisation de projets dont la valorisation des résidus miniers.

Invitation
CONFÉRENCE
APPROCHE PRÉVENTIVE
EN CAS D'INVALIDITÉ (mandat en cas d'inaptitude)

Mercredi, 13 octobre de 18 h 30 à 20 h 30



Me Dany Lachance
Notaire chez
Lachance
Boutin Doyon

Voici les sujets abordés:
1. La procuration
2. Le mandat en cas d'inaptitude
3. Le testament biologique
4. Le testament
5. La planification funéraire
   - Les arrangements préalables
   - Le dépôt des dernières volontés

NOS VALEURS SONT MISES À PROFIT
ÉQUITÉ

Le guide ***Une approche responsable*** vous sera remis gracieusement

Nous sommes la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1
819.565.7646
www.coopfuneraire.com

Coût d'entrée : gratuit/membres; 5 $/non-membres
SVP confirmez votre présence
À LOUISE ALIX
au 819 348-3773
312184

La région fait belle figure aux PPI Awards

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

KINGSEY FALLS — Cascades, Domtar et Kruger figurent parmi les finalistes des Pulp & Paper International Awards, qui auront lieu à Bruxelles le 16 novembre. Alors que Cascades tentera de remporter le prestigieux prix dans les catégories du produit novateur et de la stratégie environnementale de l'année, Kruger sera en nomination pour le prix en lien avec les énergies vertes et le biocarburant. Domtar sera pour sa part sur les rangs pour la stratégie d'affaires de l'année et son grand patron, John D. Williams, tentera de rafler le titre de gestionnaire de l'année.

Commercialisé par Cascades, l'essuie-main de marque Intelligent a épaté la galerie de par sa propriété à réduire de façon quasi instantanée la quantité de bactéries résiduelles sur les mains après le lavage.

Cascades est aussi finaliste pour le prix de la stratégie environnementale de l'année pour son engagement à presque doubler son achat de crédits d'énergie éolienne renouvelable.

En plus d'être un important joueur du domaine des pâtes et papiers, Kruger possède un département énergétique bien développé au sein duquel il allie énergie éolienne, hydroélectricité, usines de cogénération et production de biogaz.

Pour ce qui est de Domtar, elle s'est notamment démarquée par ses idées novatrices, dont sa récente campagne: «Pourquoi le papier?».

Précision

Le titre qui coiffait une nouvelle parue en page 18 de notre édition de jeudi était erroné. Usinage Ra de St-Charles-de-Drummond bénéficie bel et bien d'un prêt de 100 000 $ du Fonds local d'investissement (FLI) de la Société de développement économique de Drummondville (SDED) et non pas d'une subvention. Nos excuses aux deux parties.

ÉPREUVE D'ANALYSE DE CAS CMA

Une diplômée de l'UdeS première au Canada

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec une note de 95 % à l'épreuve d'analyse de cas CMA, Sophie Beauregard, une diplômée de l'Université de Sherbrooke, est arrivée première au Québec sur un total de 1768 candidats. Elle est aussi la meilleure au Canada, ex aequo avec deux autres candidats.

Cette épreuve s'avère déterminante dans le processus d'accréditation des futurs comptables en management (CMA). «L'épreuve d'analyse permet d'entrer dans la deuxième année du programme», résume la jeune femme. Le programme de leadership stratégique, d'une durée de deux ans, mène à l'obtention du titre de CMA.

Et dire qu'une fois son examen terminé, Sophie Beauregard pensait avoir «passé». Mais ce n'était pas facile d'évaluer quel pourcentage elle obtiendrait. «Finalement, ça a l'air que ça a bien été! Je m'attendais à passer, mais jamais autant que ça. C'est incroyable.»

Dans le cadre d'une mise en situation, les candidats devaient se pencher sur les problèmes d'une coopérative et ensuite trouver les meilleures pistes de solution.

Selon l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, trois autres candidats québécois ont enregistré des «performances dignes de mention».

Alexandre Vouligny, aussi diplômé de l'UdeS, et Francis St-Pierre, diplômé de l'Université d'Ottawa, se sont classés au second rang au Québec et troisième au Canada avec une note de 92 %.

Une diplômée de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, Stéphanie Gaudrat, a pour sa part décroché le troisième rang au Québec et le quatrième au Canada avec une note de 91 %.

Sophie Beauregard, qui habite Granby, fait actuellement un stage chez Lyrco Nutritition, à Saint-Valérien-de-Milton.



LA VOIX DE L'EST, STÉPHANIE MANTHA

Sophie Beauregard, diplômée de l'UdeS.

SECOURS AMITIÉ ESTRIE

LIGNE D'ÉCOUTE ANONYME ET CONFIDENTIELLE

La loterie-voyages de Secours-Amitié Estrie,
tout le monde y gagne!
Édition 2010-2011, la 28e

1 chance sur 4 de gagner

Seulement 425 billets - 30 prix instantanés

Chaque mois, tirage de :
1 crédit-voyage + 5 certificats-cadeaux

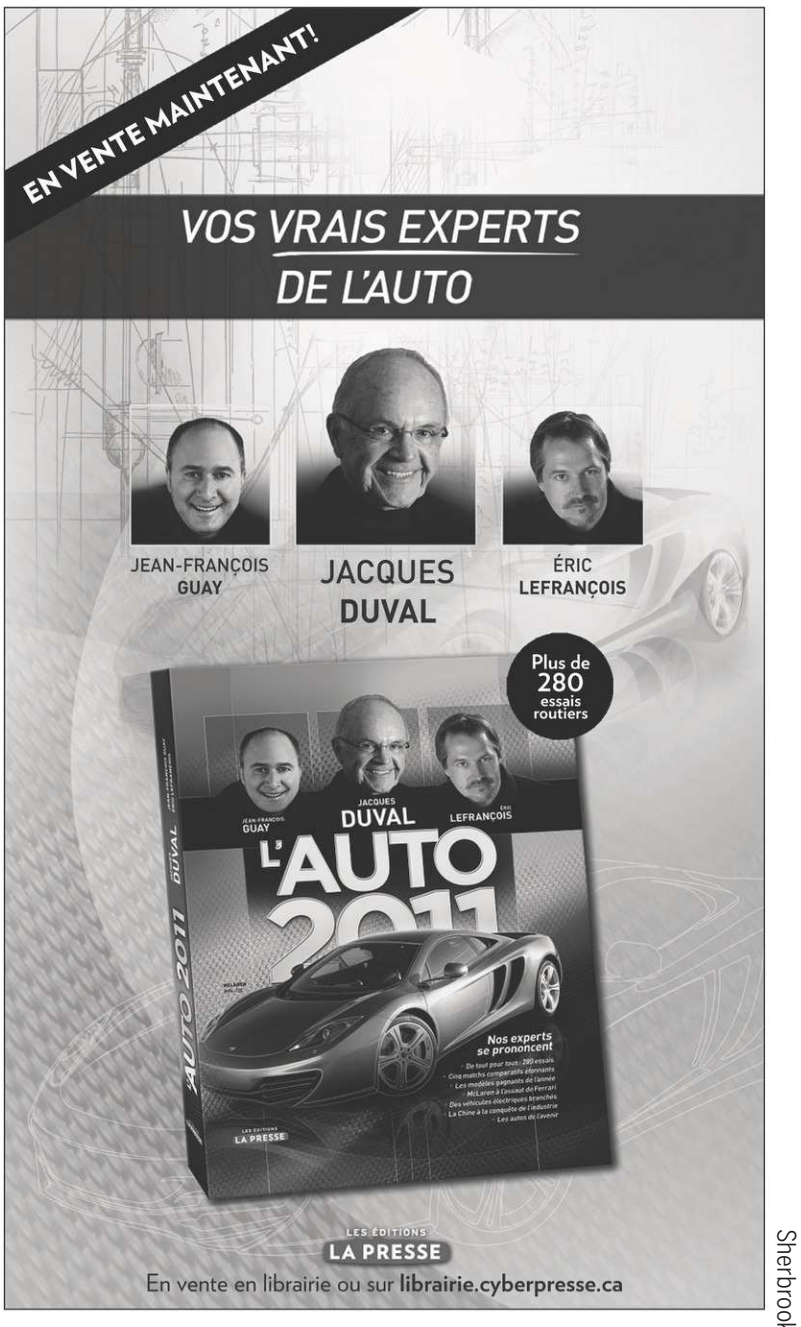
En appuyant Secours-Amitié Estrie, vous nous aidez à maintenir un service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel auprès des Estriens.

Pour réserver votre billet maintenant, communiquez au : 819 823-5400

Merci à nos commanditaires :

Club Voyage Orford
Décor NW
Le Buffet de Continents
Euphorik
Le Fleuriste du Boulevard
Métro Plus Plouffe
Estrimont Suite & Spa Orford

302988
312088



Négocier

Augmenter, siéger, négocier ne sont là que quelques exemples du rôle essentiel de votre CGA.
Ses vastes compétences et sa vision globale font de lui un expert hautement qualifié qui fait toute la différence.
C'est là toute la force du G.

cga-quebec.org

CGA COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

Comptez sur notre vision.

LEADERSHIP | EFFICACITÉ | PRODUCTIVITÉ | DÉVELOPPEMENT DURABLE | GESTION DU RISQUE

CE LUNDI DE 9 h à 17 h

L'OFFENSIVE TRIPLE «ZÉRO»

À SHERBROOKE ET MAGOG

0% en financement à l'achat jusqu'à **84 mois***

0$ POUR **4 PNEUS D'HIVER** *

0 PAIEMENT AVANT **2011***

LES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE SUR TOUT 2010-2011!!!





DEMANDEZ MÊME: 2 ANS D'ENTRETIEN SANS FRAIS !!!*



Des réductions jusqu'à

CE LUNDI
CE LUNDI
CE LUNDI
CE LUNDI
CE LUNDI

30%*

FAITES VITE! POUR 8 HEURES SEULEMENT

SUR NOS **DERNIERS 2010** EN INVENTAIRE !!!

MAZDA	KIA	MAZDA	KIA	NISSAN / INFINITI
MAGOG	MAGOG	SHERBROOKE	SHERBROOKE	SHERBROOKE
2940, rue Sherbrooke	2960, rue Sherbrooke	5119, Boul. Bourque	4339, Boul. Bourque	4280, Boul. Bourque
(819) 843-2424	(819) 847-3377	(819) 564-8664	(819) 563-3737	(819) 823-8008

*Modèles 2010 réduit de 30% = Nissan Titan 2010. PDSF: 35 073$ - un rabais total de 11000$ (8000$ de rabais + 3000$ en rabais fidélité/conquête = PRIX DE VENTE = 24 073$, donc 31% de moins). 4 pneus d'hiver gratuits sur véhicules sélectionnés chez Kia et Mazda. 2 ans d'entretien gratuit sur véhicules sélectionnés chez Mazda. Zéro paiement avant 2011 chez Kia sur modèles 2010-2011. Photos a titre indicatif seulement. 0% jusqu'à 84 mois disponible chez Kia et Nissan sur véhicules sélectionnés: sujet à l'approbation du crédit. Pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 350$ taxes incluses.



Des soumissions qui font jaser.

Chez TD Assurance, nous connaissons l'importance d'économiser autant que possible. C'est pourquoi nos experts prennent le temps d'examiner toutes les options possibles pour vous faire économiser des centaines de dollars annuellement, notamment en combinant vos assurances avec nous. De plus, vous n'aurez jamais à payer de commissions ni de protections dont vous n'avez pas besoin. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre l'assurance d'une simplicité sans égale afin que vous puissiez choisir votre protection en toute confiance.

Pour obtenir facilement une soumission en ligne, visitez simple.tdassurance.com ou téléphonez au 1-877-769-0917.

TD Assurance
Habitation et Auto

Les produits TD Assurance Habitation et Auto sont souscrits partout au Canada excepté en Ontario principalement par PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE faisant affaires sous le nom TD Assurance Habitation et Auto. TD Assurance et TD Assurance Habitation et Auto sont des marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisées sous licence.

Fini les bouteilles d'eau jetables à Bishop's

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le début de l'année scolaire a des airs de victoire pour les étudiants de l'Université Bishop's, où la vente de bouteilles d'eau jetables est maintenant interdite. Selon l'institution, Bishop's devient ainsi la première université québécoise à interdire ce type de vente sur son campus.

Elle emboîte ainsi le pas à d'autres universités canadiennes.

Comme *La Tribune* l'écrivait récemment, Bishop's s'est entendue avec son fournisseur, Sodexho, qui a accepté de ne plus vendre de telles bouteilles dans ses points de vente et dans les machines distributrices.

Rappelons que cette initiative s'est concrétisée grâce à la volonté d'étudiants, qui ont démarré la campagne «Penser mondialement, boire localement». Lors d'un référendum, plus de 75 % des étudiants se sont montrés d'accord à l'idée d'interdire la vente d'eau embouteillée. La vente a cessé au début du mois de septembre.

Formation



Une école pas ordinaire pour jeunes extraordinaires !

Cette école est située dans un milieu enchanteur, où le respect des autres et de l'environnement est valorisé. Tout le personnel de l'école travaille pour votre enfant en lui offrant un climat de vie familial et stimulant.

PLUS DE 50 ACTIVITÉS OFFERTES ENTRE 15 h 30 ET 16 h 30 !

PORTES OUVERTES
Dimanche **24 octobre 2010**
de **12 h** à **16 h**

Vos jeunes sont extraordinaires, ils méritent ce qu'il y a de mieux.

Examens d'admission :
Samedi 13 novembre, 9 h
Dimanche 20 novembre, 13 h 30

Informations : 819 846-2738

AEPE Association des écoles privées de l'Estrie

125, rue du Frère-Théode, Sherbrooke (Québec) J1C 0S3
Téléphone : 819 846-2738 - **www.esb.bromptonville.qc.ca**
311577

Formation



Venez rencontrer notre équipe des admissions lors de notre **Journée Portes Ouvertes** le samedi **23 octobre 2010** à 9h30.

9h30	Inscription
10h	Mot de bienvenue
10h15	Visite de l'école
11h15	Présentation au centre étudiant
11h30	Période de questions
12h	Repas du midi
13h	Session d'examens d'entrée

Vivre le monde au BCS. Le Bishop's College School est une école secondaire privée pour pensionnaires et étudiants externes offrant également une année préparatoire (12e année) aux universités.

BCS

Inspirés pour la vie
Pensionnat mixte bilingue de la 7e à la 12e année
Déclaration d'admissibilité non requise
80 ch. Moulton Hill, Sherbrooke (arr. Lennoxville)
RSVP Maureen Morrison
(819) 566-0238 poste 215
Admissions@BishopsCollegeSchool.com

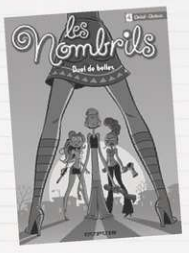
Collège François-Delaplace

Collège privé pour filles pensionnaires et externes
à 20 km de Sherbrooke





MARYSE DUBUC, ancienne élève du CFD et auteure des BD **Les Nombrils,** sera sur place!



Les 25 premières visiteuses de 6e année recevront gratuitement un album de leur choix de la série Les Nombrils.

JOURNÉE PORTES OUVERTES :
SAMEDI 16 OCTOBRE DE 12 H À 16 H

POSSIBILITÉ DE FAIRE L'EXAMEN D'ADMISSION **SUR PLACE!**

WWW.MONCFD.COM

365, rue Compton Est, Waterville (Québec) J0B 3H0
Téléphone : 819 837-2882

AEPE Association des écoles privées de l'Estrie

CARNET COMMUNAUTAIRE

Acheminer votre message par courriel à : redaction@latribune.qc.ca ou par télécopie au 819 564-8098

> **Club des sages Marie-Reine:** reprise de la danse du dimanche, les 10, 17, 24 et 31 octobre, 13 h 15, au Parc Bureau. Info: 819 566-8049.

> **Journée folklorique et country** organisée par le Club Optimiste de Windsor le 10 octobre, 13 h à 17 h, au local des Chevaliers de Colomb, Windsor. Info: 819 845-5742.

> **Brunch des Chevaliers** de Colomb conseil 9086 le 11 octobre, 9 h, à la salle de l'église Notre-Dame de Protection, rue Galt est, Sherbrooke.

> Rencontre **Afeas d'East Angus** le 11 octobre, 19 h, à la salle de l'église Saint-Louis. Info: 819 832-2178.

> Réunion **Cercle des fermières de Saint-Élie** le 12 octobre, 19 h, au Centre communautaire, 4503 Chemin St-Rock nord, Sherbrooke. Également, atelier de napperon décoratif au tricot à l'aiguille le 19 octobre, 19 h. Inscription: 819 823-9637.

> Rencontre du **Cercle de fermières Beaulieu** secteur Rock Forest le 12 octobre, 19 h 30, au Centre communautaire Rock Forest. Info: 819 575-1508.

> Réunion d'information et d'échange sur l'allaitement à la **Ligue La Leche** le 12 octobre, 9 h 30, au 1050 Jardins-Fleuris, Sherbrooke. Info: 819 562-4107.

> **La Rose des vents offre** l'atelier relaxation, visualisation et méditation les mercredis, 10 h 15, débutant le 13 octobre. Inscription au plus tard le 12 octobre: 819 823-9996.

> **Conférence de PropoSages** le 14 octobre, 14 h, à la Belle Chapelle, 500, rue Murray, Sherbrooke. Conférencier invité: Rodolfo Felices Luna, professeur, Faculté de théologie et d'études religieuses à l'Université de Sherbrooke. Info: 819 563-3993, poste 35.

> **Bazar suisse** organisé par l'Église Unie de la paroisse Drummondville / Mauricie le 16 octobre, 13 h 30, au centre communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

> **Souper paroissial** au profit de la communauté de Saint-Malo le 17 octobre, 16 h 30, au Centre des loisirs de Saint-Malo, 266, Chemin Auckland, suivi d'un bingo en soirée.

> **Souper au profit de la paroisse** Saint-Joseph-des-Monts, secteur La Patrie, le 17 octobre, 16 h 30, à la salle municipale, 18 Chartier, La Patrie.

> **Brunch des Chevaliers de Colomb** conseil 10480 le 17 octobre, 9 h 30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 905 Ontario, Sherbrooke.

Formation

Devenez
chauffeur de camion
professionnel



- Programme : Transport par camion
- Durée : 615 heures
- Coût : 1[illegible]$$
- Mène à un diplôme d'études professionnelles (DEP) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

FORMATION OFFERTE À SHERBROOKE

Vous êtes intéressé(e)?
Présentez-vous à une séance d'information qui aura lieu

Vous êtes intéressé(e) ?

Présentez-vous à une séance d'information qui aura lieu

LE LUNDI 18 octobre 2010 À 18 h 30 (6 h 30 p.m.), au Centre de formation professionnelle 24-Juin, 641, rue du 24-Juin, local B-1-014, Sherbrooke

VEUILLEZ RÉSERVER VOTRE PLACE EN TÉLÉPHONANT au 1 877-435-0167 poste 7101 ou au 819 822-5420 poste 17018-17019

CFTR

CENTRE 24-JUIN
Formation professionnelle

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

299441

PORTES OUVERTES ET EXAMENS D'ADMISSION



AEPE Association des écoles privées de l'Estrie

La réussite comme *projet* de vie

Collège Rivier
Portes ouvertes : 23 octobre de 13 h à 16 h
Examens : 13 novembre et 22 janvier, 10 h et 14 h*
* Visite possible de 9 h à 13 h

Collège du Sacré-Coeur
Portes ouvertes : 3 et 17 octobre, 12 h 15
Examens : 13 et 20 novembre, 9 h

École Plein Soleil
Portes ouvertes : 23 octobre de 10 h à 12 h

École primaire Des Arbrisseaux
Portes ouvertes : 16 octobre, 19 février et 16 avril, 13 h 30

École secondaire de Bromptonville
Portes ouvertes : 24 octobre, 12 h
Examens : 13 novembre, 9 h, 20 novembre, 13 h 30 et 22 janvier, 9 h

Séminaire Salésien
Portes ouvertes : 3 octobre et 6 novembre, 13 h
Examens : 13 et 20 novembre, 9 h

Séminaire de Sherbrooke
Portes ouvertes : 24 octobre, 13 h, et 7 novembre, 10 h
Examens : 13 et 20 novembre, 8 h 30

Collège François-Delaplace
Portes ouvertes : 16 octobre de 12 h à 16 h
Examens : 13 novembre et 22 janvier, 13 h 30*
* Visite possible à 12 h 30

Collège Mont Notre-Dame
Portes ouvertes : 16 octobre de 9 h à 12 h et 6 novembre de 13 h à 16 h
Examens : 13 et 20 novembre, 8 h 30

Collège du Mont-Sainte-Anne
Portes ouvertes : 16 octobre de 9 h à 15 h
Examens : 13, 20 novembre et 22 janvier, 13 h

Collège Notre-Dame des Servites
Portes ouvertes : 16 octobre, 13 h
Examens : 13 novembre et 22 janvier, 9 h



www.aepe.qc.ca

3060986

La nouvelle mairesse s'attaquera à la taxation

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SCOTSTOWN — Une nouvelle mairesse a été élue par acclamation à Scotstown la semaine dernière et déjà, Johanne Prévèreau souhaite revoir la taxation et s'attaquer à la qualité de l'eau distribuée dans la municipalité.

Mais deux mois après le départ de Barbara Szots, Johanne Prévèreau tentera d'abord et avant tout de ramener le climat paisible à l'hôtel de ville.

«Les problèmes étaient en



COLABORATION SPÉCIALE

Johanne Prévèreau

ébullition depuis quelques mois à Scotstown, avoue-t-elle. Les gens m'approchaient pour que je soumette mon nom en tant que candidate à la mairie. J'ai une formation en droit et une expérience en politique, ayant été l'attachée politique de la ministre Monique Gagnon-Tremblay. Mais ce qui m'a surtout poussée à me lancer vers ce défi, c'est que j'ai récemment vu le montant de mon compte de taxes doubler!»

Le prochain budget doit bientôt être établi par les élus de Scotstown. Johanne Prévèreau pourra ainsi mieux vérifier les chiffres et voir s'il est possible d'alléger la taxation.

«Du même coup, on doit faire la liste des besoins de notre municipalité. Notre eau possède un taux trop élevé de manganèse et de fer. On devrait corriger le problème. Puis on doit aussi trouver les autres irritants. Notre système d'égouts et d'aqueduc se fait aussi vieux. Il y a beaucoup de travail à faire et je n'en suis qu'à mes premiers balbutiements», rappelle Mme Prévèreau.

Une journée de scrutin avait été prévue le 24 octobre prochain étant donné qu'une seconde candidate, Chantal Ouellet, avait également fait connaître ses intentions de se présenter à la mairie. Cette dernière s'est toutefois désistée, laissant ainsi la voie libre à Johanne Prévèreau.

Rappelons que Barbara Szots avait donné sa démission en raison de l'élection de Marc Charron, un conseiller ayant déjà eu des démêlés avec la justice. Barbara Szots continue de croire que ce dernier n'est point éligible à siéger.

«Le dossier est toujours entre les mains du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire», précise la nouvelle mairesse.





mazda LE SOLDE FIN D'ANNÉE MAZDA

DES OFFRES JAMAIS VUES À SHERBROOKE ET MAGOG!

OUVERT **ce lundi** de 9 h à 17 h

MAZDA2 2011



Ne consomme que 5,6 L/100 km

En achat seulement :

49$/sem.*

TOUT INCLUS + AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS

MAZDA3 2010



Financement exceptionnel de **0%**

jusqu'à **60 mois à l'achat**

Classée « Meilleur achat » depuis 8 ans selon le GUIDE L'AUTO

EN RABAIS DE 4000$

20 MAZDA3 2010 *démonstrateurs*



AUTOMATIQUE
CLIMATISEUR
GROUPE ÉLECTRIQUE
+++

+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

Seulement :

52,85$/sem.*

à l'achat **TOUT INCLUS**

MAZDA6 GS 2010

Financement exceptionnel de **0%**

jusqu'à **72 mois à l'achat**

Groupe électrique
Mags 17 pouces
Climatiseur



+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

+2 ANS D'ENTRETIEN SANS FRAIS

MAZDA5 GS 2010

18 995$ TOUT INCLUS

ou seulement **62,73$/sem.***



+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS

+2 ANS D'ENTRETIEN SANS FRAIS

MAZDA B2300 SX 2010

11 995$ TOUT INCLUS

ou seulement **39,95$/sem.***



DU JAMAIS VU! FAITES VITE!

1312095

Prix par semaine sur Mazda 2/Mazda 3 démo/Mazda 5/Mazda B2300 = 49 $/52,85 $/62,73 $/39,95 $ par semaine pour un financement de 84 mois à un taux de 3,9 %/5,24 %/0,9 %/5,24 %. Obligation totale après terme = 19 902,12 $/21 705 $/25 764,48 $/16 302,72 $. Frais d'intérêt total = 2 509,84 $/3 568,32 $/803,90 $/2 680,43 $. Sujet à approbation du crédit. Photos à titre indicatif seulement. Mazda 3 2010 = démonstrateur avec léger kilométrage (moins de 9 000 km). 4 pneus d'hiver gratuits pour un maximum de 350$ taxes incluses. Financement de 0 % jusqu'à 60/72 mois disponible sur Mazda 3/Mazda 6 2010. 4 pneus d'hiver gratuits + 2 ans d'entretien sans frais (pour un maximum de 24 mois ou 40 000 km, le premier atteint) disponible sur Mazda 5, Mazda 6 et CX-7 2010 seulement. Taxes en sus pour tous les prix affichés.

MAZDA DE SHERBROOKE
5119, boul. Bourque, Sherbrooke **819 564-8664**
www.mazdadesherbrooke.com

MAZDA DE MAGOG
2940, rue Sherbrooke, Magog **819 843-2424**
www.mazdademagog.com



IMACOM, CLAUDE POULIN

Pour la première fois de son histoire, l'École secondaire de Bromptonville sera dirigée par un directeur laïc. Simon Croteau succède au frère Jean-Guy Beaulieu, qui continue cependant de s'investir dans l'école.

Un premier directeur laïc à l'École secondaire de Bromptonville

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Grand tournant pour l'École secondaire de Bromptonville (ESB). Pour la première fois de son histoire, l'institution est maintenant dirigée par un directeur laïc. Simon Croteau, qui a été directeur adjoint aux côtés du frère Jean-Guy Beaulieu, lui succède à la direction.

Verra-t-on de grands changements? «J'espère que non. On a une belle tradition depuis plusieurs années. Les valeurs des frères du Sacré-Coeur font partie de notre culture. Je n'ai pas l'intention de changer ça. Les changements majeurs ont déjà enclenchés par les frères», note M. Croteau.

Il rappelle que l'institution privée a ouvert ses portes à la clientèle féminine en 2004; la première cohorte ne comptait que quelques filles. L'établissement en accueille maintenant 141, sur un total de 485 élèves. L'ESB compte une centaine de pensionnaires. L'établissement a depuis ce temps développé les activités qu'il offre à cette clientèle comme le cheerleading et la danse.

« Les valeurs des frères du Sacré-Coeur font partie de notre culture. »

L'arrivée d'un laïc à la tête de l'ESB n'est pas une surprise, notamment en raison du manque de relève. «C'était inévitable. La relève n'est plus ce qu'elle a été. Du fait que j'étais de l'interne, c'était à mon avis moins menaçant», commente le directeur de 32 ans. L'établissement emploie 27 enseignants laïcs, et seulement un frère enseignant. Les frères du Sacré-Coeur sont affiliés à quatre écoles à Sherbrooke, Québec, Granby et Rosemère. «De ces quatre écoles, l'ESB était la seule avec une direction religieuse.»

Les frères continuent toutefois de s'investir dans la vie de l'école, entre autres en s'occupant du pensionnat et de la boutique. C'est d'ailleurs le choix qu'a fait le frère Jean-Guy Beaulieu. «Ils s'impliquent dans la mesure du temps qu'ils ont à nous consacrer. On a cette chance-là. Il n'y a plus beaucoup d'écoles qui peuvent se vanter d'avoir un si grand nombre de frères ou de personnel religieux. Ce sont des gens qui ne comptent pas leur temps.»

L'ESB accueille une clientèle qui provient de Sherbrooke, mais aussi de Lac-Mégantic, Montréal et Victoriaville, notamment. Elle est surtout connue dans son environnement immédiat, croit Simon Croteau. Certains semblent cependant avoir la perception d'une école qui n'a pas évolué, qui se fait encore surnommer «l'école des frères».

Pourtant, fait-il valoir, l'endroit s'est bel et bien actualisé au fil du temps. «Ça a changé, c'est beaucoup plus au goût du jour. On est dans un milieu compétitif. Si on peut maintenir la clientèle, c'est parce qu'on a su s'adapter», note-il en soulignant que l'ESB atteint sa capacité d'accueil.



Racine vit la solidarité internationale avec le Mali

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après Saint-Camille qui a été établi des liens durables avec le village de Degnekoro au Mali, voilà que la municipalité de Racine se joint à ce mouvement de solidarité avec de pays d'Afrique de l'Ouest en accueillant trois maliens en visite chez nous.

Accueillis par le Carrefour de solidarité internationale (CSI) dans le cadre d'un stage de réciprocité, deux présidents de fédérations paysannes Tamakaly Sanogo, Zumana Traoré ainsi que Poricho Sogoba, agente terrain de Kilabo, partenaire terrain du CSI, découvrent Racine jusqu'à la mi-octobre.

« Même dans des pays développés, nous voyons que l'implication bénévole est importante. »

Cette dernière explique que l'exemple de Racine où l'implication communautaire est très importante pourra leur servir dans leurs actions au Mali.

«Même dans des pays développés, nous voyons que l'implication bénévole est importante. Les gens sont organisés ensemble pour le développement de leur communauté. C'est ce que nous tentons de faire dans nos fédérations paysanes», explique Poriocho Sogoba.

Ce dernier, ainsi que Tamakaly Sanogo et Zumana Traoré, ont passé un mois à Saint-Camille avant de s'établir à Racine pour la fin de leur périple en sol canadien.

«Les deux endroits nous apportent des choses différentes. Saint-Camille est une communauté plus agricole, alors qu'à Racine, nous avons visité de petites entreprises. Ce sont deux communautés très bien organisées», estime l'agente terrain de Kilabo.

Président de la coopérative de développement de Racine, Gaston Michaud souligne avoir adhéré au projet d'accueillir ces maliens dès que la proposition lui a été faite.

«Nous avons rapidement saisi l'occasion de tisser des liens avec ces gens. Nous avons la chance de pouvoir faire des échanges enrichissants avec ces personnes C'est une belle occasion de partager. Nous leur avons présenté certaines entreprises et ils ont apprécié», explique M. Michaud.

Le directeur général du CSI, Marco Labrie, mentionne que le dynamisme de Racine les a incités à leur demander de s'impliquer dans les stages de réciprocité.

«L'objectif est de tisser des vrais liens de solidarité entre le Mali et les populations de l'Estrie. C'est que la vie coopérative de Racine était intéressante à faire connaître aux visiteurs du Mali», explique M. Labrie.

Si ce sont certains citoyens de la municipalité qui accueillent ces Maliens à tour de rôle, toute la population était invitée à venir les rencontrer dans le cadre d'une soirée de découvertes.

En français ou en bambara, la principale langue du Mali, les trois invités ont parlé de leur vécu dans la brousse malienne. Sans eau courante ni électricité dans leur village, ils ont expliqué entre autres leur mode de vie, leur façon de puiser l'eau et ce dont ils se nourrissaient.

Une citrouille pour écraser la pauvreté



IMACOM, CLAUDE POULIN

Pour une deuxième année consécutive, le groupe d'étudiants d'Ingénieurs sans frontières a voulu symboliquement «écraser» la pauvreté en laissant tomber une énorme citrouille de 356 livres sur une carcasse de voiture. ISF vise à lutter contre la pauvreté dans le monde en développant le potentiel humain des pays touchés par des problèmes de pauvreté extrême. Le but de l'activité, qui s'est déroulée sur le campus de l'UdeS, est de sensibiliser la population aux iniquités sociales. On aperçoit sur la photo deux des organisateurs de l'événement, Félix-Antoine Desrochers et Bianca Doyon.

Pour vos pneus d'hiver, prenez de l'avance

LE PLUS GRAND CHOIX DE ROUES POUR L'HIVER



À partir de 42,95 $

Acier



À partir de 99,95 $

Alliage (*mag*)



Continental

EXTREME WINTER CONTACT

Recevez 30 $ de rabais directement sur la facture si vous achetez et faites installer 4 pneus Continental avant le 16 octobre 2010.

+ Recevez une carte d'essence d'une valeur de 65 $*.

* Cette deuxième offre se termine le 17 décembre 2010.

GENERAL TIRE

ALTIMAX ARTIC

Recevez 30 $ de rabais directement sur la facture si vous achetez et faites installer 4 pneus General Tire avant le 16 octobre 2010.

+ Recevez un rabais postal de 35 $* à l'achat de 4 pneus.

* Cette deuxième offre se termine le 17 décembre 2010.



Relais

PNEUS & MÉCANIQUE

www.relaispneus.ca

2 ADRESSES À SHERBROOKE

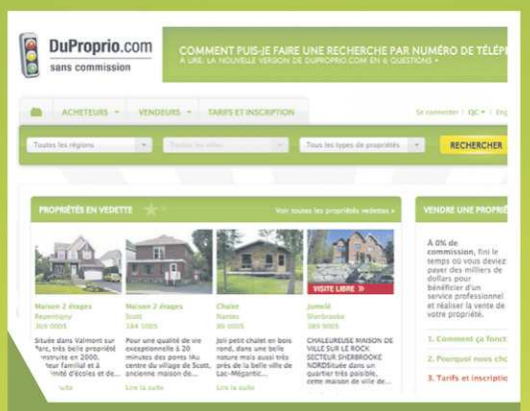
4255, boul. Bourque • 819 566-7722

1091, 13e Avenue Nord • 819 565-2111

Visitez notre site Web pour voir toutes nos promotions!



Support
sans commission



✓ 2.5 MILLIONS DE VISITES PAR MOIS

LA PRESSE
LeQuotidien
leSoleil
Le Nouvelliste
La Tribune
La Voix de l'Est
cyberpresse.ca
LeDroit
cyberpresse.ca

✓ AFFICHAGE DANS LES PLUS GRANDS QUOTIDIENS



✓ DES CENTAINES DE MILLIERS D'ACHETEURS

✓ VISIBILITÉ DE PREMIER PLAN

Photos haute définition
Outils d'aide à l'évaluation
Assistance juridique
Et encore plus !



À VENDRE

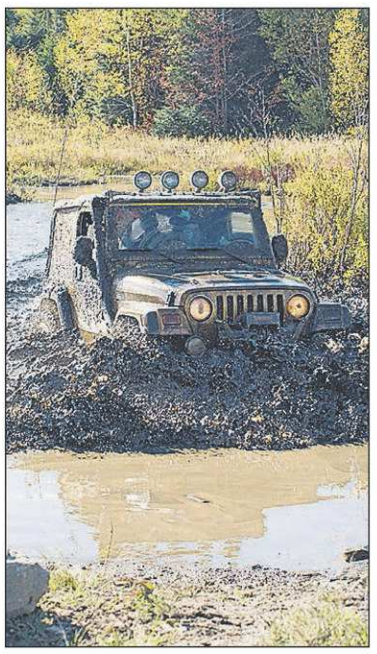
DuProprio.com

depuis 1997

1 866 **387-7677**

RALLYE JEEPPY 4 X 4 À VICTORIAVILLE

800 VTT et bien de la boue



MARTIN DEMA

Plus de 800 VTT sont attendus à Victoriaville demain.

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Plus de 800 conducteurs de VTT en provenance du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et du Nord-Est américain sont attendus à Victoriaville, demain, dans le cadre du 25e Rallye Jeeppy 4 x 4.

Le point de ralliement du plus grand rassemblement du genre en province sera au Pavillon Jean-Béliveau. Les inscriptions se feront de 7 h à 11 h. Le retour se fera au même endroit.

Comme tous les ans, il y aura des jeux d'adresse, des questions et surtout des paysages à couper le souffle. Toujours au chapitre de l'amusement, ce spécial 25e anniversaire sera marqué par la présentation des cinq meilleurs jeux de barre de levier (*pry-bar*). «Ne vous inquiétez pas, nous n'avons pas oublié les fameux trous de bouette», a signifié Francis Carignan du Club Jeeppy, organisme promoteur de l'événement.

Les participants sont invités à Victoriaville munis de leurs dictionnaires, crayons, câbles de tire, ainsi que de tout l'équipement nécessaire pour passer la journée hors des sentiers battus. Notez que tous les véhicules 4 x 4 doivent être équipés de crochets avant et arrière.

Le comité organisateur n'a pas ménagé les efforts afin de renouveler le rallye et d'offrir plusieurs nouveautés pour souligner les 25 ans de leur événement. De l'avis des membres, les participants y découvriront le plus beau tracé de l'histoire du rallye. Afin de remercier les fidèles participants et d'en inciter d'autres à se joindre à la fête, on remettra des prix totalisant une valeur de 15 000 $, du jamais vu.

Les policiers

Puisque le rallye a été victime d'une opération policière costaude l'automne dernier, les organisateurs ont rappelé aux participants l'importance de conduire un véhicule conforme à la réglementation en vigueur au Code de la sécurité routière. Les VTT devront effectivement être approuvés par la Société de l'assurance automobile du Québec.

L'an dernier, l'intervention d'une durée de cinq heures a mené à la vérification de 1419 véhicules. Les policiers ont émis un impressionnant total de 28 constats d'infraction et de 116 avertissements.

À DES KM DE LA COMPÉTITION

5,9 L/100 km sur route. Plus éconergétique que l'Accord et la Camry.[1]



LA NOUVELLE MALIBU 2011

Avec des roues de 17 pouces, la boîte automatique 6 vitesses et la climatisation de série, la nouvelle **Malibu de Chevrolet reste loin devant.**

À partir de **24 999 $**[2]
Financement **0% 60** mois[3]

NOUVEAU PROGRAMME FLEXI-ACHAT AUSSI DISPONIBLE[4]

UNE SOLUTION SOUPLE POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC OPTION DE RETOURNER VOTRE VÉHICULE APRÈS 48 OU 60 MOIS. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE.

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 2003 OU AVANT ET OBTENEZ JUSQU'À 3 300 $[5] DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES GROS $ OU $ POUR VOTRE BAZOU
EN COLLABORATION AVEC *ADIEU BAZOU*, UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.

Adieu bazou Programme canadien de recyclage des véhicules — Summerhill IMPACT

offreschevrolet.ca

CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs suivants : Malibu 2011 (1ZG69/1SA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Malibu 2010 de Chevrolet équipée d'un moteur I-4 ECOTEC de 2,4 L de série et d'une boîte automatique 6 vitesses en option. Le rendement écoénergétique de la Malibu 2010 de Chevrolet et des véhicules de la concurrence est basé sur les données publiées dans le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 2. Transport (1 450 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Inclut un rabais de 500 $. Ce rabais est un crédit de livraison (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. Programme en vigueur du 1er septembre 2010 au 1er novembre 2010 et applicable aux stocks du concessionnaire. 3. Taux de financement à l'achat disponible de 0 % pour un terme de 60 mois sur approbation de crédit d'Ally Crédit seulement. 4. Le financement Flexi-achat^MC est offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Véhicules admissibles : modèles 2010 ou 2011 neufs ou de démonstration de Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac. Une commande (modèles 2011 seulement) ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Des quantités limitées de modèles 2010 sont offertes. S'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada. Amortissement des paiements sur un terme allant jusqu'à 84 mois. Entre le 47e et le 49e mois ou entre le 59e et le 61e mois, les clients peuvent : (i) se prévaloir de l'option de retour du véhicule pour la vente à Ally Crédit si les conditions applicables sont respectées, y compris les frais de cession de 199 $ ainsi que les frais d'utilisation excessive et de kilométrage excédentaire ; (ii) continuer d'honorer les modalités initiales de leur convention jusqu'au terme de celle-ci ; ou (iii) offrir leur véhicule en échange au concessionnaire. 5. Pour être admissible à l'offre incitative Des gros sous pour *votre bazou* de GM Canada, vous devez recevoir l'approbation de l'admissibilité du véhicule au programme *Adieu bazou* par le gouvernement du Canada et remettre un véhicule de modèle 2003 ou antérieur qui est en état de marche, et qui a été immatriculé et assuré à votre nom ou sous une petite entreprise, au cours des six derniers mois. GM Canada fournira aux clients admissibles une offre incitative du fabricant pour l'achat/le financement/la location d'un véhicule neuf GM 2010 ou 2011 admissible. Les véhicules suivants ne sont pas admissibles : les modèles Pontiac, Saturn, Saab et Hummer, l'Aveo et la Corvette ZR1 de Chevrolet, les camions poids moyen, la Cobalt 2010 de Chevrolet et les modèles 2011 Regal de Buick, Cruze de Chevrolet et le Coupé CTS de Cadillac. L'offre incitative du fabricant allant de 750 $ à 3 000 $, selon le modèle choisi (taxes incluses). L'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* de GM Canada est offerte uniquement aux clients qui prennent possession de leur véhicule entre le 8 octobre 2010 et le 30 novembre 2010, et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives sur les véhicules GM. En participant à ce programme, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. Consultez votre détaillant GM participant pour les conditions et les détails du programme. Si vous suivez tout le processus du programme *Adieu bazou* avec succès, vous serez admissible à la remise en argent de 300 $ du gouvernement du Canada. Des conditions s'appliquent. Visitez le www.adieubazou.ca pour de plus amples renseignements.Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier ces offres et programmes à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Sears

LE LUNDI 11 OCTOBRE 2010

NOUS OUVRONS À 8 H!

PLUS

Les **50** premiers clients qui entreront en magasin par les portes du centre commercial (près du rayon des produits de beauté) recevront GRATUITEMENT une carte-cadeau Sears de 10 $.

Une carte-cadeau par client. Offre en vigueur dans les grands magasins Sears.

Avec les cartes de crédit Sears, obtenez

20x POINTS** DU CLUB SEARS MC

sur produits de beauté et fragrances

Exemple: 10 $ en points avec achat de 50 $!

- comprend toutes les marques
- mise en beauté gratuite
- pas d'achat minimum requis



Choix parmi les marques suivantes:
ELIZABETH ARDEN CLINIQUE
ESTÉE LAUDER LANCÔME PARIS et bien plus!

RABAIS 50%

***Tous** les vêtements de sport à prix ordinaires pour femmes.

***Tous** les pantalons et caleçons Jessica®/MD et Jessica Weekend™/MC à prix ordinaires.
Rég. Sears 29,99-49,99.
Chacun **14,99-24,99**

***Tous** les pulls aspect 2 pièces et à carreaux en biais Jessica et Jessica Weekend à prix ordinaires.
Rég. Sears 49,99. Chacun. **24,99**

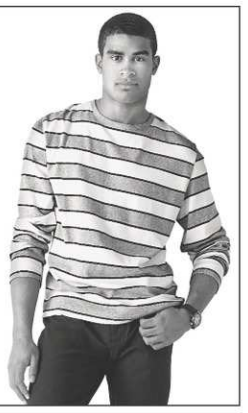
Et, rabais de 40% sur *Tous les pantalons, jupes, maillots et blouses Attitude®/MD à prix ordinaires pour femmes.



RABAIS 40%

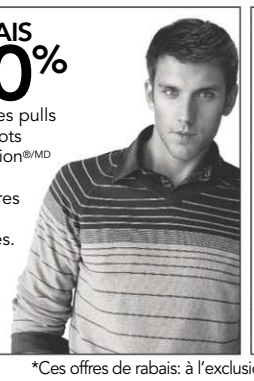
***Tous** les hauts Point Zero MD et les vêtements sport Columbia MD, Kenneth Cole Unlisted MD, Projek et Solitude MD à prix ordinaires pour hommes.

Et, rabais de 30% sur Tous les vêtements sport Chaps MD à prix ordinaires pour hommes.



RABAIS 40%

***Tous** les pulls et maillots Distinction®/MD à prix ordinaires pour hommes.



39,99 Chacun ou 2 POUR 70$

Pantalons tout-aller Haggar MD Select ou Look Sharp à prix ordinaire pour hommes.
Rég. Sears 70 $.



RABAIS 40%

***Tous** les vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour enfants, en tailles bébé à 18.



*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,88 et ,97, des articles 'Achat spécial', des fours à micro-ondes et accessoires et des articles actuellement annoncés.

FESTIVAL de NEIGE en vigueur

***TOUTES** les souffleuses sont **EN SOLDE!**

PLUS Obtenez **10x** POINTS** DU CLUB SEARS MC

pour toutes les souffleuses en solde, lorsque vous utilisez les cartes de crédit Sears

RABAIS 100$

899,99



PLUS 89$ EN POINTS DU CLUB SEARS†

SOUFFLEUSE CRAFTSMAN®/MD 24 PO À 2 PHASES

- moteur Briggs & Stratton Snow Series à soupapes en tête
- couple de 9 pi/lb
- démarreur électrique
- garantie de 2 ans; renseignez-vous

N° 52946.
Rég. Sears 999,99.

RABAIS 20%

Petits appareils ménagers KitchenAid MD.
Marque déposée de KitchenAid USA.
KitchenAid Canada, usager inscrit au Canada



RABAIS 130$

169,99

OUVRE-PORTE DE GARAGE CRAFTSMAN 1/2 HP À ENTRAÎNEMENT PAR CHAÎNE

- 2 émetteurs à 3 fonctions
- panneau de commandes de qualité supérieure avec verrouillage vacances

N° 18458. Rég. Sears 299,99.
Supplément pour l'installation



LES 10 PREMIERS CLIENTS SEULEMENT!

Épargnez jusqu' à 15%***
sur les gros appareils ménagers* Kenmore®/MD à prix ordinaires

Épargnez 25%***
sur Tous les meubles* à prix ordinaires

**Sur approbation de votre crédit. 10 ou 20 points pour chaque 1 $ dépensé chez Sears. Les points sont calculés ainsi: 1 point pour chaque 1 $ dépensé à chaque achat. Il y a des exceptions. Ne s'applique ni aux taxes ni aux frais de livraison. Renseignez-vous. †Seulement avec les cartes de crédit Sears, sur approbation de votre crédit. La valeur de la récompense a été arrondie au dollar près. Il y a des restrictions. Détails dans les termes et conditions des points du Club Sears. ***Achat minimum requis. Ne s'applique pas aux frais de paiement différé/paiement par mensualités, aux frais de contrat de protection, de livraison ou d'installation. Renseignez-vous. ††Les offres: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des articles 'Achat spécial', des fours à micro-ondes et accessoires.

NE101G110 © 2010. Sears Canada Inc.

Petit vélo va loin au Cégep de Sherbrooke

L'institution vient de remporter le prix « Entreprise vélo sympathique 2010 »

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Petit à petit, le vélo fait sa place dans les habitudes des étudiants et des employés du Cégep de Sherbrooke, à un point tel que l'institution vient de remporter le prix «Entreprise vélo sympathique 2010», catégorie 100 à 1000 employés, décerné par Vélo-Québec.

«Nous avons commencé à faire des démarches en faveur du vélo il y a sept ans avec le comité environnement des enseignants et le comité écologique des étudiants», explique Fabien Burnotte, enseignant en technologie de génie civil.

Lui-même un fervent adepte de la bécane, même en hiver, il a d'abord obtenu l'accord de la direction du Cégep pour l'installation de supports à vélo sur chacun des pavillons du campus, une centaine au total.

Par la suite, des abris à vélo grillagés et verrouillés ont été aménagés pour permettre aux cyclistes propriétaires de vélos coûteux de les ranger en sécurité, au coût de 10 $ par année.

Autre initiative: le vélo libre-service, qui permet aux étudiants et aux employés d'emprunter un vélo pour une période de 24 à 48 heures, avec un casque et un cadenas.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Le Cégep de Sherbrooke a remporté le prix «Entreprise vélo-sympathique 2010», catégorie 100 à 1000 employés, pour ses initiatives en faveur de l'utilisation du vélo. Sur la photo, de gauche à droite, Fabien Burnotte, enseignant, ainsi que Catherine Véronneau et Pascale Lauzier, étudiantes.

«Le comité environnement des enseignants et le comité écologique des étudiants ont amassé 1200 $ et on a pu acheter six vélos hybrides chez le fabricant Raleigh, à Waterloo. On voulait encourager une entreprise locale. Par la suite, nous avons retapé quatre autres vélos usagés», dit M. Burnotte.

À cela s'ajoutent l'accès aux douches, vestiaires et casiers.

Développement durable

Ces initiatives s'inscrivent dans la «Politique de développement durable du Cégep», adoptée en 2006, et ont également un volet éducatif:

«Il faut inciter les gens à penser autrement, à remettre en question leurs habitudes de transport et les façons d'aménager la ville. On dit aux étudiants qu'ils peuvent utiliser le vélo et l'autobus: le but c'est aussi de retarder l'achat de la première voiture», illustre Fabien Burnotte.

Même si les méfaits et les coûts sociaux de l'automobile sont reconnus (pollution, émissions de gaz à effet de serre, bruit, congestion, accidents, etc.), celle-ci est très populaire chez les étudiants du Cégep de Sherbrooke.

«Lorsque les permis de stationnement sont mis en vente pour le Plateau Sylvie-Daigle, où il y a 2500 places, des étudiants se pointent dès 5 h du matin pour s'assurer d'en avoir un!» mentionne à ce propos Catherine Véronneau, coordonnatrice du comité écologique des étudiants.

«On met beaucoup de mesures en place, mais pour certains étudiants qui habitent à l'extérieur c'est souvent difficile de se rendre au cégep autrement qu'en voiture», reconnaît-elle.

Selon Fabien Burnotte, les mentalités évoluent lentement en faveur d'une plus grande utilisation du vélo, que ce soit du côté de l'administration du Cégep ou des élus municipaux.

«Je suppose qu'on est à un niveau de saturation par rapport à l'automobile. Ce qui est important, c'est de prévoir des aménagements sécuritaires pour le vélo et des bandes cyclables utilitaires. Actuellement, par exemple, quand tu arrives au centre-ville en vélo, il n'y a rien!» déplore-t-il.

« Il n'y a pas de lien non plus entre le Cégep, le centre-ville et l'université, pourtant il n'y aurait que des petits segments à compléter. Si on consacrait pour le vélo ,1 pour cent des budgets qu'on accorde à l'automobile, on ferait énormément de choses!» pense Fabien Burnotte.



125 ans pour la paroisse de Saint-François-Xavier

CAROLINE BOUCHARD
caroline.bouchard@latribune.qc.ca

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON — Un brunch-bénéfice se tiendra demain pour souligner le 125e anniversaire de la paroisse de Saint-François-Xavier. Cet événement servira à amasser des fonds pour aider à financer la restauration de l'orgue de l'église, qui nécessite une importante réfection.

Toute la population est invitée à l'événement, qui débutera par une messe solennelle, à 9 h 30, à l'église de Saint-François. Après la messe, vers 11 h, les célébrations se poursuivront au Centre communautaire France Gagnon-Laprade (l'ancien chalet des loisirs) pour le brunch, qui sera préparé par des bénévoles.

Les coûts sont de 12 $ pour les adultes et 6 $ pour les 6 à 12 ans (le brunch est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans). Les billets sont en vente aux presbytères de Saint-François et de Saint-Philippe, au 819 845-2237, ou auprès de Denyse Morin, au 819 845-7376.

Il est aussi possible de faire un don en acheminant un chèque au nom de La Fabrique de Saint-François-Xavier à l'adresse suivante: 181, rue de l'Église, C.P. 90, Saint-François-Xavier-de-Brompton, J0B 2V0, en indiquant la raison «don pour la réparation des grandes orgues».

Vers les championnats mondiaux de bateau-dragon

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — La création d'une équipe élite de bateau-dragon à Sherbrooke, l'hiver dernier, a porté ses fruits. Le Dragon Steam répondait à une volonté de viser le haut niveau, si bien qu'une des membres de l'équipe intégrera la meilleure équipe féminine senior canadienne, qui aura pour objectif de se qualifier pour le Championnat du monde de bateau-dragon de Hong Kong, en 2012.

Cette pagayeuse, Jacqueline Gauvreau, a fait ses premières armes dans son sport il y a huit ans, un peu par hasard, pour donner un coup de pouce à une équipe qui voulait participer à une compétition. Elle n'a jamais cessé de s'entraîner depuis. «J'ai eu la piqûre dès le premier entraînement. Ce qui m'a poussé à continuer, c'est l'envie de devenir meilleure, mais également l'énergie et la synergie d'équipe qui me font vibrer au maximum. Au fil des saisons, j'ai participé à de nombreuses compétitions, à des camps de perfectionnement au Québec et aux États-Unis...» Mme Gauvreau se joint donc à l'équipe féminine senior de Montréal, où elle a été accueillie chaleureusement.

POUR EN SAVOIR PLUS
Sur les dernières nouvelles **cyberpresse.ca**



ÉPHÉMÉRIDES estriennes



PAR DENIS BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE • **pdg.beaulieu@videotron.ca**

M. Beaulieu, recherchiste et auteur, a compilé les éphémérides à partir de nombreux ouvrages historiques.

9 octobre 1840
Milton Crosby, aubergiste et voiturier public de Sherbrooke, s'engage à transporter le courrier de Sherbrooke à Stanstead, aller-retour, et de Compton à Stanstead, aller-retour.

9 octobre 1908
Mgr Paul LaRocque érige canoniquement la paroisse Saint-Isidore de Saint-Isidore d'Auckland.

9 octobre 1934
Fondation de la Caisse populaire Notre-Dame de Bonsecours.

9 octobre 1944
Fondation de la Caisse populaire de Sainte-Marguerite de Lingwick.

9 octobre 1954
Consécration de l'église Immaculée-Conception-de-la-Très-Sainte-Vierge-Marie de Sherbrooke par Mgr Georges Cabana.

9 octobre 1988
Mgr Jean-Marie Fortier dédicace l'église Très-Saint-Sacrement de Sherbrooke.

9 octobre 2002
Constitution de la nouvelle ville de Magog suite à la fusion de Magog, d'Omerville et du canton de Magog.

10 octobre 1919
Mgr Paul LaRocque érige canoniquement la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville.

10 octobre 1973
Un centre d'achats d'envergure, le Carrefour de l'Estrie, ouvre ses portes à Sherbrooke. Ce complexe commercial d'un million et demi de pieds carrés est le plus grand du genre dans toute la région estrienne.

11 octobre 1915
Un terrible incendie détruit l'église Sacré-Cœur-de-Jésus ainsi que 47 maisons de Stanstead.

11 octobre 1942
Fondation de la Caisse populaire de Saint-Malo.

11 octobre 1947
Première radiodiffusion, par le poste CHLT, d'une neuvaine au sanctuaire de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Sherbrooke.

12 octobre 1847
Au Palais de justice de Sherbrooke, a lieu la première réunion du nouveau conseil municipal de comté qui couvre un vaste territoire, presqu'aussi grand que la région actuelle de l'Estrie.

12 octobre 1871
John Stewart Sanborn est nommé juge de la Cour Supérieure du district de Saint-François. C'est le 5e.

12 octobre 1963
La paroisse de La Patrie passe à la télévision, dans le cadre de la célèbre émission : Soirée canadienne animée par Louis Bilodeau.

12 octobre 1968
Quelques centaines de militants venus de partout au pays participent au congrès du Crédit social qui se déroule à Sherbrooke.

12 octobre 1978
Alfred Desrochers, poète de Saint-Élie-d'Orford, décède à Montréal, à l'âge de 77 ans.

12 octobre 1984
Présentation de la première partie de hockey du Canadien de Sherbrooke.

13 octobre 1866
Publication du premier numéro du journal Le Pionnier fondé par Louis-Charles Bélanger et Hubert-C. Cabana, le premier canadien-français à devenir maire de Sherbrooke en 1880 et 1885. Le dernier numéro paraîtra le 11 mai 1902.

13 octobre 1874
Constitution de la société Sherbrooke & Dudswell Lime, Marble and Tradind Company. La nouvelle société aura le privilège d'utiliser, de travailler, de faire la chaux et le marbre à Sherbrooke, à Dudswell et dans toute la province.

13 octobre 1995
Les Pères Maristes prennent officiellement charge du Sanctuaire de Beauvoir.

14 octobre 1971
Thomas Tôth est nommé juge de la Cour Supérieure du district de Saint-François. C'est le 23e.

14 octobre 1975
Inauguration du nouveau campus du Collège de Sherbrooke.

15 octobre 1832
Une assemblée des habitants du comté, tenue à Lennoxville, décide d'appuyer par une adresse à l'Assemblée législative de Québec le projet de la British American Land Company.

15 octobre 1851
Ouverture au trafic de la ligne de Longueuil à Richmond du St. Lawrence and Atlantic. Un train quotidien assure dans les deux sens le trajet, qui prend trois heures et demie.

15 octobre 1864
Luther H. Weston, le premier colon de La Patrie, commence à scier dans un moulin qu'il a construit sur le bord de la rivière Ditton au huitième rang de La Patrie.

15 octobre 1897
Le Veriscope arrive au Rink Opera House de Sherbrooke pour présenter à l'écran le célèbre combat de championnat de boxe entre Corbett et Fitzsimmons.

15 octobre 1916
Fondation de la Caisse populaire Desjardins de Rock Forest.

15 octobre 1918
À Windsor, l'école des garçons est convertie en hôpital d'urgence, en raison de la grippe espagnole.

15 octobre 1934
Fondation de la Caisse populaire Saint-Étienne de Bolton.

15 octobre 1934
Fondation de la Caisse populaire d'Eastman.

15 octobre 1943
Un gigantesque incendie fait rage au camp de prisonniers de Newington, à Sherbrooke. Le feu a pris naissance dans la boutique de menuiserie où travaillent les prisonniers allemands.

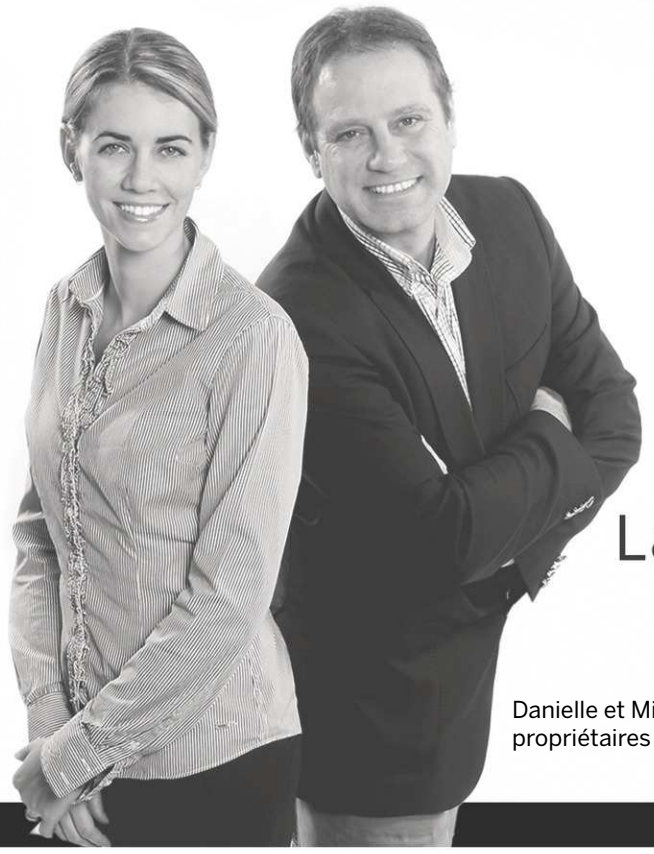
Ouvert spécialement ce lundi pour la plus grande liquidation jamais vue chez Sherbrooke Toyota !

JUSQU'À **6 000 $*** **DE RABAIS** À L'ACHAT SUR CERTAINS MODÈLES

FINANCEMENT À 0 % SUR PLUSIEURS MODÈLES

TOYOTA
PLUS POUR VOUS
LIQUIDATION 2010





4 PNEUS D'HIVER GRATUITS
SUR TOUS LES MODÈLES 2010



Laissez-nous vous gâter !

Danielle et Michel Rousseau,
propriétaires

Sherbrooke
TOYOTA

2059, rue king ouest, **819 563-6622**
sherbrooketoyota.ca

1312187

Programme de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnel à l'approbation de crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve de conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule et qui en prennent possession entre le 1er octobre et le 1er novembre 2010. La remise de 6 000 $ à l'achat s'applique aux modèles Tundra 4 x 4 Crew Max 2010 et 4 x 2 et 4 x 4 Double Cab 5,7 L 2010. Les remises et le financement varient notamment selon les véhicules. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat avant déduction de la remise. Les frais d'installation, d'alignement, de balancement, la taxe de recyclage et les autres taxes en sus. La marque de pneus applicable à chaque modèle est déterminée par le concessionnaire et sujette à changement sans préavis. Dans l'éventualité où un client désire des pneus d'hiver autres, le client paiera la différence plus les taxes si la valeur des pneus choisis est supérieure; dans le cas contraire, aucun crédit ou remboursement ne sera octroyé. Détails des offres chez Sherbrooke Toyota.

Une première pour l'Isothermic

SAGUENAY — L'Isothermic de Thetford Mines a remporté une première victoire cette saison quand il a défait hier le Marquis de Saguenay au pointage de 6-3. Contrairement à samedi dernier où il n'avait pas aimé l'effort donné par les siens contre Rivière-du-Loup, l'entraîneur Bobby Baril était satisfait de ce premier gain. «J'ai bien aimé le caractère que nous avons démontré particulièrement en troisième période. Les gars ont montré qu'ils voulaient gagner ce match. »

Ce dernier ne voulait pas une longue série de défaite pour ce début de saison. «Il n'était pas question de commencer avec cinq ou six défaites en ligne» a-t-il ajouté. L'Isothermic a frappé fort en partant avec deux buts dans les cinq premières minutes inscrits par Nicolas Corbeil et André Martineau en avantage numérique, les deux préparés par André Sandrzyk. Yannick Noiseux a ajouté un doublé alors que Steve Simoes et Sébastien Courcelles ont complété le pointage.

— Pierre Nadeau

Les Tigres malmenés à Lewiston

VICTORIAVILLE — Les MAINEiacs de Lewiston n'ont fait qu'une bouchée des Tigres de Victoriaville, hier soir. Ils ont inscrit six buts sans riposte au cours des 34 premières minutes de jeu, en route vers un gain facile de 7-2.

«Ils ont été meilleurs que nous. Nous avons commis des erreurs en première période et c'est ce qui nous a coûté le match. Il n'y a pas d'excuse, nous n'avons pas joué notre meilleur hockey», a indiqué l'entraîneur-chef des Félins, Yanick Jean.

Trois des sept buts des Américains ont été inscrits avec un homme en plus. Ces derniers ont également dominé outrageusement 31-18 au chapitre des tirs au but. Philip Danault avec son premier de la campagne et Vincent Marcoux ont été les marqueurs dans une cause perdante. Les deux équipes s'affronteront de nouveau demain à Lewiston. Jean s'attend à ce que son équipe démontre du caractère et rebondisse.

— Yanick Poisson

Cougars et Volontaires déjà en mode séries

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Grosse journée de football collégial, à Sherbrooke aujourd'hui, alors que Cougars et Volontaires joueront devant leurs partisans. Des matchs cruciaux d'un côté comme de l'autre pour une position avantageuse au classement général.

Du côté des Cougars, les adversaires sont les Spartiates du Vieux-Montréal, qui présentent une fiche identique à la leur, soit trois victoires et trois défaites.

«En termes de classement, ce sera une rencontre très importante. Une victoire nous permettrait d'accéder au troisième rang, et même de batailler pour le second. Mais nous savons que nous affrontons une équipe balancée, qui court bien avec la balle. Les Spartiates ont aussi une très bonne défensive», commente l'entraîneur Jean-François Joncas.

Une défaite placerait les Mauves dans une bien fâcheuse position. «En gagnant, nous demeurerions en contrôle de notre destinée. Nous visons toujours une première ou une deuxième position, pour nous assurer une place en demi-finale.»

Plus tôt cette saison, les Cougars s'étaient inclinés 21-16 contre cette même équipe, coulés par les erreurs. «Nous avons travaillé à contrôler et à protéger le ballon pour éviter les revirements. L'équipe qui remportera la bataille des revirements gagnera le match. Lors de notre affrontement précédent, nous n'avions pas été capables de retourner un botté court. Nous nous y sommes donc attardé», ajoute Joncas.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

C'est le quart-arrière Anthony Auclair qui a obtenu la confiance de l'entraîneur Jean-François Joncas, des Cougars de Champlain, pour le match contre les Spartiates du Vieux-Montréal.

Le quart partant sera Anthony Auclair. «Nous évaluons les forces et les faiblesses de l'adversaire avant de prendre une décision, et demain (aujourd'hui), nous pensons avoir des chances avec Anthony...»

Le botté d'envoi est prévu à 13 h au Coulter Field.

Philippe Saint-Martin à la rescousse

Au plateau Sylvie-Daigle, Philippe Saint-Martin en sera à son deuxième départ pour les Volontaires du Cégep de Sherbrooke, mais il agira à titre de quart-arrière numéro un pour la première fois. Gaël Bernard-Perron a subi une entorse au coude la semaine dernière.

«Philippe a un très bon potentiel. Il a été très dominant au secondaire. Il a joué dans l'ombre de Gaël, mais il peut faire les mêmes choses que lui, tant pour son bras que sa capacité à courir. Il a le même style et est très mobile», explique l'entraîneur Jean-Benoît Jubinville, confiant.

Sans cacher l'importance que représente la perte de Bernard-Perron, Jubinville insiste que la préparation de son équipe n'a pas été différente. «Nous avons continué les entraînements comme avant.»

Les visiteurs, les Condors de Beauce-Appalaches, pourraient rejoindre les Volontaires au classement s'ils l'emportaient. «Nos trois derniers matchs seront importants, parce que la compétition sera féroce pour accéder aux séries. Mais pour l'instant, nous ne pensons qu'au match de demain (aujourd'hui). Nous savons que chaque pouce sera difficile à gagner.»

Après des sueurs froides contre Saint-Lambert la semaine dernière, les joueurs des Verts arriveront semble-t-il bien préparés cet après-midi. «Ils étaient très au courant eux-mêmes de leur performance et se sont parlé entre eux...»

Ce match commencera également à 13 h.

Nos excuses

Dans l'édition d'hier, en page 47, le titre de la manchette était absent et la légende de la photo était en anglais. L'équipe d'édition du journal a bien fait son travail mais le résultat final est inacceptable. Le fichier électronique transféré pour l'étape préparatoire à l'impression a été endommagé lors d'une manipulation humaine. Nous sommes désolés de cette erreur.

Maurice Cloutier
Rédacteur en chef



SUPER BAZAR DE SKI

L'EN

VOS ÉQUIPEMENTS USAGÉS
OU POUR ACHETER DES ÉQUIPEMENTS USAGÉS
À BAS PRIX (SKIS, BOTTES, HABITS DE NEIGE,
PLANCHES À NEIGE, PATINS)

Au profit du Club de ski du Mont Orford

ENDROIT : Station de ski du Mont Orford (2e étage salle Orford et Alfred-Desrochers)

DATE : 19 septembre 2010
25, 26 septembre 2010
2, 3 octobre 2010
9, 10, 11, octobre 2010

HEURE : de 9 à 16 heures

CONTACTEZ : www.csmo.ca et daniellavoie1@hotmail.com

On s'agrandit = 2 salles pour mieux vous servir !
*+ de 250 000 $ d'inventaire
Le plus gros évènement de ce genre au Québec
*Prévision axée sur une moyenne annuelle
300535

SPÉCIAL D'OCTOBRE
CLUB DE GOLF COATICOOK
GRATUIT
Achetez un de ces forfaits
Semaine 2 golfeurs avec voiturette 60 $*
Week-end et fériés 2 golfeurs avec voiturette 70 $*
et obtenez-en un autre gratuitement
*Taxes incluses.
Réservation : 819 849-9876
1311497

Chiefs : mirage ou équipe en ascension ?

MIGUEL BUJOLD

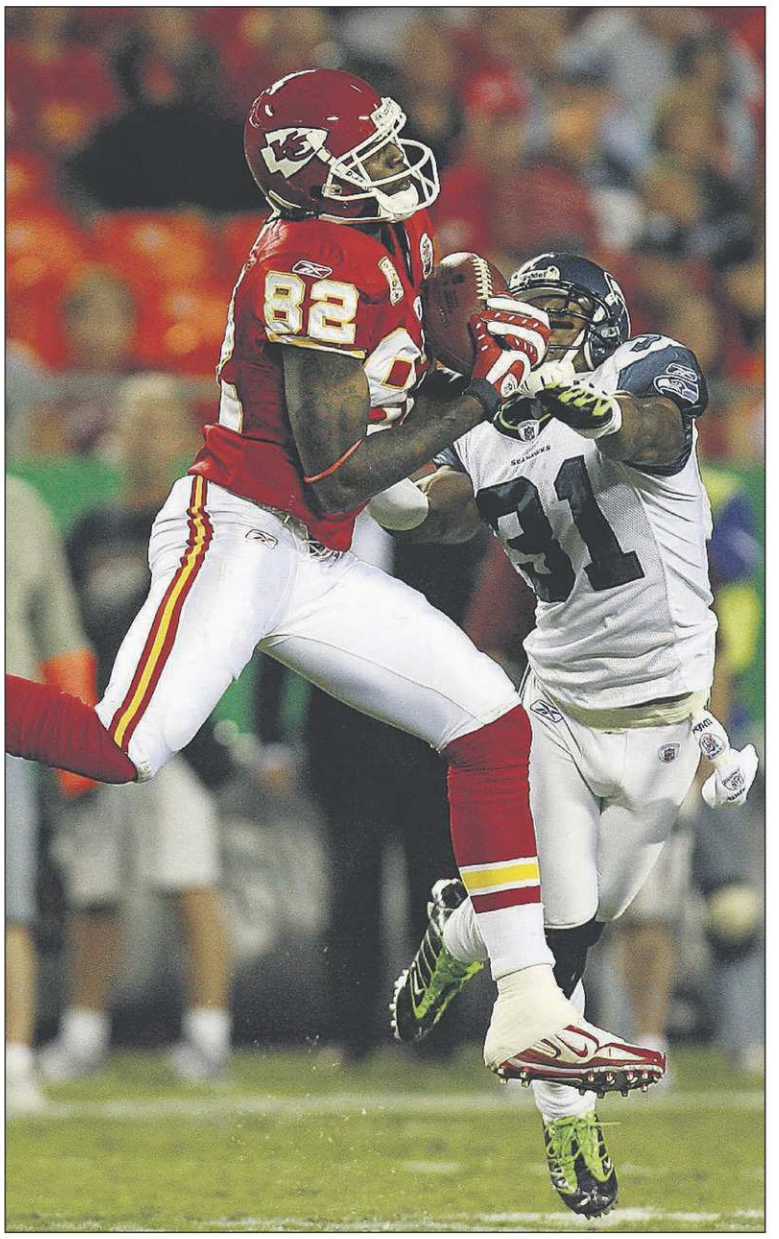
Chronique

L'une des questions qui revient le plus souvent lors de nos séances de clavardage sur Cyberpresse, c'est si le beau début de saison des Chiefs est un mirage. Détenteurs d'une fiche de 10-38 de 2007 à 2009, ils forment contre toute attente la seule équipe invaincue de la NFL.

Espérons toutefois pour eux qu'ils ont profité à bon escient des deux dernières semaines afin de se préparer en vue de leur match à Indianapolis; surpris à Jacksonville, dimanche dernier, les Colts ne manqueront pas de motivation. Or, ce qui s'annonçait comme un match facile pour Peyton Manning et compagnie, il y a un mois, ne l'est plus tout à fait aujourd'hui.

Si les Chiefs ne représentent plus une proie facile, c'est en partie grâce à l'arrivée de deux anciens des Patriots de la Nouvelle-Angleterre. Dès le début de leur deuxième saison morte avec les Chiefs, en janvier dernier, le DG Scott Pioli et l'entraîneur-chef Todd Haley se sont tournés vers des entraîneurs d'expérience afin de les épauler dans la relance de leur équipe. Après des séjours difficiles dans la peau d'entraîneur-chef, Charlie Weis et Romeo Crennel ont respectivement été embauchés à titre de coordonnateur offensif et défensif.

On pourrait qualifier de flop l'aventure de Crennel à la barre des Browns de Cleveland, et de décevant le règne de Weis à l'Université Notre Dame, mais les deux hommes savent comment diriger une défense et une attaque. Et ça, Pioli le savait plus que quiconque, les trois hommes ayant partagé des conquêtes du Super Bowl chez les Patriots. La venue de ces deux vieux routiers est également une très bonne chose pour Haley, qui ne ferait pas l'unanimité dans la confrérie des joueurs de la NFL.



ARCHIVES, THE ASSOCIATED PRESS

Détenteurs d'une fiche de 10-38 de 2007 à 2009, les Chiefs, dont on voit ici l'ailier espacé Dwayne Bowe, forment contre toute attente la seule équipe invaincue cette saison dans la NFL.

Un joueur anonyme a d'ailleurs soutenu dans une récente livraison du *ESPN Magazine* que la grande majorité des vétérans du circuit n'accepteraient jamais d'évoluer sous les ordres de Haley parce qu'il traite ses joueurs comme du bétail. Lorsqu'on pense aux nombreuses prises de bec qu'a eues Haley avec ses joueurs sur les lignes de touche par le passé (Anquan Boldin en Arizona, Terrell Owens à Dallas), il y a sûrement un fond de vérité dans ces allégations.

Du potentiel à profusion

Autre chose qui milite en faveur de Haley, la plupart de ses joueurs-clés sont au début de leur carrière. Les jeunes joueurs sont généralement les plus malléables, et des jeunes joueurs de talent, les Chiefs en possèdent abondamment.

Après des débuts difficiles, les secondeurs Tamba Hali et Derrick Johnson et les ailiers défensifs Glenn Dorsey et Tyson Jackson semblent tous s'être améliorés. Cinquième espoir repêché en avril, le demi de sûreté Eric Berry devrait rapidement devenir un joueur d'impact. À ses 32 premiers matchs en carrière, le demi de coin Brandon Flowers a déjà intercepté neuf passes. Et Javier Arenas est une recrue qui devrait lui aussi améliorer la tertiaire dans un avenir rapproché.

Comme la défense, les unités spéciales semblent être entre bonnes mains. Arenas et Dexter McCluster, une autre recrue qui joue en attaque, forment déjà une redoutable paire de spécialistes de retours de bottés, et avec toutes les jeunes jambes que l'on retrouve dans cette formation, ça devrait aller du côté des équipes de couverture.

Les interrogations se situent surtout en attaque à Kansas City principalement au poste de quart, où Matt Cassel n'a toujours pas démontré qu'il pouvait être l'homme de la situation. Les deux ailiers espacés réguliers, Dwayne Bowe et Chris Chambers, n'ont capté que sept et cinq passes en trois matchs, alors que c'est l'ailier rapproché recrue Tony Moeaki qui mène l'équipe avec 12 attrapés, 123 verges, et deux touchés (décidément, Pioli a connu tout un week-end au repêchage d'avril).

L'explosif Jamaal Charles amasse sept verges par course, et le nouveau venu Thomas Jones est un très bon complément, mais dans la NFL d'aujourd'hui, ce n'est pas une bonne nouvelle lorsque votre jeu au sol (160,7) gagne presque autant de verges par match que votre jeu de passe (161,3).

(La Presse)

CHAQUE SAMEDI, *LA TRIBUNE* PUBLIE LES PRÉDICTIONS DU NOSTRADAMUS CLUB CONCERNANT LES QUATRE MATCHS LES PLUS ATTENDUS DE LA SEMAINE DANS LA NFL. **POUR CONSULTER LES AUTRES PRÉDICTIONS, RENDEZ VOUS AU: WWW.PROPOOLERS.COM/NFL**

POOL DE FOOTBALL LE NOSTRADAMUS CLUB



PHILIPPE ALLARD
Intervenant communautaire
Sherbrooke



MARC BRYSON
animateur
CKAC Sports
Sherbrooke



ROBERT COURNOYER
Géomaticien
Gouv. fédéral
Sherbrooke



ALAIN GOUPIL
Journaliste sportif à *La Tribune*
Sherbrooke



ALAIN JOSEPH
Conseiller en placement
Valeurs mobilières Desjardins
Sherbrooke



M-A JOSEPH
Service des affaires juridiques de la Ville de Sherbrooke



DANNY O'CONNOR
Sergent à la gendarmerie de la Ville de Sherbrooke



PASCAL PION
Planificateur financier
La Prairie



ROBERT SZWAB
PDG
Sport Design
Sherbrooke



J-P TREMBLAY
Adjoint à la coordination, Fédération québécoise du sport étudiant
Sherbrooke

DIMANCHE 10 OCTOBRE	PHIL	MARC	ROBERT C.	ALAIN G.	ALAIN J.	M-A J.	DANNY	PASCAL	ROBERT S.	J-P
13 h GB c. WAS	WAS	GB	GB	GB	WAS	GB	WAS	GB	GB	GB
16 h TEN c. DAL	DAL	DAL	DAL	TEN	DAL	DAL	DAL	DAL	DAL	DAL
20 h PHI c. SF	SF	SF	SF	PHI	PHI	SF	PHI	PHI	SF	SF
LUNDI 11 OCTOBRE										
20 h MIN c. NYJ	NYJ	MIN	NYJ	NYJ	NYJ	NYJ	NYJ	NYJ	NYJ	NYJ
FICHE VICTOIRE-DÉFAITE	5-11	4-12	7-9	5-11	4-12	6-10	5-11	9-7	8-8	6-10

Baseball

LIGUE NATIONALE

Demi-finales (Trois de cinq)

Philadelphie c. Cincinnati

Mercredi 6 octobre
Cincinnati 0 Philadelphie 4
Vendredi 8 octobre
Cincinnati 4 Philadelphie 7
(Philadelphie mène la série 2-0)
Dimanche 10 octobre
Philadelphie (Hamels 12-11) à
Cincinnati (Cueto 12-7), heure à être précisée.
Lundi 11 octobre
x-Philadelphie à Cincinnati, heure à être précisée.
Mercredi 13 octobre
x-Cincinnati à Philadelphie, heure à être précisée.

San Francisco c. Atlanta

Jeudi 7 octobre
Atlanta 0 San Francisco 1
Vendredi 8 octobre
Atlanta 1 San Francisco 4 (En septième manche)
(San Francisco mène la série 1-0)
Dimanche 10 octobre
San Francisco (Sanchez 13-9) à
Atlanta (Hudson 17-9), heure à être précisée.
Lundi 11 octobre
x-San Francisco à Atlanta, heure à être précisée.
Mercredi 13 octobre
x-Atlanta à San Francisco, heure à être précisée.
x – si nécessaire.

LIGUE AMÉRICAINE

Demi-finales (Trois de cinq)

Tampa Bay c. Texas

Samedi 9 octobre
Tampa Bay (Davis 12-10) au Texas (Lewis 12-13), 17h07.
(Texas mène la série 2-0)
Dimanche 10 octobre
x-Tampa Bay (Shields 13-15) au
Texas (Hunter 13-4), heure à être précisée.
Mardi 12 octobre
x-Texas à Tampa Bay, heure à être précisée.

Minnesota c. N.Y. Yankees

Samedi 9 octobre
Minnesota (Duensing 10-3) à
N.Y. Yankees (Pettitte 11-3 or Hughes 18-8), 20h37.
(N.Y. Yankees mènent la série 2-0)
Dimanche 10 octobre
x-Minnesota (Blackburn 10-12) à
N.Y. Yankees (Burnett 10-15), heure à être précisée.
Mardi 12 octobre
x-N.Y. Yankees au Minnesota, heure à être précisée.
x - si nécessaire.

LIGUE SENIOR ÉLITE DU QUÉBEC

Finale (Quatre de sept)
Samedi 9 octobre
13h et 18h (si nécessaire), Sherbrooke à St-Jérôme
(St-Jérôme mène la série 2-1)
Dimanche 10 octobre
14h St-Jérôme à Sherbrooke, si nécessaire
Lundi 11 octobre
14h Sherbrooke à St-Jérôme, si nécessaire

Golf

CLASSIQUE MACGLADREY (PGA)

David Toms	64-66–130
Joe Durant	65-66–131
Heath Slocum	66-66–132
Rich Barcelo	65-67–132
Brian Gay	68-65–133
Graham DeLaet	**68-71–139**

Soccer

NASL/USL

Quarts de finale

Rochester (1) c. Porto Rico (8)

Jeudi 7 octobre
Rochester 0 Porto Rico 2
Samedi 9 octobre
Porto Rico à Rochester, 19h00.

Caroline (2) c. Minnesota (7)

Mercredi 6 octobre
Caroline 0 Minnesota 0
Samedi 9 octobre
Minnesota en Caroline, 19h00.

Austin (3) c. Montréal (6)

Mercredi 6 octobre
Austin 0 Montréal 2
Samedi 9 octobre
Montréal à Austin, 20h30.

Portland (4) c. Vancouver (5)

Jeudi 7 octobre
Portland 0 Vancouver 2
Dimanche 10 octobre
Vancouver à Portland, 21h00.

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	MJ	G	P	PF	BP	BC	Pts
Toronto	1	1	0	0	3	2	2
Buffalo	1	1	0	0	2	1	2
Boston	0	0	0	0	0	0	0
Montréal	1	0	1	0	2	3	0
Ottawa	1	0	1	0	1	2	0

Section Atlantique

Philadelphie	1	1	0	0	3	2	2
New Jersey	1	0	0	1	3	4	1
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0
N.Y. Rangers	0	0	0	0	0	0	0
Pittsburgh	1	0	1	0	2	3	0

Section Sud-Est

Caroline	2	2	0	0	6	4	4
Atlanta	1	1	0	0	4	2	2
Floride	0	0	0	0	0	0	0
Tampa Bay	0	0	0	0	0	0	0
Washington	1	0	1	0	2	4	0

Association de l'Ouest
Section Centrale

Detroit	1	1	0	0	4	0	2
Chicago	1	0	0	1	3	4	1
Nashville	0	0	0	0	0	0	0
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0
Columbus	1	0	1	0	2	3	0

Section Nord-Ouest

Edmonton	1	1	0	0	4	0	2
Colorado	1	1	0	0	4	3	2
Minnesota	2	0	1	1	4	6	1
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0
Calgary	1	0	1	0	0	4	0

Section Pacifique

Dallas	1	1	0	0	4	3	2
San Jose	1	1	0	0	3	2	2
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0
Phoenix	0	0	0	0	0	0	0
Anaheim	1	0	1	0	0	4	0

CALENDRIER

Jeudi 7 octobre
Colorado 3 Chicago 2
Edmonton 4 Calgary 0
Vendredi 8 octobre
Dallas 4 New Jersey 3 (P)
Caroline 2 Minnesota 1 (F)
(à Helsinki en Finlande)
San Jose 3 Columbus 2 (à Stockholm en Suède)
Detroit 4 Anaheim 0
Buffalo 2 Ottawa 1
Atlanta 4 Washington 2
Samedi 9 octobre
Phoenix c. Boston, 12h00. (à Prague)
San Jose c. Columbus, 15h00. (à Stockholm en Suède)
Montréal à Pittsburgh, 19h00.
N.Y. Rangers à Buffalo, 19h00.
Ottawa à Toronto, 19h00.
Dallas à N.Y. Islanders, 19h00.
New Jersey à Washington, 19h00.
Atlanta à Tampa Bay, 19h30.
Philadelphie à St. Louis, 20h00.
Anaheim à Nashville, 20h00.
Detroit à Chicago, 20h30.
Los Angeles à Vancouver, 22h00.
Dimanche 10 octobre
Boston c. Phoenix, 10h00. (à Prague en Rép. tchèque)
Los Angeles à Calgary, 20h00.
Floride à Edmonton, 20h00.

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	11	6	3	0	2	40	40	14
Acadie-Bathurst	10	7	3	0	0	34	27	14
Saint-Jean	9	6	2	0	1	41	26	13
I.-P.-E.	10	6	4	0	0	31	34	12
Cap-Breton	11	3	7	0	1	20	40	7
Halifax	10	2	7	0	1	37	47	5

Section Est-Telus

Québec	9	8	0	0	1	54	18	17
Rimouski	10	6	4	0	0	43	39	12
Lewiston	11	5	4	0	2	45	42	12
Chicoutimi	8	4	3	0	1	22	24	9
Victoriaville	**10**	**4**	**5**	**0**	**1**	**33**	**38**	**9**
Baie-Comeau	10	1	7	0	2	25	44	4

Section Ouest-Telus

Drummondville	**11**	**8**	**2**	**1**	**0**	**41**	**30**	**17**
Montréal	9	6	1	2	0	43	29	14
Val-d'Or	10	6	3	1	0	35	35	13
Shawinigan	10	5	4	0	1	35	32	11
Gatineau	11	4	5	1	1	38	38	10
Rouyn-Noranda	10	3	7	0	0	19	53	6

Vendredi 8 octobre
Montréal 6 Halifax 2
Victoriaville 2 Lewiston 7
Baie-Comeau 2 Québec 3 (Fusillade)
Acadie-Bathurst 5 Gatineau 2
Shawinigan 3 Rimouski 6
I.-P.-E. 5 Rouyn-Noranda 1
Moncton 2 Saint-Jean 6
Cap-Breton 2 Val-d'Or 3 (Fusillade)
Samedi 9 octobre
Québec à Chicoutimi, 16h00.
Acadie-Bathurst à **Drummondville**, 16h00.
Montréal à Moncton, 19h00.
I.-P.-E. à Val-d'Or, 19h00.
Cap-Breton à Rouyn-Noranda, 19h30.
Dimanche 10 octobre
Victoriaville à Lewiston, 16h00.
Drummondville à Chicoutimi, 16h00.

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Saint-Georges-Beauce	3	3	0	0	0	21	8	6
Trois-Rivières	3	3	0	0	0	18	10	6
Sherbrooke	**2**	**1**	**1**	**0**	**0**	**7**	**8**	**2**
Rivière-du-Loup	3	1	2	0	0	9	18	2
Sorel-Tracy	3	1	2	0	0	9	10	2
Thetford Mines	**3**	**1**	**2**	**0**	**0**	**12**	**13**	**2**
Saguenay	3	0	3	0	0	9	18	0

NOTE: L'équipe qui perd en prolongation ou en fusillade reçoit un point et le match est inscrit dans les colonnes de DP (défaite en prolongation) ou de DF (défaite en fusillade).
Vendredi 8 octobre
Sorel-Tracy 1 Trois-Rivières 4
Saint-Georges-de-Beauce 10 Rivière-du-Loup 4
Thetford Mines 6 Saguenay 3
Samedi 9 octobre
Sherbrooke à Sorel-Tracy, 20h00.
Trois-Rivières à Saint-Georges-de-Beauce, 20h00.
Dimanche 10 octobre
Rivière-du-Loup à **Thetford Mines**, 16h00.
Saguenay à **Sherbrooke**, 16h00.

LIGUE JUNIOR AAA

Section Sher-Wood

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Longueuil	10	9	1	0	0	55	29	18
Valleyfield	8	6	1	0	0	35	21	12
Lachine	11	6	5	0	0	37	42	12
Vaudreuil-Dorion	10	3	6	0	1	35	47	7
Kahnawake	11	0	11	0	0	28	70	0

Section S.W.D.

Terrebonne	10	8	2	0	0	42	27	16
Joliette	8	5	1	1	1	38	27	12
Saint-Jérôme	11	6	5	0	0	42	40	12
Laval	11	5	5	1	0	37	34	10
Sainte-Agathe	9	4	4	0	0	36	37	8

Section MB30

Granby	11	7	4	0	0	56	50	14
Sherbrooke	**10**	**6**	**4**	**0**	**0**	**40**	**41**	**12**
Princeville	**11**	**5**	**6**	**0**	**0**	**40**	**37**	**10**
La Tuque	11	1	9	1	0	28	48	5

NOTE: L'équipe qui perd en prolongation ou en fusillade reçoit un point et le match est inscrit dans la colonne de DP (défaite en prolongation) ou DF (défaite en fusillade).
Vendredi 8 octobre
Granby 5 **Princeville** 7
Saint-Jérôme 8 Sainte-Agathe 2
Kahnawake 1 Terrebonne 4
Sherbrooke 7 La Tuque 2
Laval 4 Lachine 0
Vaudreuil-Dorion 3 Longueuil 4
Dimanche 10 octobre
Granby à Terrebonne, 14h00.
Lachine à Vaudreuil-Dorion, 15h45.
Laval à **Princeville**, 16h00.
Valleyfield à **Sherbrooke**, 16h00.
La Tuque à Kahnawake, 19h15.
Sainte-Agathe à Joliette, 19h30.
Lundi 11 octobre
Saint-Jérôme à Laval, 20h00.

LIGUE MIDGET AAA

Section La COOP

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Collège Notre-Dame	8	5	2	0	0	34	20	11
Jonquière	10	4	3	1	2	29	34	11
Trois-Rivières	9	5	4	0	0	29	30	10
Lévis	9	3	5	0	1	27	33	7
Sém.Saint-François	9	1	7	0	1	13	37	3

Section Reebok

Lac-Saint-Louis	10	8	1	1	0	45	21	17
Magog	**10**	**7**	**1**	**0**	**2**	**35**	**26**	**16**
C.Antoine-Girouard	9	7	2	0	0	32	21	14
Châteauguay	9	5	1	1	2	35	26	13
C.Charles-LeMoyne	9	2	6	1	0	20	32	5

Section C.C.M.

Laval-Montréal	9	7	2	0	0	36	23	14
Saint-Eustache	8	6	2	0	0	33	28	12
Amos	8	3	3	2	0	29	33	8
Gatineau	11	3	7	0	1	25	41	7
C. Esther-Blondin	10	3	7	0	0	27	44	6

Vendredi 8 octobre
Châteauguay 3 C.Charles-Lemoyne 0
Lac-Saint-Louis 2 Gatineau 3 (Prolongation)
Saint-Eustache 1 Laval-Montréal 7
Sém. Saint-François 3 Trois-Rivières 4 (Fusillade)
Samedi 9 octobre
Trois-Rivières au C.Esther-Blondin, 13h30.
Amos au Collège Notre-Dame, 15h00.
Saint-Eustache au Sém. Saint-François, 19h00.
Magog à Lac-Saint-Louis, 19h30.
Dimanche 10 octobre
Gatineau au C.Esther-Blondin, 13h30.
Magog à Laval-Montréal, 13h30.
C.Charles-Lemoyne au C.Antoine-Girouard, 14h00.
Amos au Collège Notre-Dame, 14h00.
Lévis à Châteauguay, 14h30.

LIGUE JR AA ESTRIE/MAURICIE/RICHELIEU

Vendredi 8 octobre
St-Tite 3 St-Cyrille 5
Lajemmerais c.Plessisville
Sharp de l'est 1 Windsor 8
Samedi 9 octobre
19h30 Momo Sports Powertek Windsor c.
Mustang de St-Tite
Vendredi 15 octobre
21h30 Momo Sports Powertek Windsor c.

Sport étudiant

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

	MJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Bishop's	**6**	**5**	**1**	**0**	**168**	**100**	**10**
Laval	5	5	0	0	200	39	8
Montréal	5	4	1	0	134	97	8
Sherbrooke	**6**	**2**	**4**	**0**	**138**	**150**	**4**
Concordia	5	2	3	0	86	136	4
McGill	5	0	5	0	76	168	0

Vendredi 8 octobre
Bishop's 40 **Sherbrooke** 10
Samedi 9 octobre
Laval à Montréal, 13h00.
McGill à Concordia, 13h00.
Samedi 16 octobre
Concordia à **Sherbrooke**, 13h00.
Montréal à McGill, 13h00.
Dimanche 17 octobre
Bishop's à Laval, 13h00.

FOOTBALL COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	PP	PC	PTS
F.-X. Garneau	6	5	1	228	111	10
Vanier	6	5	1	191	112	10
Vieux-Montréal	6	3	3	115	96	6
Ch.-Lennoxville	**6**	**3**	**3**	**192**	**100**	**6**
Montmorency	6	2	4	100	215	4
Édouard-Montpetit	6	0	5	65	248	0

Samedi 9 octobre
13h Vieux Montréal c. **Ch.-Lennoxville**, Coulter Field
13h Vanier c. Montmorency
19h Édouard-Montpetit c. F.-X. Garneau

FOOTBALL COLLÉGIAL AA

Division 1

	MJ	V	D	PP	PC	PTS
Saint-Jean	6	6	0	167	63	12
Sherbrooke	**6**	**5**	**1**	**163**	**94**	**10**
Lévis-Lauzon	6	4	2	184	111	8
Beauce-Appalaches	6	4	2	163	84	8
N.-D.-de-Foy	6	4	2	170	78	8
Limoilou	6	3	3	153	100	6
Trois-Rivières	6	2	4	121	181	4
Victoriaville	**6**	**1**	**5**	**84**	**193**	**2**
John Abbott	6	1	5	66	225	2
Ch.-St-Lambert	6	0	6	69	211	0

Samedi 9 octobre
13h Beauce-Appalaches c. Sherbrooke
19h Victoriaville c. John Abbott
19h30 Lévis-Lauzon c. Trois-Rivières
19h30 Limoilou c. Notre-Dame-de-Foy
Dimanche 10 octobre
13h Ch.-St-Lambert c. Saint-Jean

FOOTBALL COLLÉGIAL AA

Divison 2 Sud-Ouest

	MJ	V	D	PP	PC	PTS
Lionel-Groulx	5	5	0	190	41	10
André-Grasset	5	4	1	189	45	8
Drummondville	**5**	**4**	**1**	**139**	**95**	**8**
Valleyfield	5	3	2	99	59	6
Lanaudière	5	2	3	132	110	4
Outaouais	5	1	4	68	139	2
Ahuntsic	5	1	4	21	162	2
Saint-Jérôme	5	0	5	25	212	0

Samedi 9 octobre
19h Ahuntsic c. Outaouais
19h Lanaudière c. Lionel-Groulx
Dimanche 10 octobre
13h **Drummondville** c. André-Grasset
14h Valleyfield c. Saint-Jérôme

Divison 2 Nord-Est

	MJ	V	D	PP	PC	PTS
Chicoutimi	5	5	0	120	16	10
Thetford Mines	**5**	**4**	**1**	**93**	**78**	**8**
Rimouski	5	3	2	60	62	6
Jonquière	5	2	3	52	55	4
Alma	5	1	4	33	61	2
La Pocatière	5	0	5	55	141	0

Samedi 9 octobre
13h Alma c. La Pocatière
Dimanche 10 octobre
13h Jonquière c. Chicoutimi
13h **Thetford Mines** c. Rimouski

ARSECE

Vendredi 8 octobre
Football
FBJ2AD1 Marie-Rivier 3 Collège St-Bernard 30
FBJ2AD2 La Ruche 0 Alexander Galt 50
Samedi 9 octobre
Football
FBBEN 10h30 É. Mitchell c. Collège St-Bernard
FBBEN 10h Du Phare c. É. Montignac
FBC2AD1 10h Marie-Rivier c. Académie Estacades
FBC2AD1 10h30 Alexander Galt c. Sém. St-Joseph
FBJ2AD2 13h30 La Frontalière c. Du Phare
FBJ2AD2 13h30 É. Jeanne-Mance c. É. Montignac
Dimanche 10 octobre
Football
FBBEN 10h Montée-Le Ber c. S. de Sherbrooke
FBBEN 11h Alexander Galt c. Sém. St-Joseph
FBC2AD1 13h É. Du Triolet c. S. de Sherbrooke
FBJ2AD1 16h É. Du Triolet c. S. de Sherbrooke
FBJ2AD2 13h30 La Poudrière c. Montée-Le Ber

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Minnesota 1 Caroline 2 (fus)

Première période
1. Minnesota, Brunette 1 (Koivu, Barker) 17:23 (an)
Pénalités – Koivu Min, LaRose Car 4:07, Nystrom Min, Kostopoulos Car (majeures) 8:08, Schultz Min 15:18, E.Staal Car 15:46, Kobasew Min, Pitkanen Car 18:20.
Deuxième période
2. Caroline, Ruutu 1 (Jokinen, Skinner) 2:00
Pénalités – Schultz Min 7:39, Bowman Car (double min.) 10:22, E.Staal Car 13:51.
Troisième période
Pénalités – Stoner Min 11:43, Zanon Min 12:37, Koivu Min 18:30.
Fusillade
Caroline remporte la fusillade par la marque de 1-0
Minnesota (0) – Koivu, Burns, rate; Miettinen, rate.
Caroline (1) – Skinner, marque; Jokinen et Ruutu, rate.

Tirs au but

Minnesota	18	12	4	8	–	42
Caroline	11	10	15	1	–	37

Gardiens – Min: Backstrom (P,0-1-1); C: Ward (G,2-0-0).
Avantages numériques – Minnesota: 1-5; Caroline: 0-5.
Assistance – 13 465 (13 464).

Dallas 4 New Jersey 3 (P)

Première période
1. New Jersey, Zajac 1 (Kovalchuk, Greene) 2:45
2. New Jersey, Parisé 1 (Kovalchuk, Zajac) 7:13
3. Dallas, Morrow 1 (Ribeiro, Fistric) 11:16
Pénalités – Ott Dal, Fraser NJ 3:44, Pelley NJ 12:46, Ott Dal, Fraser NJ 18:12.
Deuxième période
4. Dallas, Eriksson 1 (Neal, Richards) 3:02
5. New Jersey, Arnott 1 (Elias, Langenbrunner) 10:22 (an)
6. Dallas, Richards 1 (Neal) 11:38
Pénalité – Ott Dal 8:53.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité – Aucune.
Prolongation
7. Dallas, Eriksson 2, 1:36
Pénalité – Aucune.

Tirs au but

Dallas	11	12	4	1	–	28
New Jersey	11	5	13	1	–	30

Gardiens – Dallas: Lehtonen (G,1-0-0); New Jersey: Brodeur (P,0-0-1).
Avantages numériques – Dallas: 0-1; New Jersey: 1-1.
Arbitres – Marc Joannette, Don Van Massenhoven.
Juges de lignes – Steve Barton, Michel Cormier.
Assistance – 17 625 (17 625).

San Jose 3 Columbus 2

Première période
1. San Jose, Mitchell 1 (Clowe, Pavelski) 2:11
2. San Jose, Thornton 1 (Pavelski, Niemi) 10:57 (an)
3. Columbus, Huselius 1 (Filatov, Stralman) 16:55 (an)
4. Columbus, Umberger 1 (Moreau, Pahlsson) 17:10
Pénalités – Heatley SJ 4:10, Wallin SJ 6:03, McLaren SJ, Boll Clb (majeures) 9:26, Dorsett Clb 10:25, Huselius Clb 12:46, Mitchell SJ 16:31.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités – Nichol SJ , MacKenzie Clb 2:10, Heatley SJ 3:48, Moreau Clb 6:36, Hejda Clb 8:38, Clowe SJ (slashing, majeurepurgée par Wingels), Commodore Clb (majeures) 10:38, D.Murray SJ 13:07, Stralman Clb 17:36.
Troisième période
5. San Jose, Couture 1 (Clowe, Boyle) 10:15 (an)
Pénalités – Wallin SJ , Pahlsson Clb 2:56, McGinn SJ 6:13, Commodore Clb 8:26.

Tirs au but

San Jose	10	14	4	–	28
Columbus	11	12	9	–	32

Gardiens – San Jose: Niemi (G,1-0-0); Columbus: Mason (P,0-1-0).
Avantages numériques – San Jose: 2-6; Columbus: 1-7.
Arbitres – Stéphane Auger, Eric Furlatt.
Juges de lignes – Vaughan Rody, Dan Schachte.
Assistance – 11 324 (14 119).

Buffalo 2 Ottawa 1

Première période
1. Buffalo, Roy 1 (Ennis, Morrisonn) 8:04
Pénalités – Ottawa banc (purgée par Foligno) 3:23, Michalek Ott 12:35, Leopold Buf 15:54.
Deuxième période
2. Ottawa, Kelly 1 (Ruutu, Neil) 19:11
Pénalités – Fisher Ott 5:12, Lee Ott 7:40.
Troisième période
3. Buffalo, Roy 2 (Ennis, Myers) 10:12 (an)
Pénalités – Montador Buf 2:19, Campoli Ott 9:41, Rivet Buf 11:43, Roy Buf, Neil Ott 14:18, Stafford Buf 17:10, Grier Buf 19:39.

Tirs au but

Buffalo	13	16	7	–	36
Ottawa	9	3	14	–	26

Gardiens – Buffalo: Miller (G,1-0-0); Ottawa: Leclaire (P,0-1-0).
Avantages numériques – Buffalo: 1-5; Ottawa: 0-5.
Arbitres – Dan O'Halloran, Frederick L'Ecuyer.
Juges de lignes – Pierre Champoux, Mark Shewchyk.
Assistance – 19 350 (19 153).

Washington 2 Atlanta 4

Première période
1. Washington, Laich 1 (Fleischmann, Semin) 3:18
2. Atlanta, Kane 1, 7:57
Pénalités – Antropov Atl 12:29, Erskine Wash, Fehr Wash, Kane Atl , Peverley Atl 15:09, Poti Wash 19:33.
Deuxième période
3. Atlanta, Ladd 1 (Oduya, Bergfors) 15:43
4. Atlanta, Kane 2, 18:54
Pénalité – Erskine Wash 16:42.
Troisième période
5. Washington, Knuble 1 (Ovechkin, Green) 8:16
6. Atlanta, Modin 1 (Antropov) 15:00
Pénalités – Bogosian Atl 4:07, Kane Atl 11:41, Carlson Wash 16:13.

Tirs au but

Washington	6	9	16	–	31
Atlanta	11	11	9	–	31

Gardiens – Washington: Neuvirth (P,0-1-0); Atlanta: Pavelec (0-0), Mason (G,1-0-0)(2:25 1re)(31-29).
Avantages numériques – Washington: 0-3; Atlanta: 0-3.
Arbitres – Wes McCauley, Chris Rooney.
Juges de lignes – David Brisebois, Ryan Galloway.
Assistance – 15 596 (18 545).

Autres sommaires en p. 51

Football

LCF

Section Est

	MJ	G	P	N	PP	PC	PTS
x-Montréal	13	9	4	0	409	336	18
Hamilton	14	7	7	0	366	366	14
Toronto	13	6	7	0	259	344	12
Winnipeg	13	3	10	0	345	349	6

Section Ouest

x-Calgary	13	10	3	0	452	295	20
x-Saskatchewan	13	9	4	0	380	345	18
C.-B.	13	5	8	0	324	319	10
Edmonton	14	4	10	0	272	449	8

x - se qualifie en vue des matches éliminatoires.
Vendredi 8 octobre
Edmonton 11 Hamilton 36
Samedi 9 octobre
Toronto en Saskatchewan, 17h00.
Lundi 11 octobre
Calgary à **Montréal**, 13h00.
C.-B. à Winnipeg, 16h30.

NFL

Association américaine
Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Jets	3	1	0	.750	106	61
N.-Angleterre	3	1	0	.750	131	96
Miami	2	2	0	.500	66	92
Buffalo	0	4	0	.000	61	125

Section Sud

Houston	3	1	0	.750	108	102
Jacksonville	2	2	0	.500	71	111
Indianapolis	2	2	0	.500	117	92
Tennessee	2	2	0	.500	98	68

Section Nord

Baltimore	3	1	0	.750	61	55
Pittsburgh	3	1	0	.750	86	50
Cincinnati	2	2	0	.500	79	78
Cleveland	1	3	0	.250	68	77

Section Ouest

Kansas City	3	0	0	1.000	68	38
San Diego	2	2	0	.500	113	71
Denver	2	2	0	.500	87	85
Oakland	1	3	0	.250	76	107

Association nationale
Section Est

Washington	2	2	0	.500	73	79
Philadelphie	2	2	0	.500	95	79
N.Y. Giants	2	2	0	.500	72	88
Dallas	1	2	0	.333	54	53

Section Sud

Atlanta	3	1	0	.750	93	60
La N.-Orléans	3	1	0	.750	79	72
Tampa Bay	2	1	0	.667	50	59
Carolina	0	4	0	.000	46	87

Section Nord

Chicago	3	1	0	.750	69	68
Green Bay	3	1	0	.750	106	73
Minnesota	1	2	0	.333	43	38
Detroit	0	4	0	.000	82	106

Section Ouest

Arizona	2	2	0	.500	58	118
St. Louis	2	2	0	.500	77	52
Seattle	2	2	0	.500	75	77
San Francisco	0	4	0	.000	52	103

Dimanche 10 octobre
Denver à Baltimore, 13h00.
Jacksonville à Buffalo, 13h00.
Chicago en Caroline, 13h00.
Tampa Bay à Cincinnati, 13h00.
Atlanta à Cleveland, 13h00.
St. Louis à Detroit, 13h00.
Kansas City à Indianapolis, 13h00.
N.Y. Giants à Houston, 13h00.
Green Bay à Washington, 13h00.
La Nouvelle-Orléans en Arizona, 16h05.
Tennessee à Dallas, 16h15.
San Diego à Oakland, 16h15.
Philadelphie à San Francisco, 20h20.
Lundi 11 octobre
Minnesota à N.Y. Jets, 20h30.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Anaheim 0 Detroit 4

Première période
1. Detroit, Franzen 1 (V.Filppula, Bertuzzi) 5:11
2. Detroit, Modano 1 (Cleary, Stuart) 5:35
Pénalité – Ryan Ana 9:08.
Deuxième période
3. Detroit, Datsyuk 1 (Zetterberg, Rafalski) 5:29
4. Detroit, Cleary 1 (Datsyuk) 16:55
Pénalités – Sutton Ana, Salei Det , Perry Ana, Holmstrom Det (inconduite) 13:04.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités – Getzlaf Ana (roughing, slashingpurgée par Sexton), Perry Ana, Datsyuk Det (majeures), Zetterberg Det 7:41, Parros Ana (min., inconduite) 10:07, Holmstrom Det 12:03, Brookbank Ana, Stuart Det (majeures), Ryan Ana 16:23, Anaheim banc (purgée par Sexton) 17:01, Mara Ana 17:36.
Tirs au but

Anaheim	6	9	6	–	21
Detroit	12	7	24	–	43

Gardiens – Anaheim: Hiller (P,0-1-0); Detroit: Howard (G,1-0-0).
Avantages numériques – Anaheim: 0-1; Detroit: 0-6.
Arbitres – Kyle Rehman, Stephen Walkom.
Juges de lignes – Brian Murphy, Scott Driscoll.
Assistance – 20 066 (20 066).

Jeudi

Calgary 0 Edmonton 4

Première période
1. Edmonton, Brûlé 1 (Whitney) 9:04 (an)
Pénalités – Meyer Cal, Jones Edm (majeures) 5:53, Pardy Cal 6: 55, Bouwmeester Cal 8:46, Morrison Cal 10:30, Pardy Cal 15:34, Hall Edm 18:48.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités – Jackman Cal, Peckham Edm (majeures) 11:52, Sutter Cal, Fraser Edm (majeures), Jones Edm 14:09, Bouwmeester Cal 17: 40, Paajarvi Edm 19:25.
Troisième période
2. Edmonton, Eberle 1 (Vandermeer) 1:24 (dn)
3. Edmonton, Hemsky 1 (Gagner, Smid) 2:43
4. Edmonton, Eberle 2 (Whitney, Horcoff) 5:04 (an)
Pénalités – Hagman Cal 4:57, Foster Edm 14:58, Ivanans Cal, MacIntyre Edm (majeures) 17:40.
Tirs au but

Calgary	9	18	10	–	37
Edmonton	19	7	7	–	33

Gardiens – Calgary: Kiprusoff (P,0-1-0); Edmonton: Khabibulin (G,1-0-0).
Power plays – Calgary: 0-4; Edmonton: 2-6.
Arbitres – Kelly Sutherland, Ian Walsh.
Juges de lignes – Mike Cvik, Darren Gibbs.
Assistance – 16 839 (16 839).

Chicago 3 Colorado 4 (P)

Première période
1. Chicago, Bickell 1 (Hossa, Brouwer) 4:37 (an)
2. Colorado, Stewart 1, 16:30
Pénalités – Olver Col 3:36, Quincey Col 8:22, Foote Col 14:06.
Deuxième période
3. Colorado, Duchene 1 (Foote, Cumiskey) 6:13
4. Colorado, Stastny 1 (Liles, Stewart) 13:51 (an)
5. Chicago, Hossa 1 (Sharp, Kopecky) 18:24
Pénalités – Duchene Col 3:45, Skille Chi 6:30, Winnik Col 11:29, Seabrook Chi 13:45, Scott Chi 14:05.
Troisième période
6. Chicago, Sharp 1 (Kopecky, Toews) 10:25 (an)
Pénalités – Duchene Col 2:54, Cumiskey Col 10:08.
Prolongation
7. Colorado, Stastny 2 (Duchene, Liles) 3:40
Pénalité – Aucune.
Tirs au but

Chicago	11	11	14	2	–	38
Colorado	15	11	14	1	–	41

Gardiens – Chicago: Turco (P,0-0-1); Colorado: Anderson (G,1-0-0).
Avantages numériques – Chicago: 2-7; Colorado: 1-3.
Arbitres – Chris Lee, Brian Pochmara.
Juges de lignes – Bryan Pancich, Jonny Murray.
Assistance – 18 007 (18 007).

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Lewiston 7 Victoriaville 2

Première période
1.Lewiston, Brodeur (9) (Tanguy, Shannon) 0:35
2.Lewiston, Houde-Caron (5) 10:42
3.Lewiston, Dame-Malka (2) (Carrier, Tanguy) 15:01
Pénalités Beauvillier Lew 10:09, Brodeur Lew 12:21, Devos Vic 12:58, Maillet Vic 14:22.
Deuxième période
4.Lewiston, Dame-Malka (3) (Lalonde, Zafiris) 2:55
5.Lewiston, Tanguy (5) (Dame-Malka, Chaput) 10:00
6.Lewiston, Henley (2) (Houde-Caron, Morin) 13:37
7.Victoriaville, Danault (1) (Groulx, Devos) 15:36
8.Lewiston, Carrier (3) (Critchlow, Morin) 16:34
Pénalités Bélanger Vic 3:22, Smith Vic 7:02, Smith Vic 7:02, Bélanger Vic 15:17, Smith Vic 17:39, Danault Vic 20:00, Evans-Renaud Lew 20:00.
Troisième période
9.Victoriaville, Marcoux (2) (Groulx, Gourde) 14:51
Pénalités Beauvillier Lew 2:35, Danault Vic 9:16, Marcoux Vic 9:16, Provencher Vic 9:16, Chaput Lew 9:16, Finn Lew 9:16, Pelletier Vic 9:22, Pelletier Vic (majeure) 9:22, Pelletier Vic 9:22, Henley Lew (majeure) 9:22, Dame-Malka Lew 13:16, Delisle Vic 17:28, Groulx Vic 17:28, Chaput Lew 17:28, Fournier Lew 17:28.
Tirs au but

Lewiston	10	16	5	–	31
Victoriaville	6	6	6	–	18

Gardiens – Victoriaville: David Honzik (P,1-4-0-1); Antonio Mastropietro (3-1-0-0); Lewiston: Nicholas Champion (G,4-1-0-1)
Avantages numérique – Lewiston: 3-9; Victoriaville: 1-4
Arbitres – Eric Charron et Alexandre Côté
Juges de lignes: Serge Carpentier et Jon Salois
Assistance – 2208

LIGUE JUNIOR AAA

Sherbrooke 7 La Tuque 2

Première période
1-La Tuque Éric Bouchard (2) (Laliberté, Jean-Boulianne) (an) 14:13
Punitions - Oakley SHE (Bataille), Pépin LAT (Bataille) 0:42, Rajotte LAT (Rudesse) 4:37, Tardif SHE (Accrocher) 12:47, Laliberté LAT (Porter son bâton trop élevé) 19:07
Deuxième période
2-La Tuque Jason Rajotte (4) (Beausoleil, K. Gosselin) (an) 6:09
3-Sherbrooke, Janick Asselin (4) (Poulin, Anctil) 7:09
4-Sherbrooke, William Gendron (2) (Nadeau) 14:03
Punitions - Fournier SHE (Accrocher) 4:14, Sckoropad-Gagnon SHE (Assaut) 7:31, Asselin SHE (Faire trébucher) 20:00
Troisième période
5-Sherbrooke, Benjamin Martin (2) (sans aide) 2:00
6-Sherbrooke, Jérôme Anctil (4) (Drapeau, Pandurevic) 9:13
7-Sherbrooke, Vincent Fournier (3) (Anctil, Poulin) (an) 10:57
8-Sherbrooke, Vincent Tremblay (4) (B. Martin, Carré) 16:15
9-Sherbrooke, Jérôme Anctil (5) (Poulin, Sckoropad-Gagnon) (an) 18:32
Punitions - Anctil SHE (Faire trébucher) 2:29, Drolet SHE (Rudesse) 3:40, Rajotte LAT (Donner de la bande) 6:11, Jean-Boulianne LAT (Darder) 9:13, Nadeau SHE (Retenir) 12:31, Bouchard LAT (Coup de bâton) 12:59, Bouchard LAT (Obstruction) 16:36, Kendall-Dumas LAT (Coup de bâton) 17:24, Michaud LAT (Coup de bâton) 20:00
Tirs au but

Sherbrooke	7	13	12	–	32
La Tuque	8	11	13	–	32

Gardiens: Sherbrooke: Charles-Etienne Martin (G, 1-2-0); La Tuque: Alexandre Michaud (P, 0-5-1)
Avantages numériques; SHE: 2 - 8; LAT: 2 - 7
Arbitre: - Benoit Lessard
Juges de lignes: - François Clermont et Jonathan Alarie
Assistance - 357

Granby 5 Princeville 7

Premiere période
1-Granby, Jonathan Bouchard (4) (Boudreau, Chayer) 2:52
2-Granby, Jonathan Delorme (1) (Lauzon, Chayer) 6:40
3-Princeville, Kevin Carrier (2) (S. Côté) 8:26
4-Granby, Mathieu Asselin (5) (Trudel, Larochelle) 12:45
5-Granby, Samuel Lauzon (2) (Delorme, Mercier) (an) 16:06
Punitions - Nadeau PRI (Faire trébucher) 13:59, Loisel PRI (Accrocher) 15:13, Power GRA (Rudesse - Conduite antisportive et inconduite et plonger), Boissonneault PRI (Conduite antisportive et inconduite et plonger - Rudesse) 16:06, Savoie GRA (Rudesse) 18:53
Deuxième période
6-Princeville, Maxime Lecours (7) (Loisel, Nadeau) 4:52
7-Princeville, Jordan Fréchette (2) (Turmel) 18:06
Punitions - Lauzon GRA (Coup de bâton) 9:26, Provencher PRI (Retenir) 10:29, M. Bouchard GRA (Instigateur - Bataille - Conduite antisportive et inconduite et plonger), Carrier PRI (Bataille) 14:34
Troisième période
8-Princeville, Mathieu Loisel (7) (P. Ouellet, Lecours) 0:41
9-Princeville, Maxime Lecours (8) (Lemire Rondeau, Loisel) 3:32
10-Granby, Gabriel Côté (6) (O. Ouellet) 10:40
11-Princeville, Hugo Desharnais-Roux (3) (Provencher, Marcoux) 12:51
12-Princeville, Pierre-Alexandre Ouellet (3) (Loisel) 15:38
Punition - Power GRA (Retenir) 7:13
Tirs au but

Granby	13	9	3	–	25
Princeville	12	14	17	–	43

Gardiens: Granby: Frédérick Roy (P, 7-2-0); Princeville: Jean-Michel Fortier (16:06) et Jean-Sébastien Côté (43:54) (G, 1-0-0)
Avantages numériques: GRA: 1 - 4; PRI: 0 - 4
Arbitre: - Yan Tremblay
Juges de lignes: - Simon Moisan et Yanick Pothier
Assistance - 325

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Thetford Mines 6 Saguenay 3

Premiere période
1-Thetford Mines, Nicolas Corbeil (1) (Sandrzyk, Létourneau) 1:17
2-Thetford Mines, André Martineau (3) (Sandrzyk, Robillard) (an) 4:11
3-Saguenay, Jean-Michel Bolduc (1) (M. Bélanger, D. Hamel) 19:38
Punitions - J. Bolduc SAG (Retenu le bâton) 2:39, Duplain THM (Battu), Verreault SAG (Battu) 4:12, Shantz THM (Battu), D. Lessard SAG (Battu) 4:13, Larivière THM (Battu), Coudé-Tremblay SAG (Battu) 4:14, Létourneau THM (Obstruction) 6:35, Chiasson SAG (Accroché) 9:06, Robillard THM (Obstruction) 10:48, Medley THM (Inconduite), Cote SAG (Accroché) 18:59
Deuxième période
4-Thetford Mines, Steve Simoes (1) (Cabana) (dn) 2:01
5-Saguenay, Maxime Bélanger (1) (D. Hamel, Proulx) 15:51
Punitions - Corbeil THM (Accroché) 1:34, Cote SAG (Double-échec) 4:11, Robillard THM (Rudesse - Inconduite), Sandrzyk THM (Rudesse), Cote SAG (Assaut), Tremblay SAG (Rudesse) 6:25, Létourneau THM (Rudesse), Huot SAG (Rudesse) 7:33, S. Courcelles THM (Retenu), Charette SAG (Coup de bâton) 8:15, S. Courcelles THM (Bâton élevé) 17:04, Huot SAG (Accroché) 19:02
Troisième période
6-Thetford Mines, Yannick Noiseux (1) (Martineau, Corbeil) 1:04
7-Saguenay, Mathieu Benoît (1) (Tessier, Huot) (an) 13:17
8-Thetford Mines, Yannick Noiseux (2) (S. Courcelles) 17:46
9-Thetford Mines, Yannick Noiseux (3) (Groleau) 18:32
Punitions - Tremblay SAG (Dardé) 2:51, Noiseux THM (Accroché) 8: 35, Noiseux THM (Accroché) 12:10, J. Bolduc SAG (Coup de bâton) 18:32, Duplain THM (Battu), Gauthier THM (Accroché), D. Lessard SAG (Battu) 18:41, Shantz THM (Inconduite), Larivière THM (Battu), Verreault SAG (Inconduite), Coudé-Tremblay SAG (Battu) 19:00
Tirs au but

Thetford Mines	11	6	8	–	25
Saguenay	11	11	12	–	34

Gardiens: Thetford Mines: Luc Bélanger (G, 1-2-0); Saguenay: Maxime Gougeon (P, 0-2-0)
Avantages numériques: THM: 1 - 7; SAG: 1 - 7
Arbitre: - Jim Chandik
Juges de lignes: - Steve Venne et Martin Laforge
Assistance - 1841

La défense des Reds cafouille

Les Phillies gagnent 7-4

ROB MAADDI
THE ASSOCIATED PRESS

PHILADELPHIE — Le voltigeur de droite des Reds de Cincinnati Jay Bruce a perdu de vue une flèche en septième, hier, et deux points cruciaux ont pu marquer sur le jeu - les Phillies de Philadelphie ont ainsi profité de la défense poreuse des Reds, l'emportant 7-4 pour prendre les devants 2-0 dans cette série de premier tour de la Nationale.

Les Phillies pourraient régler le cas des Reds demain soir à Cincinnati, la série en étant une trois de cinq. Cole Hamels des Phillies affrontera Johnny Cueto des Reds.

«J'ai le sentiment d'avoir laissé tomber mon équipe, a dit Bruce. La balle était dans les lumières. J'ai essayé de la suivre. Je me sentais vraiment impuissant.»

Brandon Phillips a cogné un circuit comme premier frappeur du match, contre Roy Oswalt, et les Reds ont pris l'avance 4-0 avant que les choses ne s'écroulent.

Les Phillies ont commencé le ralliement contre la recrue aux balles de feu Aroldis Chapman, après que Bronson Arroyo, un artilleur de finesse, ait gardé les frappeurs des adverses hors d'équilibre.

En avance 4-3 en septième, les Reds ont misé sur Chapman pour protéger la mince avance. Ryan Howard a été retiré au bâton, puis Jayson Werth a frappé un roulant au troisième but Scott Rolen. Utley a battu le relais au deuxième sur un jeu serré. Le deuxième but Phillips a fait savoir son mécontentement, et le gérant Dusty Baker est brièvement venu argumenter.

Jimmy Rollins a ensuite frappé la balle en flèche dans la droite, ce qui est devenu une erreur de deux buts. Bruce a semblé perdre la balle dans les réflecteurs,. La balle est tombée au-delà de son gant, et Utley a pu niveler la marque. Werth a croisé le marbre lorsque Phillips a échappé le relais du champ extérieur, et les Phillies menaient alors 5-4.

Jose Contreras a été impeccable en septième et a signé le gain. Ryan Madson s'est chargé de la huitième, puis Brad Lidge a inscrit le sauvetage.

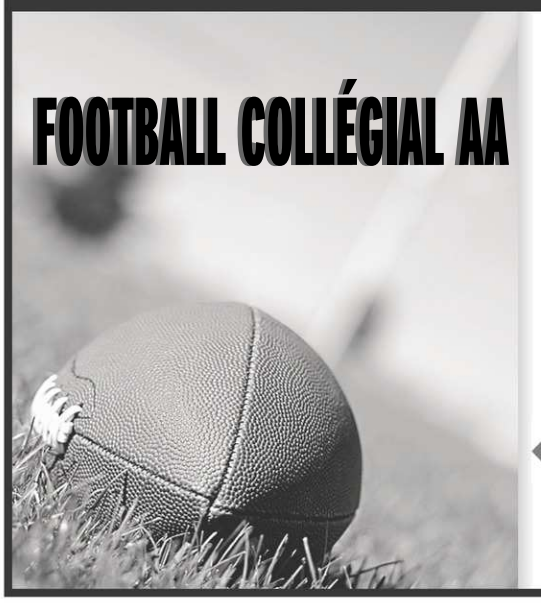
Oswalt a donné quatre points, dont trois mérités, et cinq coups sûrs en cinq manches.

Arroyo a limité les Phillies à deux points non mérités et quatre coups sûrs en cinq manches et un tiers.

Giants 4 Braves 1

Dans l'autre série de la Nationale, les Giants de San Francisco menaient 4-1 en début de septième manche.

Samedi 9 octobre, 13 h au plateau Sylvie Daigle



Beauce Appalaches
VS
Les Volontaires
Cégep de Sherbrooke
VOLONTAIRES FOOTBALL AA
Une invitation de
SPORT ÉTUDIANT La fédération
Desjardins Caisses de Sherbrooke
PRECISION ACURA SHERBROOKE
Budweiser
1311542

AYEZ LE DESSUS SUR L'HIVER AVEC CES OFFRES... POUR UN TEMPS LIMITÉ!*

SEULEMENT 1255,95$ taxes et montage en sus ou SEULEMENT 1695,95$ taxes et montage en sus
Modèle 31AH55K4897 / 10528 PC
Modèle 31AH9575897 / 11530 GC
La photo peut différer.
www.columbia-canada.com
COLUMBIA
* Offre valide du 1er octobre au 31 octobre 2010 ou jusqu'à épuisement des stocks. Chez les marchands participants.


ARCTIC CAT PARTAGEZ NOTRE PASSION
VTT ARCTIC CAT
TRV 550
Servodirection
à partir de 5 999,95$

DES ÉCONOMIES FACILES AVEC STIHL
PUISSANT, LÉGER, À PRIX IMBATTABLE
239,95$
Scie à chaîne MS 170
30,1 cm³/ 1,3 kW
DE PLUS, RECEVEZ UNE TROUSSE WOOD-PRO GRATUITE à l'achat d'une des scies à chaîne STIHL admissibles UNE VALEUR de 85 $!
PUISSANT, LÉGER, À PRIX IMBATTABLE
BG 55 Souffleur à main
27,2 cm3 / 4,1 kg
Avec le souffleur à essence BG 55, l'entretien de la cour est simple et rapide. La qualité STIHL à un prix abordable. (Des accessoires pour l'aspiration et des trousses pour le nettoyage des gouttières sont offerts en option).
179,95$
Offre d'une durée limitée. L'offre d'une trousse Wood-Pro et les prix promotionnels s'appliquent à l'achat des scies à chaîne neuves admissibles et ne sont valides que chez les détaillants STIHL participants jusqu'au 30 novembre 2010 ou jusqu'à épuisement de l'inventaire.

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER COOKSHIRE 819-875-3847
1 800 909-3847
819 875-3847
45, rue Craig, Cookshire • www.scie-carrier.com

Andrews s'éclate

La défensive bloque tout

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Est-ce que tous les éléments sont réunis pour que les Gaiters de Bishop's surprennent experts et amateurs d'ici la fin de la saison 2010? Ils sont de plus en plus nombreux à le croire, à commencer par les joueurs des Gaiters.

Cette victoire de 40-10 des Gaiters était leur premier gain au Stade de l'Université de Sherbrooke depuis leur victoire de 62-0 récoltée en 2003. Bishop's a maintenant gagné ses cinq derniers matchs après avoir perdu bêtement son match d'ouverture contre Concordia.

Tout baigne, pour les Mauves. «On a regardé pas mal de vidéos et on savait que leur tertiaire était leur principale faiblesse. On devait installer notre jeu de passe et les battre par la passe, et c'est ce qu'on a fait. Tout le monde sait que Sherbrooke a de bons secondeurs alors il fallait se rendre à la tertiaire, ce qu'on a fait avec succès», a indiqué le quart Jesse Andrews, qui a connu l'un de ses meilleurs matchs en carrière, hier.



IMACOM, MAXIME PICARD

Le quart Jesse Andrews a cumulé 350 verges totales, hier, dans la victoire des siens par 40-10 contre Sherbrooke. Il a marqué un touché par la course en plus de lancer une passe de touché à David Haddrall.



IMACOM, MAXIME PICARD

Quincy Van De Cruize a mis le point final à la victoire des Gaiters en retournant un botté de dégagement sur 66 verges, à la fin du match.

«On a regardé pas mal de vidéos et on savait que leur tertiaire était leur principale faiblesse. On devait installer notre jeu de passe et les battre par la passe, et c'est ce qu'on a fait. Tout le monde sait que Sherbrooke a de bons secondeurs alors il fallait se rendre à la tertiaire, ce qu'on a fait avec succès», a indiqué le quart Jesse Andrews, qui a connu l'un de ses meilleurs matchs en carrière, hier.

«On a pris plus de temps que prévu pour établir notre jeu au sol, mais dès qu'on a fait quelques grosses courses, le match a changé. J'étais convaincu que nous avions une meilleure équipe mais pas au point de marquer 40 points contre cette bonne défensive. On était cependant très confiant de pouvoir bouger et contrôler le ballon à l'attaque.»

Les receveurs de passes Olivier Mongeau (102 verges) et David Haddrall (112 verges) ont connu une soirée faste.

Car si l'attaque a fait le boulot, elle doit aussi dire merci à sa défensive, qui a été sans pitié. En plus de neutraliser le jeu au sol, la pression sur le quart James Goulet était palpable.

Cette défense a provoqué cinq revirements en plus de limiter l'attaque au sol sherbrookoise à 61 verges nettes.

Les ailiers défensifs Élie N'Goyi et Mathieu Boulay nécessitaient une double couverture tandis que les plaqueurs Kenrick Ritchie et Junior Turner ont été intraitables au centre.

«C'était le plan de match, mettre de la pression et encore de la pression. On savait qu'avec Justin Conn et Harrison Maloney derrière, on allait créer des revirements et les forcer à lancer le ballon. On est sur une lancée et on regarde le reste du calendrier avec beaucoup d'optimisme», a lancé N'Goyi.

Les unités spéciales des Mauves ont aussi fait le boulot puisqu'elles ont pu contrer les élans du rapide Raphaël Gagné en retour de botté, tout en inscrivant un majeur, celui de l'ancien Cougar Quincy Van De Cruize, avec 25 secondes à faire au match.

Un autre match contre Sherbrooke, de même que des duels contre Laval et Montréal sont au menu des Gaiters. «C'est une année spéciale jusqu'ici; je n'avais jamais gagné à Concordia en cinq ans et on l'a fait. Je n'avais jamais gagné en cinq ans à Sherbrooke et on l'a fait. Maintenant, on veut battre Laval chez eux. On a une fin de saison difficile, car il nous reste une seule partie à domicile. Mais on a une défensive dominante, la meilleure depuis que je suis ici et ça, ça joue pour beaucoup», a confirmé Andrews.

L'ÉQUIPE FÉMININE SENIOR AU CHAMPIONNAT CANADIEN

Deux défaites et aucun but marqué pour les Verts

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Rien ne va plus pour l'équipe féminine senior des Verts de Sherbrooke. Aucune victoire en deux matchs au championnat canadien des clubs, qui se déroule à l'Île-du-Prince-Édouard, mais surtout, aucun but marqué en deux matchs.

Hier, les joueuses dirigées par Ingrid Dubuc se sont inclinées 1-0 contre la formation de la Nouvelle-Écosse. Jeudi, lors de l'ouverture du championnat, les Verts ont baissé pavillon 2-0 contre la Colombie-Britannique.

Deux défaites qui ne pardonneront pas pour la suite des choses pour les Verts. Les Sherbrookoises doivent maintenant battre le Manitoba, demain, afin de terminer troisièmes dans leur *pool* et avoir accès au match de cinquième position.



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Ingrid Dubuc

Un sort qui est maintenant très loin de l'anticipée médaille d'or que les filles avaient en vue avant de partir, mardi soir.

«On a eu 11 tirs mais seulement quatre cadrés. On a vraiment manqué d'opportunisme en zone adverse, car on a dominé pour le temps de possession de balle. En tout, on a eu le ballon pendant 80 % du temps, mais on n'a pas concrétisé. On a eu trois occasions franches, en première demie, mais on n'a pas terminé le travail», a indiqué Dubuc.

La Nouvelle-Écosse s'est donc retranchée en défensive, en attendant l'opportunité de prendre en défaut les Québécoises, qui pressaient le pas. L'ouverture s'est faite à la 75e minute de jeu.

Mais ce qui tue les filles, c'est leur incapacité à marquer des buts. Zéro but en deux matchs. Marie-Ève Jacques, qui a été la meilleure buteuse au Québec, a été très étroitement surveillée jusqu'ici.

«Je l'ai mutée à l'aile aujourd'hui (hier) pour qu'elle puisse utiliser sa vitesse. En saison régulière, elle pouvait le faire au centre mais ici, c'est à l'aile qu'elle avait le plus de chances. Elle a été tacklée solidement vers la fin du match et j'ai dû la retirer, elle ne pouvait plus courir.»

Le jeu physique a été un facteur lors de ces deux affrontements, indique Ingrid Dubuc. Si la Colombie-Britannique a bousculé les Québécoises avec ses joueuses au gabarit imposant, le style de jeu de la Nouvelle-Écosse était lui aussi empreint de nombreux contacts physiques.

«On a fait le saut contre la Colombie-Britannique et on s'est fait brasser pas mal. Leurs filles avaient au moins deux pouces de plus que les nôtres, en moyenne. Mais on était mieux préparées contre la Nouvelle-Écosse et on a tenu notre bout. Présentement, le moral est dans les talons. On va profiter de la journée de congé de samedi pour se refaire une confiance et gagner ce troisième match contre le Manitoba», a lancé Ingrid Dubuc.

CINQUIÈME GAIN CONSÉCUTIF POUR BISHOP'S

Les Gaiters sans pitié pour le V&O



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca



IMACOM, MAXIME PICARD

Le demi défensif Jermaine Lewis-Parris et la défensive des Gaiters ont été sans pitié pour le porteur de ballon Jean-Christophe Beaulieu et l'attaque du Vert & Or, hier soir, au Stade de l'Université de Sherbrooke.

SHERBROOKE — Les Gaiters de l'Université Bishop's ont prouvé hier soir au Stade de l'Université de Sherbrooke qu'ils devaient être pris au sérieux, en 2010. Ils ont en effet fait la leçon au Vert & Or de l'Université de Sherbrooke en les corrigeant 40-10, une victoire qui porte leur fiche à 5-1, devenant ainsi la deuxième équipe seulement à battre le Vert & Or sur son propre terrain (Laval).

Le duel tant attendu entre les deux quarts de cinquième année des deux équipes n'aura finalement jamais eu lieu puisque Sherbrooke a dû se passer des services de Jean-Philippe Shoiry, blessé à la cheville.

Le quart des Mauves, Jesse Andrews, a donc fait la leçon à son vis-à-vis James Goulet, qui en était à un premier départ universitaire en carrière, en récoltant 350 verges totales (passe et course) en plus d'inscrire deux majeurs, l'un au sol, l'autre par la passe. Sa mobilité et sa capacité à transformer un jeu raté en un gain important ont fait la différence.

La riposte n'est jamais venue puisque l'attaque du Vert & Or n'a jamais pu se mettre en marche. Elle a même accordé plus de points qu'elle en a elle-même marqué. L'absence de Shoiry s'est fait sentir. Au *finish*, 407 verges de gains pour Bishop's, 260 pour Sherbrooke.

«Nous avons fait attention aux détails, notamment dans notre pression sur leur quart-arrière et dans notre couverture de leurs receveurs de passes. On a rapidement compris les complexités de leurs nombreuses formations, qui utilisent beaucoup les ailiers rapprochés, pour serrer la couverture. Notre front défensif a fait tout un travail», a expliqué le coordonnateur défensif des Gaiters, Ray Gagnon, après le match.

La défensive surtaxée

Tout le match, la ligne offensive sherbrookoise a peiné à contenir les ailiers défensifs Elie N'Goyi et Mathieu Boulay, qui ont frappé solidement Goulet à quelques reprises.

«On a une ligne défensive très physique et ça fait la différence cette année. On a joué du 4-4 sur nos deux premières lignes, avec des secondeurs en surplus pour contrer la course et les forcer à passer.»

Les deux équipes se sont échangé un placement avant que Jesse Andrews ne rejoigne David Haddrall sur 69 verges, en tout début de deuxième quart.

Quarante-quatre secondes plus tard, Harrison Maloney interceptait une passe dans le flanc de James Goulet pour ensuite galoper sur 22 verges pour le majeur. Le vent avait tourné et les inquiétudes fusaient dans les estrades.

James Goulet a resserré la marque à 12 minutes du deuxième quart après une course d'une verge, mais le point tournant du match est survenu à la toute fin du quart.

Profondément dans son territoire, avec moins de 40 secondes à faire avant la demie, le Vert & Or a préféré accorder le touché de sûreté et les deux points à Bishop's, plutôt que de dégager et courir la chance que les Gaiters ne profitent d'un positionnement trop favorable sur le terrain.

Un cadeau qui portait la marque à 19-10. Bishop's ne regardera plus en arrière par la suite en marquant 21 points en deuxième demie contre une défensive sherbrookoise surtaxée.

«On a pris avantage de toutes les situations. Notre défensive a bien fait, l'attaque a été solide. Sherbrooke est une bonne équipe, mais j'avoue que c'est un coup dur que de devoir se passer de son quart de cinquième année. On avait le même plan de match, peu importe qui était leur quart», a lancé Leroy Blugh, entraîneur-chef des Gaiters.

Si l'attaque sherbrookoise a repris du pic en deuxième demie, ce sont les Gaiters qui ont cumulé les points au tableau, eux qui ont marqué 21 points.

Le Vert & Or a maintenant une fiche de deux victoires et quatre défaites.

Une défaite qui fait mal

Sherbrooke glisse au classement avec sa fiche de 2-4

SHERBROOKE — Cette sévère correction a fait mal au Vert & Or. L'entraîneur-chef de l'équipe, André Bolduc, peinait à trouver les mots justes, après le match, pour expliquer, entre autres, la difficile prestation de son attaque.

Les mots punitions et coordination (*timing*) sont par contre revenus très souvent. «On est entré dans une bagarre de rue avec notre deuxième quart-arrière et cela a paru. Il y avait des problèmes de *timing* et c'est tout à fait normal. Des ballons trop longs ou trop courts. James s'est fait intercepter au deuxième quart et il est devenu plus nerveux. On a tenté de courir avec le ballon pour relâcher un peu la pression sur lui, mais ça n'a pas marché», a expliqué un Bolduc visiblement très déçu.

Les soldats sont tombés rapidement au sein de l'attaque sherbrookoise. D'abord, Jean-Philippe Shoiry manquait à l'appel, de même que le centre Christophe Belley-Rosa.

Le porteur de ballon Gabriel Bernard-Perron n'a pas complété la rencontre, blessé au premier quart, et son collègue Jean-Christophe Beaulieu a été utilisé avec parcimonie. Une donnée qui a étonné bien du monde, hier soir, mais pour laquelle André Bolduc avait une réponse toute simple.

«Jean-Christophe est blessé depuis le début de l'année et on doit vraiment contrôler ses portées pour le ménager. Avec ces deux blessés, il fallait lancer davantage. Et en plus, on jouait du football de rattrapage. Notre incapacité à frapper Simon Charbonneau-Campeau sur les longs jeux a aussi fait mal.»

Un autre facteur qui explique la dure soirée de l'attaque sherbrookoise: les receveurs Alex Poirier et Simon Charbonneau-Campeau ont été très peu impliqués dans ce match.

Une surprise dans le cas de Campeau, qui a amassé la somme record de 223 verges contre McGill, le week-end dernier. Ce dernier a amassé 97 verges (six attrapés), dont la majorité vers la fin du match, soit au quatrième quart. Poirier a capté quatre ballons pour 70 verges.

Et encore une fois, la principale tare des Sherbrookois a refait surface: l'indiscipline. À la fin du deuxième quart, une punition pour bloc illégal a bousillé un retour de placement raté de Raphaël Gagné, qui venait pourtant de galoper sur 129 verges pour le majeur. C'eut été un record de la Ligue de football universitaire du Québec et le score aurait été de 17-17.

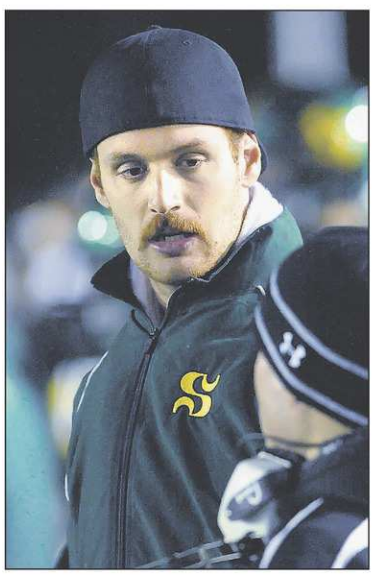
«Ça nous a fait mal, de même qu'une autre punition pour avoir frappé le botteur. Au total, j'ai trois punitions en tête, des jeux qui ont eu un impact. Il faut mieux faire les choses.» Neuf punitions et 90 verges de pertes pour Sherbrooke, au total.

Une rentrée ardue pour Goulet

Ce match n'était pas le scénario idéal pour James Goulet. Le quart de quatrième année a complété 13 de ses 33 passes pour 211 verges et deux interceptions.

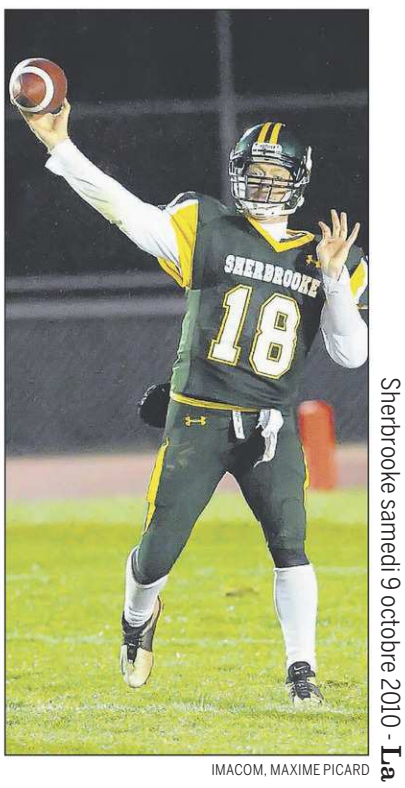
«On avait le bon plan de match, on était bien préparés, mais c'est certain que je ne suis pas satisfait de mon jeu. Bishop's n'a rien fait de compliqué en défense, ils nous ont tout simplement défiés de les battre par la passe et ce sont eux qui ont réussi les gros jeux. Il faut leur donner crédit pour ça. C'est une bonne claque et il faut se retrousser les manches, même s'il n'y a pas beaucoup de positif dans ce match-là.»

— Sébastien Lajoie



IMACOM, MAXIME PICARD

Jean-Philippe Shoiry



IMACOM, MAXIME PICARD

James Goulet

Cougars: 7 buts et une victoire

SHERBROOKE— Pour une des rares fois dans leur histoire, les Cougars du Collège Champlain (6-4) peuvent compter sur une attaque explosive. Ils en ont fait la démonstration hier soir à La Tuque, lors d'un gain de 7-2 contre les Loups (2-8-1) de l'endroit. Ces derniers ont démarré le match les crocs sortis en inscrivant les deux premiers buts.

Mais les troupiers de Judes Vallée ont par la suite riposté avec 7 buts en un peu plus de 26 minutes pour finalement savourer le gain. Jérôme Anctil a été le meilleur des siens avec deux buts et deux passes. Janick Asselin, William Gendron, Benjamin Martin, Vincent Fournier et Vincent Tremblay ont permis à leur gardien Charles-Étienne Martin d'enregistrer une première victoire cette année. Valleyfield sera à Sherbrooke demain, à 16 h, à l'aréna Eugène-Lalonde.

— Sébastien Lajoie

Le gardien des Thrashers s'effondre

ATLANTA — Le gardien des Thrashers d'Atlanta Ondrej Pavelec a perdu conscience et s'est effondré sur la glace dans les premières minutes du match inaugural des siens cette saison contre Washington, hier soir.

Pavelec s'est effondré avec seulement 2:25 d'écoulées au match. Il a été amené à l'hôpital pour y être évalué. Le site internet du *Journal-Constitution* a rapporté que le gardien a par la suite repris conscience, selon une source.

Le directeur général des Thrashers, Rick Dudley, a plus tard dit que Pavelec était conscient et dans un état stable. Il a ajouté qu'il ne croyait pas pouvoir en savoir plus avant la fin du match.

En début de troisième période, le club a transmis un communiqué disant que des tests préliminaires n'avaient pas pu déterminer de problèmes de santé sérieux.

«Il est conscient et alerte et s'informe du score du match, mais restera à l'hôpital cette nuit pour des fins d'observation», peut-on y lire.

Peu après que le sifflet s'eut fait entendre à l'autre bout de la glace, Pavelec, 23 ans, s'est soudainement affaissé sur le dos, alors qu'il n'y avait personne autour de lui.

Ses coéquipiers sont allés à son secours sans tarder, faisant signe aux médecins.

Le personnel médical a porté assistance à Pavelec pendant environ 10 minutes, puis ce dernier a quitté sur une civière. Il n'a pas été possible, dans l'immédiat, de savoir ce qui a causé sa chute.

— The Associated Press

Cammalleri : « Je suis gonflé à bloc »

FRANÇOIS GAGNON

PITTSBURGH — Témoin des ratés offensifs qui ont coulé le Canadien dans la défaite de 3-2 jeudi, à Toronto, aux mains des Maple Leafs, Michael Cammalleri a connu une soirée très difficile.

«J'étais en train de devenir fou sur la galerie de presse», a reconnu Cammalleri qui purgeait le match de suspension que lui a imposé la LNH pour ses coups de bâton aux dépens de Nino Niederreiter, des Islanders de New York.

Sa dette maintenant remboursée, Cammalleri rejoindra ses coéquipiers ce soir face aux Penguins de Pittsburgh. Et le meilleur franc-tireur sait qu'il a des choses à se faire pardonner.

«Je suis gonflé à bloc pour ce match. J'aurais voulu commencer la saison dès (jeudi), à Toronto, contre les Leafs, devant mes parents et amis. Je ne sais pas si le résultat aurait été différent, mais j'aurais pu aider la cause de mon équipe au lieu de m'affaler sur ma chaise lorsque nous rations des occasions de marquer», racontait Cammalleri à son retour au vestiaire.

À Pittsburgh ce soir, Cammalleri rejoindra Tomas Plekanec et Andrei Kostitsyn. «Mike est un rouage important de notre équipe et de ce trio. Son absence a été coûteuse à Toronto alors que le trio a terminé avec un différentiel de -2», a fait remarquer l'entraîneur-chef Jacques Martin.

C'est Lars Eller qui remplaçait Cammalleri au sein du deuxième trio. Il s'est bien débrouillé, mais on ne sentait pas la même complicité qui liait Plekanec et l'as marqueur l'an dernier.

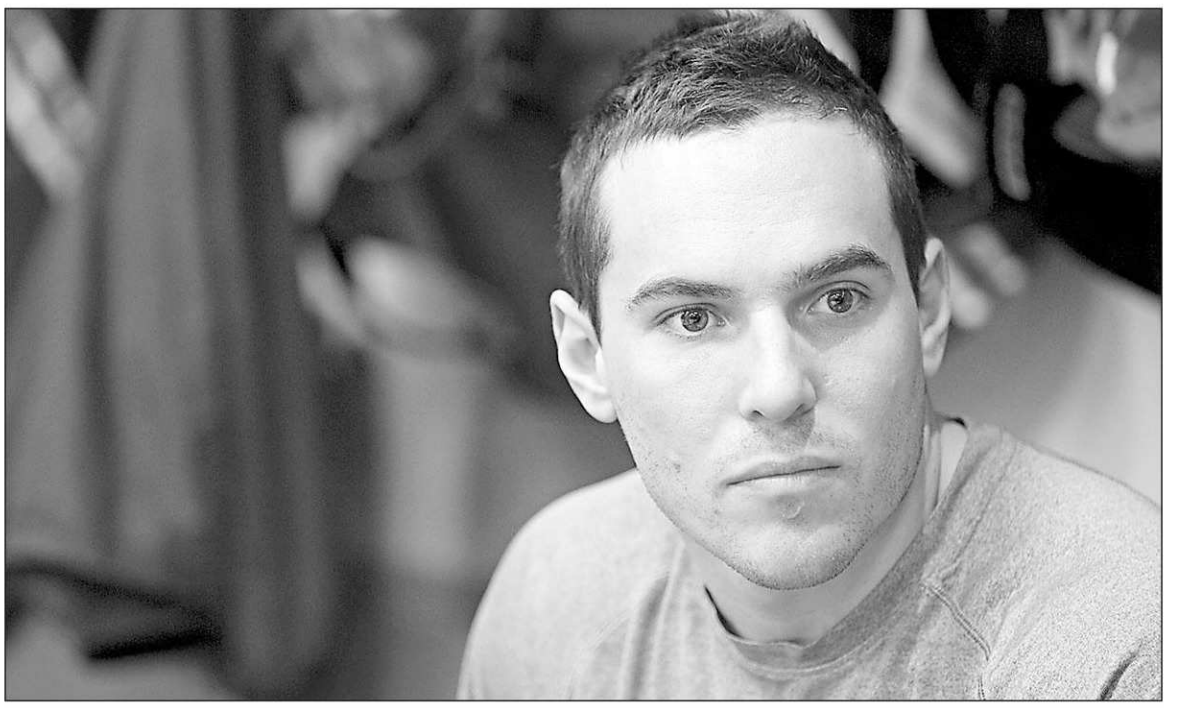
Le gardien Carey Price commencera un deuxième match de suite. On se souviendra que c'est à Pittsburgh que Price a remporté sa première victoire en carrière dans la LNH. Il affrontera Marc-André Fleury.

Aucun changement n'est prévu à la ligne bleue du Tricolore.

Darche écopera

Si Cammalleri chassera Eller du deuxième trio, l'attaquant danois chassera Mathieu Darche de la formation. À l'entraînement hier, Eller évoluait à la gauche de Jeff Halpern et de Travis Moen. Le quatrième trio regroupait Tom Pyatt, Dustin Boyd et Maxim Lapierre.

«Je m'attends à être retranché», a d'ailleurs reconnu Mathieu Darche.



ARCHIVES, LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

De retour de sa suspension d'un match, ce soir contre les Penguins, Michael Cammalleri avoue avoir des choses à se faire pardonner.

Demeuré longuement assis à son casier après l'entraînement, le vétéran affichait une moue d'insatisfaction.

«Je n'ai personne d'autre que moi à blâmer. Je savais que je commencerais la saison sur la galerie de presse. La suspension écopée par Cammie m'a donné l'occasion d'impressionner afin de rester au sein de la formation. Je n'ai pas su la saisir. Ça ne fonctionnait pas pour moi. Tout ce que je tentais tournait contre moi. En plus, j'ai écopé deux pénalités qui auraient pu faire mal à l'équipe», analysait Darche qui n'a pratiquement pas joué en troisième période.

Hamrlik et Markov

S'il est acquis que Roman Hamrlik et Andrei Markov ne seront pas de la formation de ce soir, Martin a reconnu que ses deux défenseurs se rapprochaient d'un retour au jeu.

Remis de la blessure au genou subie lors d'une rencontre amicale avec ses coéquipiers avant l'ouverture du camp, Hamrlik pourrait même endosser l'uniforme dès mercredi, lors du premier match de la saison au Centre Bell, face au Lightning de Tampa Bay.

Markov ratera sans doute ce premier rendez-vous de la saison avec ses partisans. Mais il effectue des progrès évidents.

Il patinait avec aisance et force lors de l'entraînement et il s'est astreint à une séance prolongée en compagnie de Hamrlik et Eller, sous les ordres de Perry Pearn.

Un signe évident que son genou s'est grandement renforcé au cours des derniers jours. Aucune date n'a encore été arrêtée quant à son retour au jeu. Mais il appert qu'il pourrait survenir plus rapidement que l'échéance initiale, soit au début du mois de novembre. *(La Presse)*

ÉLIMINÉS PAR LE CANADIEN EN SÉRIES

Les Penguins ont soif de vengeance

FRANÇOIS GAGNON

PITTSBURGH — Le Canadien a infligé aux Penguins leur dernière défaite encaissée sous le dôme de leur vétuste Mellon Arena. Une défaite de 5-2 qui envoyait les Penguins en vacances et propulsait le Canadien en finale d'association.

Près de cinq mois plus tard, le Canadien ne pourra infliger aux Penguins leur tout premier revers encaissé à l'intérieur de leur nouvel amphithéâtre: le Consol Energy Centre. Les Flyers de Philadelphie, avec un gain de 3-2, s'en sont chargés jeudi.

Mais voilà. Après un été rallongé par l'élimination hâtive aux mains du Tricolore, les Penguins sont animés par un sentiment de vengeance évident.

«Je ne l'ai pas encore digéré, cette défaite», a lancé Pascal Dupuis. «J'en ai entendu parler tout l'été par les parents, les amis, le reste de la famille. Il faut dire que ce revers nous a pris de court. On visait beaucoup plus haut», a reconnu l'attaquant.

Il faut dire qu'après une finale perdue aux dépens des Wings et une coupe Stanley soulevée à Detroit, les Penguins visaient, au minimum, une autre présence en grande finale.

Un objectif que le Canadien a anéanti.

«Je l'ai encore dans la tête et sur le coeur», a rajouté le gardien Marc-André Fleury qui avait connu une série difficile face au Canadien qui l'avait chassé de la rencontre lors du septième et dernier match.

Histoire de s'assurer que la défaite du printemps dernier serve d'outil de motivation, c'est avec une bande vidéo relatant les dernières minutes du dernier match et les célébrations des joueurs du Canadien que l'entraîneur-chef Dan Bylsma a souhaité la bienvenue à ses joueurs lors du tout premier jour du camp d'entraînement.

«J'avais passé l'été à passer et repasser ce dernier match dans ma tête. Quand on a revu les images, c'est sûr que ça nous a fait quelque chose», a ajouté le défenseur Kristopher Letang.

«Nous ne pouvons nous laisser hanter par ce qui est arrivé l'an dernier. Mais on ne peut l'oublier non plus. En plus, on doit rebondir après la défaite d'hier contre Phillie. Tous ces facteurs mis ensemble donnent cela dit une belle source de motivation», a dit Sidney Crosby. *(La Presse)*



CHIENEME BIBIAN OBETA, DIANE ROY ET ANITA FORDJOUR

JEUX DU COMMONWEALTH

Diane Roy savoure l'or

SPORTCOM ET
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La Sherbrookoise Diane Roy a décroché la médaille d'or à la course de 1500 m dans l'épreuve T54, hier, aux Jeux du Commonwealth présentés à Delhi, en Inde.

L'athlète a croisé la ligne d'arrivée en 3 min 53,95 s. La Nigérienne Chieneme Bibian Obeta a pris le deuxième rang en stoppant le chrono à 4 min 09,29 secondes, alors que Anita Fordjour, du Ghana, a complété le podium, accusant un retard de 64,88 secondes sur la gagnante.

«Je suis très contente de ma performance. Par contre, je dois avouer que je m'attendais à gagner puisque les filles contre qui je coursais étaient moins expérimentées que moi. Malgré tout, une course reste une course et je suis venue ici pour décrocher la médaille d'or et c'est ce que j'ai fait», s'est exclamée l'athlète la plus rapide au monde sur 5000 m.

En plus de cette médaille, Roy a émis un record aux Jeux du Commonwealth. «J'ai réalisé un record puisque c'est la première fois que le 1500 m est présenté aux Jeux. Avant, nous coursions sur une distance de 800 mètres. Je suis donc la première Canadienne à remporter cette nouvelle épreuve et j'en suis très contente», a avoué celle qui a terminé troisième aux Jeux du Commonwealth, en 2006.

Chez les hommes, Jean-Paul Compaoré, de Sherbrooke, a inscrit le meilleur chrono de sa vague (3 min 24,78 s) aux demi-finales du 1500 m à l'épreuve T54. La finale aura lieu demain.

Deux records pour Girard

Même si Christine Girard n'avait jamais remporté la victoire dans une compétition internationale d'envergure jusqu'ici, il n'était pas question qu'elle se contente d'une simple médaille d'or sans histoire ou sans panache aux Jeux du Commonwealth.

Elle en voulait plus. Et elle a obtenu ce qu'elle désirait.

L'haltérophile de 25 ans de Rouyn-Noranda a établi deux records des Jeux du Commonwealth, hier, au Complexe sportif Jawaharlal Nehru à New Delhi, en route vers la conquête de la médaille d'or chez les 69 kg dames.

Girard a réussi une levée de 105 kg à l'arraché, une nouvelle marque des Jeux, puis de 130 kg à l'épaulé-jeté, lui donnant un total de 235 kg, un autre record des Jeux.

«Le but n'était pas seulement d'avoir une médaille, mais de la mériter et d'être fière de ce qu'on a fait pour l'avoir», a indiqué Girard, peu après avoir reçu sa médaille d'or sur un podium qu'on avait placé sur le plateau où elle venait de réaliser ses exploits.

«Je suis vraiment satisfaite. J'ai réussi cinq essais sur six, ce qui est assez rare en compétition internationale, où il faut souvent composer avec le voyagement et le décalage horaire.»

Les 235 kg égalent par ailleurs un record personnel pour celle qui a terminé quatrième aux Jeux olympiques de Pékin, en 2008.

L'autre Canadienne en lice chez les 69 kg, Marie-Josée Arès-Pilon, a pris le quatrième rang, avec un total de 207 kg (92 kg à l'arraché et 115 kg à l'épaulé-jeté). La Sherbrookoise a amélioré son record personnel de 9 kg, terminant finalement à 9 kg de la médaillée d'argent, Janet Georges, des Seychelles, et à 8 kg de la médaillée de bronze, la Nigériane Itohan Ebireguesele.

«Quatrième et un sommet personnel, c'est satisfaisant. C'est une belle progression», a dit Arès-Pilon.

En soirée, dans la catégorie des 85 kg, Mathieu Marineau, de Saint-André d'Argenteuil, a mérité la médaille de bronze avec un total combiné de 325 kg (145 kg à l'arraché et 180 kg à l'épaulé-jeté.

En natation, les Canadiennes croyaient avoir remporté une spectaculaire médaille d'argent dans le relais 4 x 100 mètres libre féminin. Mais le quatuor — avec notamment les Montréalaises Victoria Poon et Geneviève Saumur — a été disqualifié après un échange jugé illégal.



THE ASSOCIATED PRESS

Christine Girard s'est imposée de belle façon, hier, en établissant deux records en route vers la médaille d'or chez les 69 kg.





Votre maison perd de l'énergie ?

Profitez de conseils et d'une aide financière pour réduire votre consommation d'énergie

RONA et l'Agence de l'efficacité énergétique, par l'entremise de son programme Rénoclimat, mettent tout en œuvre pour vous aider à améliorer votre habitation. Voici la marche à suivre avant de commencer vos travaux :

1. Communiquez avec l'Agence de l'efficacité énergétique afin d'obtenir la visite d'un conseiller évaluateur Rénoclimat qui analysera la performance énergétique de votre habitation*.
2. Passez dans un magasin RONA avec le rapport d'évaluation émis par votre conseiller. Les spécialistes de RONA vous recommanderont un entrepreneur ou vous conseilleront sur les matériaux à employer si vous souhaitez effectuer les travaux vous-même.

   À l'issue des travaux, une deuxième visite (gratuite) du conseiller évaluateur permettra de déterminer l'amélioration énergétique de votre habitation et, ainsi, le montant des aides financières auxquelles vous aurez droit.

Obtenez des renseignements sur les aides financières, 7 jours sur 7

1 866 266-0008

RÉNOclimat[MC]

RONA Pour bien faire

*Le coût d'une évaluation avant travaux pour une maison unifamiliale est de 149,95 $ + taxes.

Jusqu'à **5 %** de remise annuelle en cartes-cadeaux RONA†

Jusqu'à **2 x** milles de récompense AIR MILES[md] sur présentation des cartes RONA et AIR MILES‡

0 $ frais annuels



RONAvantages
DAVANTAGE D'AVANTAGES

Demandez votre carte en magasin ou sur ronavantages.ca

RONA Pour bien faire

Conditions de RONAvantages : Sujet à l'approbation du service de crédit des Services de cartes Desjardins. Certaines conditions s'appliquent. Le détenteur doit se référer au contrat de crédit variable (CCV) pour toute autre modalité de crédit. Renseignements en magasin. †Le montant de la remise en cartes-cadeaux RONA est déterminé selon un pourcentage variant entre 2 % et 5 % calculé sur le total net annuel (avant taxes) des transactions excédant 2 000 $ portées à la carte RONA et effectuées chez les détaillants RONA, Réno-Dépôt, Totem Building Supplies et Botanix participants. La limite annuelle de remise en cartes-cadeaux RONA est de 1 000 $. ‡Pour obtenir le double des milles de récompense AIR MILES[md] réglez chaque achat avec la carte RONA et présentez votre carte d'adhérent AIR MILES au même moment. L'offre de base de la carte RONA est de 1 mille de récompense par tranche de 20 $ de vos achats mensuels nets portés au compte. Les avantages de RONAvantages peuvent être modifiés ou prendre fin sans préavis. RONAvantages s'adresse uniquement au marché des particuliers et ne peut être jumelé à toute autre entente commerciale. Modalités et conditions en magasin ou sur www.ronavantages.ca. [md/mc] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et RONA inc.